Volume XIV (Nouvelle Série) Année 1944

L'OISEAU
ET LA
REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE



PARIS
25, RUE LA CONDAMINE (XVIIe)
1944

L'OISEAU
ET LA
REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Organe de la *Société Ornithologique de France*
fondé sous la direction de J. DELACOUR

Nouvelle Série. — VOL. XIV. — Année 1944

SOMMAIRE

Toute correspondance concernant la Revue doit être adressée au Secrétariat : 55, rue de Buffon, Paris (V^e^).

Tout envoi d'argent doit être adressé au Trésorier : M. Etchecopar, 107, rue Lauriston, Paris (XVIe). Compte Chèques postaux : Paris 544-78.

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Volume XIV (Nouvelle Série) Année 1944

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE



PARIS
25, RUE LA CONDAMINE (XVIIe)
1944

L'OISEAU ET LA REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

1944



1. — *Æthopyga saturata sanguinipectus* Walden. 2. — *Æthopyga nipalensis Blanci* Delacour et Greenway.
3, 4. — *Æthopyga Gouldiæ Harrietæ* Delacour et Greenway.

A PROPOS DE TROIS SOUI-MANGAS DU TRANNINH

par Fr. EDMOND-BLANC

Cet article n'a pas d'autre but que de faire connaître un côté assez difficile de la récolte de certains petits oiseaux et la part énorme de chance qui joue souvent dans la découverte d'une espèce ou sous-espèce nouvelle.

J'ai choisi comme exemple la découverte d'une nouvelle sous-espèce de Soui-manga lors de la septième expédition ornithologique en Indochine, dirigée par notre collègue Jean Delacour et à laquelle j'ai participé avec M. Greenway.

Vers le milieu de décembre 1938, je me trouvais installé seul dans une petite cabane de planches que très aimablement le Résident de France au Tranninh, M. David-Beaulieu, avait fait construire à environ 1.500 mètres d'altitude, à mi-hauteur du Phu Kobo, montagne du plateau du Tranninh, qui domine Xieng Kouang. Mes deux compagnons étaient restés en bas, et chaque soir j'expédiais par porteur le résultat de mes chasses de la journée à mes compagnons. Je recevais le lendemain matin des nouvelles de mes captures. J'avais, dans la journée, récolté un certain nombre de Soui-mangas et j'avoue très humblement que mes connaissances relatives aux oiseaux du Tranninh n'étaient pas suffisantes pour avoir reconnu dans l'un d'eux une sous-espèce nouvelle. Or, le lendemain matin, je recevais une lettre de félicitations me disant que je devais absolument me procurer d'autres Soui-mangas identiques à l'un de ceux que j'avais envoyés la veille.

Comme l'a si bien représenté Barruel dans la planche qui illustre cet article, j'avais trouvé, sur le même arbre à fleurs, à la même altitude, environ 1.600 mètres, trois espèces de Soui-mangas : 1° *Aethopyga saturata san-*

guinipectus Walden, qui est commun à toute l'Indochine, mais que l'on ne pensait pas trouver à une aussi haute altitude ; 2° *Aethopyga Gouldiæ Harrietæ* Delacour et Greenway, qui diffère légèrement de *Æ. G. Dabryi* et remplace celui-ci dans les montagnes du nord du Laos, du Tonkin, du sud de la Chine, du nord du Siam et de la Birmanie; 3° *Aethopyga nipalensis Blanci* Delacour et Greenway, puisqu'on m'a fait l'honneur de lui donner mon nom, qui diffère lui-même du très rare *Æ. n. Ezrai*, autre sous-espèce indochinoise de la même espèce, provenant du Dakto, Sud-Annam, et dont on ne connaît qu'un spécimen : alors que ce dernier a la poitrine jaune pur, le *Blanci* en diffère nettement par une poitrine jaune teintée et flamméchée d'orangé.

Dès la bonne nouvelle reçue (c'était la première sous-espèce nouvelle de l'expédition), je repartais aussitôt me poster près de l'arbre couvert de fleurs où j'avais collecté le nouveau Soui-manga la veille. Heureusement, je me souvenais de l'endroit précis, situé de l'autre côté de la montagne, après avoir passé un col, à environ une heure de marche de ma cabane. Arrivé de bonne heure sous l'arbre, je le trouve couvert encore de Soui-mangas occupés à boire le nectar des fleurs et à manger les petits insectes qu'ils trouvent dans celles-ci. Je constate rapidement que c'était uniquement des *Æ. G. Harrietæ*, qui est bien différent des deux autres avec sa tête partiellement rouge et sa nuque et son dos presque entièrement rouges. J'attends donc patiemment couché sur le dos, sous l'arbre, qu'apparaisse un *Æ. n. Blanci*. Au bout de trois heures d'attente j'en aperçois un, ou plutôt je crois en apercevoir un : je tire et une dizaine de Soui-mangas tombent, dont le soi-disant *Blanci* qui, à l'examen, se révèle un *sanguinipectus*. Je constate alors que vues d'en dessous et d'assez loin, ces deux espèces se ressemblent énormément. Un peu dépité, je reprends mon affût, mais bientôt le brouillard survient et je ne distingue plus rien. Encore quelques heures d'attente, dans l'espoir que le temps s'éclaircisse, et je rentrais à la cabane.

Par temps clair, le lendemain, et pour éviter d'inutiles victimes, tant les oiseaux étaient nombreux et serrés les uns contre les autres sur cet arbre, j'employai un nou-

veau procédé : couché sous l'arbre, je construisis un petit support sur lequel je fixai mes lorgnettes et, pendant de longues heures, je contemplai les Soui-mangas (presque exclusivement des *Harrietæ*), au plumage plus ou moins brillant, suivant leur âge. Inutile de dire le spectacle extraordinaire et ravissant que j'avais sous les yeux; le terme est exact, car mes lorgnettes rapprochant dix-huit fois et les oiseaux étant à environ 15 mètres de moi, je pouvais les examiner comme s'ils étaient à moins d'un mètre. Je constatai ainsi, une fois de plus, combien ces oiseaux sont batailleurs : ils passent certainement plus de temps à essayer d'empêcher les autres de trouver leur nourriture qu'à manger eux-mêmes, les vieux mâles surtout, reconnaissables à leur plumage métallique rutilant.

Le pourcentage de ceux-ci était du reste à peine de dix pour cent, les femelles, de leur côté, représentant à peine vingt pour cent. Il y avait donc apparemment une grosse majorité de mâles jeunes ou immatures, à moins que ces Soui-mangas possèdent un plumage d'éclipse, ce qui expliquerait cette si petite quantité de mâles en plumage parfait.

Après quatre jours d'attente patiente, entrecoupés par quelques chasses aux alentours, car ma position couchée, la tête plutôt en bas, à flanc de montagne, m'occasionnait des courbatures, j'entrevis enfin un *Blanci*, mais, dès que je quittais mes lorgnettes, je n'arrivais plus à le distinguer quand il se mélangeait aux autres et disparaissait derrière les feuilles. Il aurait véritablement fallu que je tire à la lunette ! A la longue, énervé, je tirai sur ce que je croyais être lui, et une nouvelle dizaine d'*Harrietæ* tomba sans le moindre *Blanci !*

Après chaque coup de fusil, je devais attendre à peine dix minutes avant que les oiseaux reviennent sur l'arbre. Certains même y restaient et j'eus la chance que le *Blanci* fut de ceux-ci, car quand il y avait moins d'oiseaux, le tir devenait plus facile. C'est donc de mon deuxième canon que je récoltai ce second spécimen de *Blanci*. Spécimen parfait, ayant reçu quelques plombs seulement et dont le plumage était splendide. Il me fallut encore cinq jours de patiente contemplation de cet arbre

(j'en connaissais toutes les branches et toutes les fleurs) avant d'apercevoir un troisième *Blanci*, qui arriva en compagnie de quatre ou cinq *sanguinipectus*, ce qui rendait le tir encore plus difficile; je risquai le coup et ramassai huit victimes, dont un *Blanci*, deux *sanguinipectus* et cinq *Harrietæ*. J'avais donc récolté trois spécimens, ce qui semblait suffisant, et j'arrêtai mes recherches.

Certains pourront s'émouvoir du massacre de *Harrietæ*, mais ce massacre était inévitable et ne fut pas inutile, puisque c'est en partie grâce à la grande série de ces oiseaux que j'obtins que Delacour et Greenway pussent établir nettement une différence entre le *Dabryi* et le *Harrietæ*, le premier ayant la poitrine et le dos d'un ton rouge plus foncé et plus riche, avec le rouge de la poitrine s'étendant davantage vers le ventre, le *Harrietæ* se montrant en tout point, morphologiquement et géographiquement, un intermédiaire vis-à-vis de l'*Æ. G. annamensis*, plus méridional.

Comme je l'ai dit au début de cet article, j'ai voulu faire connaître ce côté des difficultés avec lesquelles le collecteur peut se trouver aux prises et aussi la part de chance qu'il peut y avoir à tuer le premier spécimen d'une espèce ou d'une sous-espèce dont la présence est insoupçonnée dans la région. Si je n'avais pas tué par hasard le premier spécimen de *Blanci*, en tirant des *Harrietæ*, je n'aurais jamais fait des recherches avec tant d'acharnement et sans doute la sous-espèce *Blanci* serait inconnue. Quelques mois après notre départ, M. David Beaulieu, qui résidait pourtant depuis plusieurs années dans la région, obtint une femelle, la première, et un autre mâle, mais toujours au même endroit. C'est donc toujours grâce au premier spécimen récolté par hasard, mais qui attira l'attention sur cette nouvelle sous-espèce, que celle-ci a pu être identifiée.

ORNITHOLOGIE DE LA BASSE-BRETAGNE

(Suite)

par E. LEBEURIER et J. RAPINE

PARUS CÆRULEUS CÆRULEUS Linné 1758

LA MÉSANGE BLEUE

Parus cæruleus Linnæus, Syst. Nat. 10ᵉ éd., I, p. 190, 1758 (terra typica restricta : Suède).

Noms bretons : Penglaou, Penglaouing ; en Basse-Cornouaille : Penlaouig.

Faune de Hesse et Le Borgne de Kermorvan : Mésange bleue T.C.N. *Parus cæruleus.*

Faune de H. de Lausanne : Mésange bleue, *Parus cæruleus* L. T.C.—S.—N.

ÉTUDE SYSTÉMATIQUE

Matériel breton examiné : 20 ♂♂ et 14 ♀♀ en provenance de Lambézellec, Pumel, Ploujean, Garlan, Saint-Martin-des-Champs, Plougneau, Plougasnou (Finistère) et se décomposant en 1 ♂ et 5 ♀♀ de janvier, 2 ♂♂ et 2 ♀♀ de février, 4 ♂♂ et 3 ♀♀ de mars, 6 ♂♂ et 1 ♀ d'avril, 1 ♂ de mai, 3 ♂♂ et 2 ♀♀ de novembre, 3 ♂♂ et 1 ♀ de décembre.

Comme matériel de comparaison, nous avons examiné en provenance de nombreuses régions françaises, des îles Britanniques, d'Allemagne, de Suède, de Belgique et d'Italie 28 ♂♂ et 37 ♀♀.

La Taille

Longueur de l'aile (en millimètres)

20 ♂♂ du Finistère, soit 2 de 62 — 3 de 63 — 2 de 64 — 6 de 65 — 3 de 66 — 4 de 67 ,donnant une moyenne

de 64,8 avec un minimum de 62 et un maximum de 67.

14 ♀♀ du Finistère, soit 1 de 60 — 4 de 61 — 6 de 62 — 3 de 63, donnant une moyenne de 61,8 avec un minimum de 60 et un maximum de 63.

Notre matériel de comparaison nous a donné :

Pour 22 ♂♂, 65-70 (min. et max. des auteurs : 64-72).

Pour 32 ♀♀, 64-68 (min. et max. des auteurs : 64-69).

L'écart pour les oiseaux bretons est de 5 mm. pour les ♂♂ et de 3 mm. pour les ♀♀.

L'aile de l'oiseau bas-breton est notablement plus courte que celle de la race nominale, sans toutefois atteindre les minima de la race anglaise *Parus cæruleus obscurus* Prazak 1894 (♂♂ 60-65, ♀♀ 57-64); par contre elle n'atteint pas les maxima fournis par la race nominale et ne les dépasse que très légèrement en ce qui concerne les ♂♂ d'*obscurus*.

Longueur de la queue

20 ♂♂ du Finistère, soit 8 de 48 — 1 de 49 — 5 de 50 — 3 de 51 — 2 de 52 — 1 de 53, donnant une moyenne de 49,6 avec un minimum de 48 et un maximum de 53.

14 ♀♀ du Finistère, soit 1 de 44 — 7 de 47 — 6 de 48, donnant une moyenne de 47 avec un minimum de 44 et un maximum de 47.

Notre matériel de comparaison nous a donné :

Pour 22 ♂♂, 52-56 (min. et max. des auteurs : 52-56).

Pour 32 ♀♀, 50-54 (min. et max. des auteurs : 51-56).

L'écart pour les oiseaux bretons est de 5 mm. pour les ♂♂ et de 3 mm. pour les ♀♀.

La queue de l'oiseau breton est très sensiblement plus courte que celle de la race nominale; elle égale à peu près celle d'*obscurus*.

Longueur du tarse

20 ♂♂ du Finistère, soit 6 de 15 — 14 de 16, donnant une moyenne de 15,7 avec un minimum de 15 et un maximum de 16.

14 ♀♀ du Finistère, soit 8 de 15 — 6 de 16, donnant une moyenne de 15,4 avec un minimum de 15 et un maximum de 16.

Notre matériel de comparaison nous a donné :
Pour 22 ♂♂, 16-17 (min. et max. des auteurs : 16-17).
Pour 32 ♀♀, 16-17 (min. et max. des auteurs : 16-17).
L'écart pour les oiseaux bretons est de 1 mm. pour les ♂♂ et les ♀♀.

Le tarse de l'oiseau breton a la même longueur que celui de la race nominale et de la race anglaise; sa couleur brune est intermédiaire comme intensité entre celle de ces deux races.

Longueur et forme du bec

20 ♂♂ du Finistère, soit 10 de 7 — 10 de 7,5, donnant une moyenne de 7,2 avec un minimum de 7 et un maximum de 7,5.

14 ♀♀ du Finistère, soit 6 de 7 — 8 de 8, donnant une moyenne de 7,6 avec un minimum de 7 et un maximum de 8.

Notre matériel de comparaison nous a donné :
Pour 22 ♂♂, 7-8 (min. et max. des auteurs : 7,5-8).
Pour 32 ♀♀, 7-8 (min. et max. des auteurs : 7,5-8).
L'écart pour les oiseaux bretons est de 1/2 mm. pour les ♂♂ et de 2 mm. pour les ♀♀.

Le bec de l'oiseau breton, en ce qui concerne les ♂♂, est à peu près équivalent à celui de la race nominale, toutefois ses maxima atteignent tout juste les minima de *cæruleus*. Le bec des ♀♀ est sensiblement équivalent à ceux de *cæruleus* et d'*obscurus*. Bec conique, large à sa base et d'un brun très foncé tirant sur le noir franc, plus foncé donc que les becs des races les plus sombres (*obscurus*, *ogliastræ*, *harterti*) avec les commissures et la pointe de couleur corne claire.

Le Poids

Nous avons pesé 35 oiseaux, 21 ♂♂ et 14 ♀♀.

Le poids moyen pour les ♂♂ a été de 11 gr. 3 et pour les ♀♀ de 10 gr. 9, soit un léger avantage de 1 dgr. marquant seulement une tendance des ♂♂ à plus forte constitution.

En fait, on ne pourrait jamais faire état du poids, à quelque époque que ce soit, pour la détermination des sexes.

La variation de poids a été pour les ♂♂ de 10 gr. 3 (20 novembre) à 12 gr. (29 décembre et 7 mars). Pour les ♀♀ elle fut de 9 gr. 7 (19 novembre) à 12 gr. 3 (22 février). Ce dernier maximum a d'ailleurs été très influencé par le contenu de l'estomac rempli de débris de châtaigne.

La coloration

Parus cæruleus est, de toutes les espèces bretonnes que nous avons étudiées jusqu'ici, celle qui paraît avoir le moins subi l'influence de son milieu, sa coloration s'identifiant à quelques nuances près et des plus subtiles à celle de la forme nominale *cæruleus* adoptée antérieurement à 1894, année où commença le morcellement subspécifique de l'espèce, pour désigner globalement tout le peuplement européen.

Après un examen très attentif et des comparaisons de spécimens en plumage frais, soit d'automne, nous sommes en mesure de pouvoir dire que l'oiseau breton marque quelque tendance à se rapprocher un peu de l'oiseau anglais *Parus cæruleus obscurus* Prazak, sans toutefois pouvoir s'identifier à cette forme particulièrement colorée et très aisément discernable.

Joues et sourcils sont plus clairs que chez *obscurus* avec la bande blanche frontale nettement accusée, alors qu'elle est souvent à peine visible chez l'oiseau anglais dont la calotte atteint presque la naissance du bec à l'aide d'une petite zone d'un blanc grisâtre se mariant insensiblement au bleu de la calotte. Les pointes blanches des rémiges secondaires sont intermédiaires comme importance et comme forme entre celles de *cæruleus* et celles d'*obscurus*, c'est à dire qu'elles sont moins larges, moins claires et moins en demi-lune que chez *cæruleus*, mais toutefois un peu plus larges, moins grisâtres et un peu plus en demi-lune que chez *obscurus*. Son dos est légèrement plus foncé et ses dessous d'un jaune un peu plus sombre que chez *cæruleus* (1). Enfin, ses dimensions, ainsi que nous l'avons constaté précédemment, étant in-

(1) On a, en allant de la forme la plus claire à la plus sombre : *P. c. cæruleus* (Europe continentale), *P. c. ogliastræ* (Corse et Sardaigne), *P. c. harterti* (Portugal et Espagne), *P. c. obscurus* (Iles britanniques).

férieures à celles de *cæruleus* tout en n'atteignant pas les minima d'*obscurus*, rien donc ne devrait s'opposer à désigner l'oiseau breton par la formule *Parus c. cæruleus* ⪌ *obscurus*. Cette dénomination, ainsi que nous allons le voir par la suite, n'est malheureusement pas satisfaisante *pour la raison que l'oiseau français n'est pas précisément nommé* et que, aucun systématicien n'ayant étudié jusqu'ici l'espèce *cæruleus* en ce qui concerne le peuplement français, nous nous trouvons contraints d'adopter la dénomination nominale d'abord parce qu'elle se trouve être momentanément la plus satisfaisante et aussi pour ne pas prêter l'appui d'un nouveau crédit à une dénomination subspécifique que, ainsi que nous allons le voir par la suite, nous nous refusons à entériner.

Longtemps comprise dans la forme linnéenne *cæruleus*, la Mésange bleue française en a été séparée subspécifiquement par quelques auteurs qui ont cru devoir adopter pour tout le peuplement français le nom de *Parus cæruleus tourandericus* donné par Bacmeister et Kleinschmidt aux Mésanges bleues de l'Est français sur le vu de cinq spécimens de l'Argonne et dont la formule d'aile serait : 2e rémige = ou < que 8e. Or, on sait que chez l'espèce nominale la 2e rémige est précisément égale à la 8e ou plus longue qu'elle ! Il ne demeure donc déjà plus de valable que la formule : 2e < que 8e, et nous allons voir qu'elle ne saurait être plus satisfaisante. En effet, sur 7 spécimens de *P. c. ogliastræ* en provenance de la Corse, nous avons trouvé trois fois cette formule d'aile et Jouard, de son côté (1), l'a rencontrée sur la majorité des oiseaux qu'il a étudiés en provenance des Pyrénées-Orientales ! Ces simples constatations enlèvent toute valeur à l'existence de *tourandericus* puisque le seul caractère d'identification de cette forme cessant d'être exclusif ne saurait donc plus être d'aucun recours.

Notre stock d'oiseaux bretons nous a donné 10 fois : 2e = 8e — 22 fois : 2e > 8e et 2 fois : 2e < 8e (2). Dans notre matériel comparatif de *P. c. cæruleus* nous avons trouvé 22 fois : 2e = 8e — 25 fois : 2e > 8e et 10 fois :

(1) De la variété subspécifique de *Parus cœruleus* dans l'Europe occidentale (R.F.O. n° 234, novembre 1928).

(2) Pour deux oiseaux de novembre et décembre qui pouvaient être, il est vrai, des hôtes d'hiver.

2e < 8e. Il est donc démontré que ce dernier caractère (2e < 8e) tout en se rencontrant un peu moins fréquemment que les deux autres est éminemment instable puisqu'il existe à l'état sporadique chez toutes les formes de l'espèce *cæruleus*. En faut-il davantage pour permettre de conclure que *touraudericus* est à rejeter, car s'il est déjà peu vraisemblable qu'une race puisse se trouver ainsi étroitement localisée, il est, au surplus, inadmissible d'en étendre l'habitat à toute la France dans le seul but semble-t-il de donner, avant toutes recherches sérieuses, un nom particulier aux Mésanges bleues qui la peuplent (1).

Jouard avait pensé à proposer le nom de *P. c. exiguus* pour nommer globalement les oiseaux français qui sont, en effet, généralement un peu plus petits et légèrement plus sombres que ceux de la forme linnéenne *cæruleus*. Est-ce bien nécessaire ? Ce serait, en tout cas, plus logique que l'adoption généralisée et à base d'erreur, de l'impossible *touraudericus*.

Pour conclure, disons que l'étude systématique de la Mésange bleue en France serait entièrement à reprendre : elle est ingrate et nous ne pensons pas qu'elle soit de nature à donner des résultats bien inattendus, mais elle devrait quand même tenter un ornithologiste courageux qui devra plutôt s'efforcer, en évitant de surcharger une nomenclature déjà trop lourde, de circonscrire les divers peuplements français, pour autant que la chose soit possible ou souhaitable, en précisant leurs tendances à se rapprocher, à s'éloigner ou peut-être même à se différencier assez nettement pour être nommés, des races anglaise ou nordique.

ETUDE BIOLOGIQUE

Le milieu. — La Mésange bleue vit sur les mêmes biotopes que la Mésange charbonnière et mène une vie parallèle. Elle est répartie sur les mêmes formations,

(1) Bachmeister (V.P.F. Ergänzungsband, fasc. 2, p. 181) a fait très sagement rentrer *touraudericus* dans la synonymie de *P. c. cæruleus*, mais nous avons été surpris, surtout après l'étude de Jouard si peu favorable à *touraudericus*, de voir cette forme réapparaître ici comme qualificatrice pour toute la France (!) dans l'*Inventaire des Oiseaux de France*. Nous sommes certains que M. Mayaud, à l'occasion du prochain travail d'ensemble, ne pourra que revenir sur ce que nous considérons comme une erreur.

mais avec moins de restrictions en ce sens qu'elle s'accommode plus facilement des parties à végétation pauvre ou rabougrie. Sa répartition paraît se faire sur une grande étendue et elle est moins liée, tout au moins en hiver, par son mode d'alimentation, aux mêmes conditions de vie. Elle apparaît également plus erratique. Ses séjours loin des parties boisées sont plus fréquents et elle se répand bien plus que la Mésange charbonnière sur les parties à végétation basse, voire les landes qu'elle visite sans que sa population globale paraisse l'emporter. Les effectifs des deux espèces se balancent : ici plus fort, là plus faible.

L'association sociologique. — Comme pour la Mésange charbonnière, il n'en apparaît point de spéciale.

Le comportement. — Les lois qui régissent le comportement saisonnier et les déplacements des Mésanges charbonnières règlent dans les mêmes mesures ceux de la Mésange bleue. Toutes deux se rencontrent à peu près partout associées et c'est entre ces deux espèces qu'existe la plus grande affinité biologique. Des différences de régimes bien tranchées peuvent jouer cependant à certaines époques et influencer des fréquentations différentes. Elles ont cependant peu d'effet parce que les matières recherchées plus spécialement par chacune des deux espèces appartiennent aux mêmes formations fréquentées et ce serait en définitif se répéter que de résumer le comportement de la Mésange bleue.

Les couples formés au printemps semblent indissolubles et continuent durant l'automne à vivre sur le même horizon plus élargi. Cependant, le relâchement des liens conjugaux et l'élargissement du canton marchent de pair avec le déroulement des mauvais jours, tandis que le phénomène inverse se produit à l'approche du renouveau sexuel.

Les jeunes sont erratiques. D'abord, après l'émancipation, chacun vit plus ou moins individuellement et à sa fantaisie, puis intervient le groupement de quelques unités, peut-être d'une famille qui pousse plus loin ses recherches alimentaires et demande à un canton plus élargi la quantité que la raréfaction des proies ne permet plus de récolter sur le canton originel. Ainsi, peu à peu, les oiseaux s'en éloignent-ils, transhumant jusqu'aux lieux

où ils rencontreront le nécessaire par les mêmes voies qu'empruntent les Mésanges charbonnières et à leur manière s'installent et repartent lorsque les conditions de vie cessent de plaire ou s'épuisent. Toutefois, ils ne s'éloignent jamais assez pour être taxés de migrateurs (1). On les rencontre un peu partout en ce début d'automne et plus tard aussi bien dans la futaie-parc que dans les taillis, le long des haies, les talus boisés ou couverts de ronciers ou d'ajonc, de la vallée au plateau.

Les Mésanges bleues se complaisent dans la recherche de l'insecte, s'y attardent plus longuement en saison que les Mésanges charbonnières et continuent à y consacrer chaque jour plus de temps qu'elles. C'est là le fait principal qui les différencie le plus. Elles n'abandonneront jamais d'ailleurs complètement cette poursuite, mais avec leur raréfaction sont obligées de balancer le manque de quantité par des prélèvements végetaux. Ainsi, en novembre, aucune Mésange bleue d'un canton boisé ne descendra sur un tas de marc de pommes, trouvant encore assez d'invertébrés à l'encontre des Mésanges charbonnières et nonnettes. C'est peut-être cette hantise dans la recherche des invertébrés qui fait qu'elles amplifient bien plus que les autres *Parus* la diversité de leur domaine de chasse et que certaines de ses petites bandes se cantonnent volontiers en hiver sur des régions relativement pauvres en bois comme le sont certains plateaux des pénéplaines ou certains horizons de la zone maritime. Elles fréquentent surtout là les haies de ronce, y prélévant aussi quelques baies ou quelques graines.

D'une manière similaire on la trouve sur les terres pauvres avoisinant les chaînes de sommet dans la « montagne » où certaines se fixent dans les mêmes conditions (2). Mais le plus grand nombre s'attache toutefois

(1) Parmi un lot d'oiseaux bagués au printemps à Fouesnant, par le Dr Marsille, et repris sur place ou à peu de distance durant l'hiver figure une Mésange bleue (in litt. mihi du 30-12-43).

(2) Au bord de la mer, à Primel, quelques oiseaux passent toujours l'hiver et un couple au moins s'y installe chaque année dans un trou de mur. En fin novembre et décembre nous rencontrons de temps à autre des bandes de Mésanges bleues dans les landes de la montagne hautes de 1 m. vers les sommets des Kragous, Roc'h go, Roc'h Labao,... cote 240 Toul a baajou Plourin. En 1943, une nichée fut élevée dans le tronc d'un pommier sauvage, à la ferme de Croas-ver-goz, en Le Cloître Saint-Thégonnec, îlot de quelques arbres perdu dans la lande, en bordure des tourbières

aux parties bocagères ou boisées du pays, vivant dans la compagnie des Mésanges charbonnières.

Elles se livrent dans les arbres à la même gymnastique pour découvrir leurs proies en paraissant y mettre plus d'attention et surtout plus d'application, et y trouvent aussi comme l'autre espèce, mais avec moins d'appétance semble-t-il, les faînes, châtaignes ou glands (ces derniers étant beaucoup moins recherchés). Cependant, ce n'est qu'au plus fort de l'hiver qu'on les voit à terre, sur le tapis des feuilles mortes, bien que dès novembre les estomacs contiennent des traces de ces diverses amandes; là aussi, alors que les exigences de la température en particulier les rassemblent en plus grand nombre, elles semblent plus suivre que commander les mouvements de la petite bande qui passe et dont elles font temporairement partie. A l'époque des semailles, elles ne négligent pas la visite des champs fraîchement ensemencés et y font au passage des prélèvements de quelques grains qu'elles traitent comme les amandes, à la manière de toutes les autres espèces de Mésanges.

L'objet trouvé est toujours emporté au bec pendant un court vol jusqu'à une branche voisine, puis saisi par une patte qui le coince sur cette dernière; alors seulement les mandibules commencent leur travail. Aidées par les mouvements de droite et de gauche de la tête, elles pénètrent la pièce à la façon d'une gouge et en arrachent une parcelle ou bien donnent des coups de bec répétés, à la façon dont on se servirait d'un pic, et, le dernier morceau ingéré, s'envolent.

A partir de la fin de décembre, la vie de la Mésange bleue et celle de la Mésange charbonnière tendent à se différencier. Pour la première, une alimentation végétale moins restrictive la pousse à fréquenter des formations où la seconde ne la suit qu'à regret et même point du tout lorsque la végétation arbustive fait presque défaut. Elle remplace à ce moment les baies d'arbres, pour lesquelles elle n'a point de goût immodéré, par les graines du Paturin (*Poa annua* L.) qu'elle recherche avec assiduité. Aux heures les plus favorables de la journée elle chasse l'insecte et le rapport minime de cette recherche la retient longtemps à terre, sur les bords herbés des champs, les trèfles, les cultures sarclées de primeurs, les bas côtés des chemins, les allées herbeuses du jardin, par-

tout enfin où le Paturin étale ses panicules. Mais c'est particulièrement pendant l'heure qui précède son coucher que la Mésange bleue agit de la sorte, comblant ainsi, dans une large mesure, le déficit alimentaire de la journée.

A partir du début de l'année, c'est dans les champs qu'il faut rechercher la Mésange bleue, quand elle ne passe point son temps dans les hautes branches des arbres et moins souvent sur les feuilles mortes de la futaie. Toutefois, ceci ne représente que la ligne générale de son comportement toujours influençable par des conditions biotopiques locales. Nous signalerons entre autres celle créée par l'abatage des gaulis à partir de janvier-février. L'exploitation du taillis ou l'émondage des branches des arbres des talus donne lieu à leur rangement en files persistant sur place durant un laps de temps indéterminé allant jusqu'à leur fagotage. Il est curieux de constater combien ces amas de branches attirent la Mésange bleue et bien plus encore la Mésange charbonnière. La cause en paraît élémentaire, sans doute le desséchement continu des branches produit-il un exode des insectes mis ainsi plus à portée de l'oiseau; peut-être aussi le piétinement du sous-bois, le bouleversement des cachettes sous les feuilles mortes et le tapis végétal durant le travail des élagueurs produisent-ils au contraire un exode vers le nouvel abri.

En mars, une autre cause, la floraison des Saules (*Salix*) vient encore troubler le comportement général. L'épanouissement de leurs fleurs mâles est le signal pour les oiseaux qui peuvent en profiter d'un renoncement quasi total des recherches des baies tombées à terre et d'un exode partiel et temporaire vers les vallées. Nous donnerons les causes de ce comportement dans la partie traitant plus spécialement du régime.

Jusqu'à cette époque, les Mésanges bleues sont peu disertes. Soit par couple, soit en bandes, elles bavardent peu, poussant de petits cris de liaison : *ti ti ti ti ti tit* ou bien *ti ti ti tit tsi tsit* ou encore des *psit* doux et répétés plutôt faibles, susurrés tout en travaillant activement à la recherche de leur nourriture. Ces cris sont davantage ceux de la petite bande que du couple qui, lui, répète un plus ou moins grand nombre de fois ses *tsi iii it* aigrelets ou parfois fait entendre des *t'riii de dedet* avec variante *trr dédé* qui, tout en étant cri d'appel et de

liaison, paraît marquer la curiosité et l'inquiétude, et peut se transformer en *tsi tsi tédêt* ou encore en *titit dédé dédet trrre*. Chacun de ces cris est plus ou moins répété en série et bien plus souvent prononcé. Un autre s'apparente à ces derniers et nous paraît sous ses diverses formes n'être qu'un cri de présence dont se sert plus particulièrement l'oiseau à partir de la nouvelle phase sexuelle. Soit des : *trr un un un* ou encore des *tsin tsin trrr eun*, des *tsi tsi un un un* ou des *hû tsi tsi un un un* légèrement nasals, cris de contentement d'oiseau cherchant sa nourriture, ou bien des *trrrù ù it* de curiosité.

De bonne heure dans l'année, les mâles reprennent possession du canton de nidification, si tant est que les vieux l'aient jamais quitté. Le signal en est donné par quelques notes : prélude du chant véritable, plus agréable de son, et que l'on commence à entendre en janvier, avec plus ou moins de pureté (en 1937, le 25 janv., le 30 en 1939, le 19 en 1941, le 22 en 1943) et qui s'entend partout en février, preuve que les mâles ont fait leur choix dès cette époque. Il est d'ailleurs courant, dès ce moment, de rencontrer un ou deux mâles faisant leur cour à une même femelle qu'ils accompagnent, l'un lui faisant des invites se traduisant par des *tui fuuuuu* répétés, l'autre n'étant qu'un figurant qui déclanchera la bagarre aussitôt que ses instincts le pousseront à faire acte de compétiteur interessé.

Le chant par lequel le mâle assure et proclame sa prise de possession du cantonnement de nidification se compose de quatre ou cinq sons scandés, les premiers aspirés pour s'épanouir et s'étaler en une nappe de notes argentines à sonorités ondulées. C'est un chant simple et gai. Nous l'avons noté avec différents accents et variantes suivant l'époque et croyons pouvoir en donner comme suit une représentation d'onomatopées fidèles :

u ti tirrr aussi *u u ti tirrr* — *titi uuuu* — un *tsi tsi û tsi tsi uuuu* — *tsu tsu tsiiii* — *psi psi tu uuu* (±*t*) — *hû hû tsi tsi ii* — *u titi uuuu* — *uu sti sti iiii* — et plus tard encore *psi psi tiu tiu tiu tiutiutiu* (plutôt le son *psi* que *tsi* et *tiu* que *u* ou *iu*).

Ce chant se prolonge autant que dure la nidification. Certains jours il commence à être poussé de bonne heure le matin, mais au plus tôt un quart d'heure après l'émis-

sion matinale du Merle. Il cesse en juin ou au début de juillet pour être repris irrégulièrement jusqu'à la fin de l'été (27 juillet, 31 août, 2 septembre 1943).

Le chant véritable n'apparaît en fait qu'un mois environ après le chant de canton. Il a des rapports étroits dans le rythme avec celui de la Mésange charbonnière, mais la Mésange bleue ne paraît point en vouloir prodiguer l'émission. Voici comment nous l'avons noté au courant d'une saison :

tsi un tsi un tsi un... plus clair, plus précipité, plus bref, moins chantant que celui de la Mésange charbonnière;

tsi uuu tsi uuu tsi uu tsi au rythme de la Mésange charbonnière, mais de consonnance plus argentine avec, comme caractéristique, le tremblement des sons *u;*

tsu tsitsiu tsitsi u tsitsi dans le ton de la Mésange bleue, mais moins sonore, plus aigre que celui de la Mésange charbonnière;

sti dit stidit stidit uv... le *stidit* dit parfois seul ou répété de deux à trois fois, la terminaison en *u* longue, aspirée, que rend bien la finale traînante en *uv* (1).

Entre temps, tandis que les chants se développent et se perfectionnent, on assiste à la formation du couple et au resserrement de ses liens : dans les bandes, un mâle recherche une femelle, d'autres se poursuivent, certains s'isolent, le temps est venu des frémissements d'ailes, des cris zézayés d'invite au rut, des poursuites et des bagarres, des figures de vol nuptial, amorces de vrilles en vol plané. Concurremment, les cris sont plus fréquents, expriment des sentiments plus divers, la femelle restant cependant toujours bien peu loquace.

Il est des *tu ti dit tizit*, des *trrr iii it* de contentement, des *tsi un un un* déjà signalés, légèrement nasals, d'accent plus aigre et plus scandé que ceux de la Mésange charbonnière, des *tsi tsi tsi hut* précipités, des *tsi tsi uuu tsi tsi* d'appel comme des *tsi tsi tiut*, aussi des *pti ti i in* nasals et acides qui paraissent être un avertissement, un

(1) En 1937 nous l'avons entendu pour la première fois le 25 janvier, ce qui est étonnant de précocité. Ceci dans un jardin où le lendemain dans le même pommier, nous pouvions observer deux mâles qui accompagnaient une femelle et dont un seul lui faisait la cour. Le surlendemain, au même endroit, se tenaient encore deux oiseaux : un mâle y suivait une femelle de branche en branche, entr'ouvrant et [illegible] les ailes avec [illegible]

appel inquiet et encore des *tsu tui* qui sont peut-être un premier essai de prélude au chant

Parallèlement au développement de la voix, le renouveau de la nature change les conditions de vie et influence le comportement. Peu à peu, les stations à terre sont écourtées à l'avantage des saules fleuris, puis des feuillus aux bourgeons qui se gonflent, des Chênes surtout. Dans les arbres, les Mésanges bleues se balancent accrochées aux plus fines brindilles dont l'extrémité, le bourgeon, paraît plus particulièrement retenir leur attention. Dans quel but ? L'inspection de contenus stomacaux nous le révélera en partie.

Avec le soleil renaissant, toute la microfaune des insectes reprend son activité, et la Mésange bleue peut de nouveau retourner à sa nourriture favorite pour bientôt n'en plus faire qu'une exclusivité.

La croissance des testicules marche de pair avec les différents changements physiologiques de l'oiseau. Leur couleur, en général crème, peut tourner chez certains individus au jaune paille, au blanc crème ou au jaune crème. Le début de leur croissance paraît coïncider avec l'apparition du chant de canton dans la deuxième quinzaine de janvier. Dans la première de février nous avons déjà trouvé un testicule gauche mesurant 2 mm. 1 de grand diamètre; dans le courant de mars, les 7, 16, 17 et 21, des testicules respectivement de 2, 4 8, 3 8, 6 1 mm., les 6, 8, 12, 23 et 29 avril donnent des tailles extrêmes avec 5, 6.5 et 5.8, 6, 7 et 7, 8.5 mm. Cette maturité sexuelle atteinte, la ronde des Mésanges a vécu et l'on n'observe plus avant la deuxième quinzaine d'août de nouveau rassemblement. D'ailleurs, depuis la fin de mars, les recherches entreprises pour trouver la cavité de nidification laissaient prévoir l'isolement du couple, absorbé par les préliminaires de la nidification.

Nous n'avons point observé de mue par chute de plumes durant la période envisagée, un seul oiseau (un mâle du 19 nov.) remplaçait encore quelques plumes (accident ou terminaison tardive de la mue ?) aux deux extrémités de la ptérylie dorsale. Cependant, une mue ruptile a lieu au printemps, particulièrement sensible chez les mâles (7 16-17-21 mars, 6 8-12-23 avril, 29 mai) où le jaune des dessous s'intensifie et où le bleu de la

calotte s'éclaircit, passant du bleu France au bleu céleste.

La nidification. — Depuis la mi-mars (15 mars 1936, 23 mars 1937, 19 et 20 mars 1938), on peut surprendre le couple de Mésange bleue à la recherche de la cavité dont il fera choix. Nous pensons que ce choix est l'apanage d'un seul oiseau (probablement la femelle), car, sans que les membres du couple se quittent jamais, un seul des oiseaux inspecte avec assiduité les fissures, trous cavités dans les arbres ou les murs, les visitant les uns après les autres en s'agrippant à l'écorce ou à la pierre. L'oiseau se pose au bord de la cavité et y pénètre autant qu'il le peut. Si elle est reconnue insuffisante, il passe tout de suite à une autre, si elle paraît lui convenir, il bascule dans l'ouverture, pénètre à l'intérieur, reconnaît les lieux et répète ainsi son manège jusqu'au choix définitif. Il doit la trouver de convenance parfaite, car il ne travaille jamais du bec pour l'améliorer, tout au plus soustrait-il quelques déchets intérieurs et se livre-t-il parfois à quelques grignotages des bords du trou de vol, afin d'en rendre l'accès plus facile.

L'essence de l'arbre n'a aucune influence sur la détermination de l'oiseau : comme la Mésange charbonnière, il ne marque aucune prédilection spéciale, mais nicherait toutefois plus souvent qu'elle dans les murs de pierre, ainsi qu'il arrive fréquemment dans les murs des bâtiments de fermes bretonnes montés en pierres et argile gâchée. La hauteur de la cavité lui est tout aussi indifférente ; cependant, la plus basse que nous ayons constatée était de 0 m. 30 à partir du sol, elle peut atteindre jusqu'à 7 ou 8 mètres, mais la moyenne est de 1 m. 50 à 3 m., bien plus probablement parce que c'est la hauteur moyenne où la carie produit les cavités propices que par un choix particulier de l'oiseau.

L'orientation du trou a une bien plus grande importance. Les mêmes causes exposées au chapitre de la Mésange charbonnière ont ici encore les mêmes effets et président au choix de la Mésange bleue. On s'en rendra compte par le graphique ci-joint, schéma représentatif de 18 trous de vol intéressant des cavités occupées et le dans le secteur s'étendant du N.-E. au S.-O., à l'exception plus récemment découvertes (fig. 1). On remarquera là encore la préférence bien marquée pour les trous situés

dans le secteur s'étendant du N.-E. au S.-O., à l'exception d'un seul trou à orientation plein O., dans un mur de ferme, trou qui avait à sa décharge une protection très proche d'épais Cyprès de Lambert qui le protégeait du vent et de la pluie ainsi qu'un couloir zigzaguant qui menait de l'entrée à la chambre du nid. Deux raisons qui avaient dû très certainement influencer ce choix insusité.

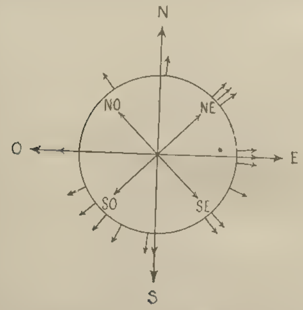


Fig. 1. – Graphique montrant l'orientation des trous de vol.

Quant aux dimensions du pourtour du trou de vol, elles sont en général petites, juste suffisantes pour laisser le passage aux oiseaux qui, parfois, doivent même faire un effort pour pénétrer à l'intérieur. Par la comparaison des cinq plus petits trous de vol de Mésanges charbonnières (dont nous avons seulement indiqué les dimensions des deux plus grands diamètres perpendiculaires dans l'étude de cette espèce) et de la figure 2 de la présente étude, avec les profils courants de cinq trous de vol de Mésanges bleues (fig. 3), on se rend compte qu'on peut avoir les plus fortes présomptions touchant l'espèce de l'occupant par l'examen de ces entrées, sans cependant en obtenir une certitude (1). En général, la Mésange bleue choisit de

(1) Ceci sans préjudice de comparaison avec les trous de vol de Mésanges nonnettes ou de Mésanges huppées.

préférence de petites ouvertures inaccessibles à la Mésange charbonniere, mais elle occupe aussi des trous de dimensions très reduites, adoptés exceptionnellement par cette dernière, parfois aussi, mais plus rarement, elle choisit de grandes entrées typiques de la Mésange charbonnière comme celle figurée ci-contre, qui avait son

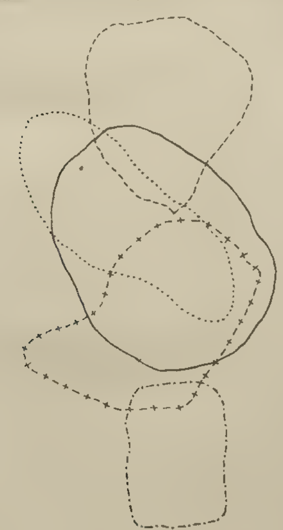


Fig. 2. *Profils de trous de vol en vraie grandeur de* **Parus m. major** *L.*

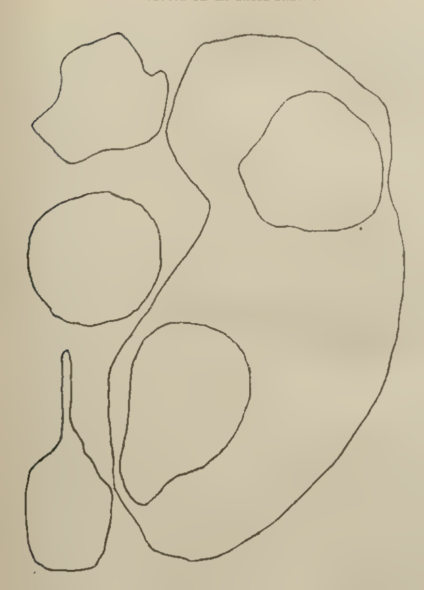


Fig. 3. — *Profils de trous de vol en vraie grandeur de* Parus c. cæruleus *L.*

grand diamètre dans un plan horizontal et qui allait se rétrécissant sur 10 cm. pour aboutir à une cavité tubulaire oblique descendant profondément dans l'axe d'un têtard de Chêne.

Il est rare de voir la Mésange bleue s'emparer de cavités spacieuses où le nid n'occupe qu'une faible partie de l'espace libre. Nous l'avons trouvé une fois au fond d'une large cavité, en couloir légèrement ascendant, tandis qu'un tapis de mousse avait été disposé sur les 38 cm de longueur qui séparait l'entrée fort petite de l'emplacement du nid situé au fond du couloir de bois carié.

Ce fut aussi la méthode employée par une autre Mésange bleue qui avait choisi, dans la loupe de départ des branches maîtresses d'un vieux Pommier, une grande chambre presque de plein pied avec un tout petit trou de vol. Toute la surface de la chambre était recouverte de mousse et formait un plancher horizontal à l'affleurement des bords de la coupe du nid. L'emplacement fut occupé plusieurs années consécutives; chaque année, la carie gagnant, la chambre s'agrandissait, le nid était alors refoulé vers le coin le plus sombre, et la dernière année l'entrée fut même agrandie par un Pivert, ce qui ne parut pas gêner les Mésanges. Mais il est beaucoup plus normal de voir l'espèce s'emparer de cavités plus ou moins tubulaires qui moulent exactement le volume d'un nid moyen. Parmi ces dernières, nous citerons deux cas de curieuse situation.

Dans le premier cas, une cavité tubulaire verticale de 15 cm. était percée au fond d'un pertuis légèrement oblique, laissant tout juste le passage aux Mésanges pour accéder à une nouvelle cavité tubulaire parallèle à la première, mais dans un plan inférieur et au fond de laquelle se trouvait le nid.

Dans le second, la cavité était formée par l'arrachement d'une branche maîtresse de Châtaignier, à l'intersection de deux autres, d'où un long éclat resté en place, cloisonnant la cavité vers l'extérieur tout en laissant une fente verticale sur une hauteur de 2 cm. environ et qui allait s'élargissant vers le sommet. La cavité était en fait un cylindre non entièrement fermé sur sa longueur, mais bouché à ses deux extrémités, dans lequel l'oiseau avait empilé de la mousse formant un bourrelet de 0,30 cm. de longueur le long de la fente. La coupe était

construite sur cet amas et son bord arrivait à toucher la fente à l'endroit où celle-ci devenait assez large pour livrer passage aux oiseaux qui nourrissaient leurs petits.

Cette situation de la coupe par rapport au trou de vol se retrouve rarement, le nid étant bien plus souvent à quelque distance de l'entrée, si la cavité s'allonge dans un plan horizontal et toujours à une certaine distance de la base de cette même entrée (en moyenne 10 à 15 cm.), variant de quelques centimètres jusqu'à un maximum trouvé de 28 cm., si elle se trouve dans un plan vertical. Au delà de cette profondeur, l'oiseau paraît ne point vouloir accepter les lieux, et dans les trous profonds il accumule même plus de mousse qu'à l'habitude pour surélever la coupe à un niveau minimum. La raison doit en être dans les difficultés ou la gêne qu'il éprouve ou éprouverait par la suite à évoluer aussi profondément dans une cavité verticale étroite, une question d'éclairage paraissant peu jouer en la circonstance. Néanmoins, les deux raisons sont-elles valables puisque la recherche d'une plus grande intensité lumineuse est mise en évidence par l'occupation possible pendant plusieurs années de la même cavité avec établissement du nid nouveau construit à un niveau supérieur sur les débris superposés des anciens (1).

Le nid commence toujours par un apport de mousse dont la quantité est fonction du volume de la cavité choisie; elle est rarement récoltée à terre et presque toujours arrachée aux troncs et aux branches par l'oiseau constructeur, l'autre se contentant de suivre et d'accompagner les allées et venues de son conjoint et de lui annoncer un danger possible en l'alertant par des *tsi tsi i* (ou *u*) ou par des appels *trr di dit, trr dudu didit*.

Sans en avoir obtenu la preuve formelle, nous avons de fortes raisons de croire que la femelle seule s'occupe de la construction du nid; un seul oiseau apportait de la mousse le 2 avril 1943, le 6 avril 1938, 14 avril 1935, 21 avril 1937. Comme dans le nid de la Mésange char-

(1) Ceci serait en contradiction avec l'observation précédente de la loupe du vieux Pommier où le nid était chaque année repoussé vers le coin le plus sombre. Tout porte à croire qu'il existe un degré désiré de pénombre moyenne susceptible de varier en plus ou en moins.

bonnière la mousse forme un revêtement généralement continu, un manchon tout autour de la coupe, mais elle peut quelquefois manquer au fond ou sur le côté où la coupe touche la paroi, car le nid n'est pas forcément centré. C'est la matière employée pour coincer la coupe, et on comprendra qu'elle puisse influencer fortement le volume des parties constituantes et le poids total du nid. Elle n'est pas seule toutefois à former le soubassement et son mélange avec de très fines tiges et feuilles sèches de graminées ou autres plantes herbacées, des fibres corticales, voire d'assez gros morceaux de liber ou d'écorce, est plus régulier que dans le cas de la Mésange charbonnière. La récolte des fibres corticales s'opère comme pour la mousse sur les branches et les troncs du voisinage. L'oiseau saisit l'extrémité d'une fibre, l'arrache en portant le plus possible la tête en arrière, puis il recommence sans changer de place jusqu'à ce qu'il ait constitué une bonne becquée qu'il portera alors au nid. La coupe elle-même sera formée d'un matelas moelleux où se rencontrent : duvet végétal, poils et crins de mammifères, parfois un brin de paille, de laine, un bout de ficelle, mais ce qui caractérise particulièrement le nid de la Mésange bleue *c'est la présence de plumes qui manquent très rarement* et souvent s'y trouvent en quantité moindre dans la structure du nid qu'à l'intérieur de la coupe.

Voici quelques analyses extrêmes en poids :

28 Avril : Mousse mélangée à de souples filaments de plantes herbacées (1 gr.), poils souples mélangés à de très fins filaments végétaux et *à des plumes*, en particulier sur les bords (1 Grive, 2 Merles, 32 Ramiers), quelques crins et un petit bout de ficelle .... 5 gr.

6 Mai : Mousse mélangée à des fibres corticales, un gros morceau de liber et des filaments de plantes herbacées; coupe de crin végétal avec quelques brins de Mousse fins et 4 *plumes* formant feutrage.. 5 gr. 5

15 Mai : Feuilles sèches de Graminées, Mousse, un bout de ficelle; très important matelas de poils, duvet végétal et *quelques plumes de Poulets*........ 18 gr.

10 Mai : Mousse, filaments végétaux; poils et crins, *une grosse plume du flanc d'un Geai*...... 20 gr.

11 Mai : Mousse et filaments assez grossiers d'écorce;

Mousse, poils, beaucoup de crins et *de plumes de Poulets* .... 25 gr.

Nous avons pesé l'ensemble des matériaux de 12 nids pour obtenir un poids moyen de 13 gr. 6, inférieur de 2 gr. au poids moyen obtenu pour les 10 nids de la Mésange charbonnière. La différence est faible en poids, mais elle est, par contre, importante en volume si on considère l'état de siccité et le poids spécifique des matières pesées.

Quant aux mensurations de la coupe, nous possédons seulement les mesures d'une seule, prise sur place : diam. 48-49 mm., prof. 35 mm. Par ailleurs, deux autres nids exhumés avec précautions (diam. 53, prof. 32; diam. 67-72, prof. 38 mm.) ne doivent point fournir une garantie d'exactitude suffisante.

On sait combien les Mésanges, en général, peuvent tenir le nid et la difficulté d'en faire partir un oiseau couvant. On lui connaît alors ce réflexe de défense, ce soufflement spécial : un *t'chû* ou *pfoufv* étouffé qu'il pousse en se précipitant vers l'entrée, plumes hérissées, d'une détente brusque des tarses poussant en avant tout le corps : mimique impressionnante lorsqu'elle surprend.

Moins courant sont les *pinn pinn pinn* coléreux que l'oiseau répète en sortant effarouché de sa cavité pour revenir. L'adulte sa surprise inquiète par des *trrriiin tititi titidit*.

Le couple ne paraît point, à l'époque des nids, tolérer un autre couple de son espèce, et l'exception de 70 mètres qui séparaient deux nids de Mésanges bleues ne s'est point renouvelée.

La ponte débute à la fin d'avril et se poursuit en mai. Les pontes complètes d'avril sont peu communes (28 avril) et la majorité des femelles ne les termineront que du 6 au 10 mai. La Mésange bleue est en général moins précoce de quelques jours que la Mésange charbonnière. Différence qu'après des années de recherches nous sentons instinctivement, mais qu'il est difficile d'évaluer en chiffres. Disons qu'on doit obtenir la ponte complète de Mésange bleue dans la semaine qui suit celle où on a trouvé normalement les pontes de Mésanges charbonnières. Une deuxième ponte n'est pas normale si elle n'est de remplacement.

Le nombre des œufs dans les pontes varie de 7 à 11 avec les pourcentages suivants calculés sur celles que nous avons trouvées : 5,5 % de 11 œufs, 28 % de 10, 11 % de 9, 39 % de 8 et 16,5 % de 7, tandis que 197 œufs mesurés pour le Finistère et les Côtes-du-Nord (arrondissement de Lannion) nous ont donné une moyenne de 15.4×11.8 avec des extrêmes pour le grand diamètre de 16.8 (16.8×12.1) et 14.1 (14.1×11.5) et pour le petit diamètre de 13.1 (16.6×13.1) et 10.8 (16×10.8) (1).

L'œuf de la Mésange bleue considéré en série est à pôles obtus (certaines pontes sont à petits pôles allongés ressemblant aux formes les plus courantes de la Mésange nonnette), un peu plus grand, plus constant dans son grand diamètre et plus globuleux bien moins toutefois dans leur ensemble que les œufs de Mésanges huppées. Sur un fond blanc plutôt mat, ils sont sablés d'un semis très clair de points ou de très petites taches d'un brun roux, en général plus serrées et légèrement moins ténues vers le gros pôle, formant rarement une légère calotte. Il existe un nombre variable de types depuis ceux à taches pâles, lavées, presque fondues dans le fond et peu nombreuses qui les apparentent aux œufs de la Mésange à longue queue, voire aux œufs du Troglodyte, certains possèdent les taches roux brique des œufs de la Mésange charbonnière sans jamais posséder les grandes macules propres à certaines de ces pontes. Avec cette dernière espèce, il y a bien entre les types intermédiaires une certaine ressemblance que la taille, au surplus, différencie avec certitude. C'est avec l'œuf de Mésange nonnette qu'on peut le mieux confondre celui de la Mésange bleue. Il s'en distingue par un fond moins blanc, des taches peut-être plus nombreuses et un peu moins disséminées, plus claires, soit plus rousses, moins roux lilas avec une coquille plus obtuse et de dimensions légèrement moindres. Mais tous ces caractères valables pour un ensemble ne doivent point constituer un critère définitif et ne pourront jamais remplacer la détermination sur le vu des propriétaires du nid.

Le régime. — Nous le basons sur l'inventaire de 35 estomacs bien répartis de novembre à juin et sur des observations contrôlées dans la nature venant appuyer nos conclusions.

(1) Moyenne des auteurs : 15.4×11.9.

Le régime est mixte durant la période envisagée, sauf a partir de mai où l'oiseau peut entièrement contenter ses goûts et redevient exclusivement insectivore.

La recherche des invertébrés sous toutes leurs formes est en tout temps la plus grande préoccupation des Mésanges bleues, et ceux-ci constituent aussi longtemps que 12 19 déc des débris de tissus végétaux, du son, de la possible la dominante de leur alimentation Elles n'utilisent les végétaux que pour combler la différence de leurs besoins

Sur ces 35 estomacs, un seulement, du 19 novembre, ne contient pas d'insectes L'oiseau les recherche dans la couronne du feuillage en futaie surtout par beau temps, puis, plus tard, sur les troncs et les branches, les taillis... En octobre et novembre, on le rencontre souvent sur les ronciers dont les mûres attirent de très nombreux Diptères, Hyménoptères, Hémiptères dans la masse desquels il peut choisir Sous bois il descend bien parfois à terre pour rechercher les amandes, mais ne montre pas, pour ces dernières, une appétence particulière et en use seulement lors de la diminution excessive des proies animales. En novembre, l'analyse de 4 estomacs (1 du 14, 2 du 19, 1 du 20 nov.) dénote la présence de menus débris de baies, de pulpes d'amandes, de poussières végétales appartenant surtout aux faînes et aux châtaignes. Nous avons vu l'oiseau attaquer les graines de *Cratægus monogyna*, de *Ligustrum vulgare*, de *Laurus nobilis* et aussi les noix, à la manière de la Mésange charbonnière.

Comme il était à prévoir, l'avance en saison augmente la quantité des matières végétales ingérées par nécessité, mais la proportion des matières animales reste toujours forte et même bien plus que ne pouvait le faire supposer l'étude du régime de la Mésange charbonnière En effet, sur six inventaires de décembre, trois contiennent (5, 12, 19 déc.) des débris de tissus végétaux, du son, de la farine d'amandes mélangés à de nombreux débris d'insectes, tandis que les trois autres (17, 25 et 29 déc.) ne contiennent que des insectes sans autre mélange Cette préférence se concrétise dans l'absence totale de Mésanges bleues sur les tas de marc de pommes provenant de la fabrication du cidre, en novembre et décembre. Tandis que ces déchets attirent en nombre Mésanges

charbonnières et nonnettes, les Mésanges bleues des alentours refusent de recourir à cette provende et continuent inlassablement leurs recherches dans les arbres. Cependant, la pulpe de pomme ne leur paraît pas indifférente à en juger par l'observation suivante : une pomme, de la grosseur d'une noix, oubliée dans l'arbre, est attaquée le 7 décembre par une Mésange bleue qui revient le 9 y prélever quelques becquées, puis continue ses recherches sur les branches; par trois fois le 12, une première fois le matin pour boire l'eau qui séjourne dans la coupe de l'excavation formée, les deux autres fois à la tombée de la nuit; le 16, la pomme est consommée. L'année suivante, l'expérience fut renouvelée à la même place, mais volontairement cette fois et à un an d'intervalle presque jour pour jour, le fruit laissé fut attaqué pour la première fois le 5 décembre, une nouvelle visite eut lieu le 7, mais le lendemain un coup de vent jeta le fruit à terre.

Pendant ce mois, l'oiseau s'attaque aussi aux grains de semences, aux hasards des rencontres et de l'appétit et exploite dans les mêmes conditions les céréales dans les crottins. Sous bois, elle s'empare aussi des Zoocécidies *Neuroterus lenticularis* Oliv., et nous l'avons vu essayer de percer sans succès les galles de *Cynips Kollari*.

Il faut croire cependant que les grosses amandes, faînes, châtaignes, ne sont qu'un pis aller, car aussitôt que les Mésanges bleues peuvent trouver autre chose en janvier elles s'évadent du bois et visitent les champs là où fleurit le Paturin annuel *Poa annua* L. qui leur convient bien davantage à en juger par l'abondance de ses graines vertes ingérées. Sans avoir fait de recherches spéciales sur six estomacs de janvier, cinq (1 du 5, 2 du 8, 2 des 10 et 24 janv.) contiennent respectivement 289, 217, 364, 157, 254 graines vertes de *Poa;* le sixième est rempli par moitié d'amandes et de débris d'un petit charançon xylophage *Orchestes fagi* L. représentant un nombre considérable d'individus.

Cette consommation ne s'arrête pas au seul mois de janvier (1). Bien que l'examen de trois estomacs en fé-

(1) Peut-être parce que notre attention est maintenant plus particulièrement attirée sur le fait, nous avons observé cette consommation à partir de la mi-décembre, en 1943, ou bien peut-être

vrier ne l'ait point décelée, on peut s'en rendre facilement compte par les rencontres journalières de Mésanges bleues récoltant sur les places à Paturin. Nous avons plus particulièrement suivi cette cueillette dans les allées de sable envahies d'herbes (*Poa annua* L., *Mibora verna* P. B., *Saxifraga tridactylites* L., *Polycarpon tetraphyllum* L.) d'un jardin situé au bord de la mer. Les oiseaux d'alentour s'y réunissaient chaque soir, dans l'heure qui précédait leur coucher, et ne cessaient d'y « brouter » que pour rejoindre le trou de mur individuel où ils passaient chaque nuit (1), mais, à cet endroit, un seul oiseau fréquentait encore les lieux le 1er mars (2). Le 7 mars, une analyse donne 169 graines dans un estomac ; le 8 avril 208 graines de graminées vertes (mais qui n'étaient plus de *Poa annua*), le 17 avril, 17 graines de graminée.

Entre temps, et suivant les endroits, les oiseaux reviennent à leurs amandes que nous retrouvons dans trois analyses de février. Toute la documentation recueillie nous permet de supposer que l'insecte constitue la grande préoccupation de l'oiseau et qu'il poursuit cette recherche aussi longtemps que la faim ne le force à se rejeter sur les amandes. Il est remarquable de constater que la consommation du Paturin a lieu presque toujours un peu avant le coucher du soleil, comme si l'oiseau attendait le dernier instant pour faire le plein de son estomac.

l'automne très doux a-t-il eu une influence sur la précocité des fleurs de Poa.

(1) Depuis, dans notre jardin à Ploujean, nous avons constaté la même façon d'agir chez les oiseaux qui le fréquentaient. Elle était automatique chaque soir pendant toute la période indiquée. Parfois des Mésanges charbonnières les accompagnaient et descendaient à terre avec elles. Tous ces oiseaux trottinaient, les Mésanges bleues jusqu'à la rencontre d'un Paturin fleuri dont elles se mettaient immédiatement en devoir de cueillir les épillets, alors que les Mésanges charbonnières ne s'arrêtaient nulle part et paraissaient ne donner que des coups de bec ici et là sans discernement.

(2) Dans cette contrée la Mésange bleue est seulement hôte d'hiver. On remarquera la date du 1er mars qui marque le départ définitif des oiseaux d'une région où ils s'étaient créés des habitudes, date telle que nous devions la concevoir pour leur erratisme de retour vers des horizons plus indiqués pour leur nidification si nous voulons les retrouver cherchant leurs cavités aux dates observées et déjà citées, ce qui accorde à ces oiseaux une période de 3 semaines à 1 mois pour se fixer ailleurs et se coupler.

C'est souvent aussi aux premières ombres du crépuscule qu'il s'arrête sur les crottins pour y chercher encore quelques matières animales.

N'était la présence des graines de Paturin, nous avions pensé un instant interpréter d'une autre manière ces arrêts précédant l'heure du coucher sur le bord des routes ou des chemins et mettre en cause la recherche des graviers, or, il ne peut en être question, *aucun estomac visité n'en contenant la moindre parcelle*, ce qui laisse supposer que la chitine des insectes les remplace utilement en quantité suffisante.

Mars voit aussi l'éclosion des fleurs de *Salix*, nous avons dit combien elles attiraient les oiseaux. Bien que la présence d'anthères et de petites écailles de même provenance n'ait été vérifiée que dans un estomac du 3 mars, nous en considérons la consommation régulière comme certaine. L'examen de châtons (y compris ceux de Noisetiers) après le passage d'un oiseau indique souvent la perte de quelques éléments et permet de supposer qu'il prend ces anthères de ci de là, alors que le but principal demeure la recherche des insectes nombreux qu'attirent ces premières fleurs épanouies. D'ailleurs, vers le 20 mars, lors de leur défloraison, les oiseaux n'y sont pas plus assidus et bien moins certainement que sur certains feuillus et en particulier les Chênes, où ils passent leur temps à examiner l'extrémité des plus hautes branches et en particulier les bourgeons. Ceux-ci étant mis en cause, on pourrait croire que l'unique but de la Mésange bleue consiste en la recherche des bourgeons parasités et à leur épouillage. Les particules que l'on voit parfois flotter et descendre lentement dans l'air, au-dessous de l'oiseau, sont vraisemblablement des débris ligneux rejetés comme inutiles ou détachés pour la découverte de larves, d'imagos... Cela est vrai dans nombre de cas, mais n'explique point la présence dans un estomac (21 mars) de 29 coiffes de petits bourgeons voisinant avec les seuls débris de 3 curculionides. Dans deux autres, du 23 mars et du 17 avril, nous trouvons encore quelques petites écailles brunes de bourgeons, dans d'autres enfin des débris végétaux trop digérés pour pouvoir les déterminer, mais qui doivent être aussi des écailles de bourgeons.

Le travail de l'oiseau ayant toujours lieu à une certaine hauteur, nous n'avons jamais eu l'occasion jus-

qu'ici de pouvoir en vérifier les résultats certains. Il nous paraît bien cependant, après avoir souvent et longuement observé les mouvements et les déplacements de l'oiseau, que la recherche des insectes s'accompagne de prélèvements de bourgeons de Chêne et d'Orme, à la manière des Bouvreuils; nous ajouterons même que les bourgeons qui doivent donner les fleurs sont particulièrement choisis.

En avril, au moment de la floraison des Pommiers, nous rapprocherons le comportement des couples qui les fréquentent de celui que nous avons observé à la floraison des Saules : recherche d'insectes, mais aussi prélèvement d'anthères.

Le peu d'indications spécifiques recueillies pour les insectes ne nous permet pas une grande précision. Nous en dirons peu de chose malgré qu'en général leurs restes représentent un volume de proies qui équilibre largement la partie végétale de la ration. Évidemment dans ces restes, les Coléoptères sont les mieux représentés et parmi eux les Curculionides, ainsi que de nombreuses larves et chenilles à toute époque de l'année. Une fois seulement nous avons pu déterminer un Diptère entier et dans le même estomac la seule Araignée (22 févr. de nos investigations.

En tout état de cause, retenons le goût très marqué des Mésanges bleues pour les proies animales, il dépasse celui de la Mésange charbonnière dans le même temps. Comme elle aussi, elle est carnivore, vient aux débris d'os, de viande ou de lard, achève les petits oiseaux blessés dont elle mange la cervelle, fréquente les surfaces où la terre filtre les épandages d'eaux ménagères qui abandonnent particules de graisses et déchets de cuisines.

(A suivre.)

MODIFICATIONS DANS L'AVIFAUNE DE HAUTE-NORMANDIE DURANT LA GUERRE (1939-1944)

par Georges OLIVIER

En 1938, nous avions dressé, à l'occasion du Congrès Ornithologique de Rouen, la liste des oiseaux de la Haute-Normandie. Cette liste avait été établie, en partie d'après des données bibliographiques, mais surtout d'après nos observations personnelles ou celles de personnes qualifiées. En ce qui nous concernait personnellement, nous avions résumé toutes les observations que nous avions faites pendant 25 ou 30 ans. Il nous paraît donc intéressant de consigner aujourd'hui celles que nous avons pu faire depuis fin 1940, et portant sur les modifications qui sont apparues pour certaines espèces durant la guerre, soit du fait de la guerre elle-même, soit pour toutes sortes d'autres raisons, mais durant la guerre.

Afin de conserver à cette étude le maximum d'objectivité possible, nous devons dire que les conditions d'observation ont été un peu différentes, avant et pendant la guerre; alors que dans les années ayant précédé 1941 nous avions beaucoup observé au cours de sorties en auto ou à cheval, c'est uniquement au cours de promenades à pied et à bicyclette que nous avons pu recueillir les renseignements qui vont suivre.

Ardea cinerea cinerea. Cette espèce qui était déjà très commune a nettement augmenté depuis 1940. Cela s'explique par le fait qu'elle n'a plus été soumise chez nous, comme dans une grande partie de l'Europe, à une assez sévère destruction au fusil, du fait de la guerre.

Cygnus cygnus.

Cygnus Bewickii Bewickii.

Cygnus olor. Nous avons déjà donné au sujet de ces trois espèces des renseignements sur leurs passages exceptionnels durant les derniers hivers (cf. « Oiseau et Rev. Franç. d'Ornith. », 1943, pp. 5-8) ; nous ne reviendrons donc pas sur ce sujet ici.

Nyroca marila marila.

Mergus merganser merganser. Dans l'article cité ci-dessus nous avons cité la présence durant l'hiver de plusieurs oiseaux de ces deux espèces. Pour elles comme pour les trois espèces de Cygnes, la succession de quatre hivers rigoureux suffit à expliquer ces apparitions.

Buteo buteo buteo. La Buse est certainement une des espèces bénéficiaires directes de la guerre. Aux endroits où elle était peu répandue (nous ne parlons pas ici des grands massifs forestiers, mais de bois particuliers, boqueteaux et parcs) elle est redevenue commune, et là où elle l'était déjà, ses effectifs ont certainement encore augmenté, les Allemands, qui étaient à peu près les seuls porteurs de fusil, ne la tirant pas. Il serait à souhaiter que le Saint-Hubert et les autres Associations de chasseurs prennent dès à present en mains la défense et la protection du dernier grand Rapace qui soit encore commun en France. Au lieu de donner asile dans leurs colonnes à une littérature souvent médiocre dans laquelle, pour des mobiles intéressés ou par ignorance, il est déclaré ou entretenu une guerre sans merci aux « Becs crochus » ou aux « Bandits ailés », il serait souhaitable de rendre — ou mieux d'inculquer — à nos compatriotes le goût de la Nature et des êtres sauvages qui l'animent, et de leur faire comprendre que les joies esthétiques que ceux-ci nous apportent, l'emportent et de beaucoup sur les mesquines considérations comptables de leur « utilité » ou « nocivité », d'ailleurs impossibles à fixer ! Le spectacle du vol plané d'un couple de Buses par un bel après-midi de Printemps, au-dessus d'une de nos forêts, ne vaut-il pas les quelques larcins dont ces rapaces se seront rendus coupables envers le gibier ?

Falco peregrinus peregrinus. Pour des raisons analogues, le Faucon pèlerin a vu augmenter ses effectifs en Haute-Normandie, tout au moins pour ceux habitant les falaises et rochers de l'intérieur, car en raison de l'occupation allemande, il ne nous a pas été possible de visiter les falaises maritimes. Toutefois, ayant observé à différentes reprises cette espèce à proximité du littoral dans le Pays de Caux, nous ne pensons pas que son statut ait été gravement modifié par les travaux de défense effectués en bordure de la mer.

Dans les falaises de la vallée de la Seine, plusieurs sites délaissés ont été réoccupés durant ces dernières années.

Perdix perdix. A naturellement augmenté dans de grosses proportions, malgré la chasse que lui a faite l'armée d'occupation et le braconnage intensif et varié auquel elle a été soumise. Ses effectifs ont d'ailleurs diminué depuis 1943.

Coturnix coturnix coturnix. La Caille est — elle — en constante augmentation depuis la guerre. Pendant le Printemps et l'Eté de la présente année (1944), on pouvait l'entendre chanter à peu près partout (Pays de Caux, vallée de la Seine, Roumois, plaine du Neubourg), alors qu'elle n'était que relativement commune en certaines de ces régions. Outre qu'elle n'a pour ainsi dire pas été chassée depuis la guerre, cette augmentation est aussi et surtout le résultat des protections diverses dont elle a été l'objet, principalement de celles qui ont été adoptées par la France et l'Angleterre, en novembre 1937, et dont nous nous sommes personnellement occupé avec M. Maxime Ducrocq et Miss Ph. Barclay-Smith. L'augmentation de la Caille constitue un exemple probant de ce que peut réaliser une protection internationale bien comprise.

Larus ridibundus ridibundus. Cette espèce, en constante progression depuis de nombreuses années déjà, a pu jouir durant la guerre d'une tranquillité totale qui n'a fait que la favoriser encore davantage; en de nombreuses localités où elle se montrait craintive vis-à-vis de l'homme, elle fait preuve aujourd'hui d'une grande fami-

hardie ou tout au moins d'une confiance relative. Puisse-t-elle la conserver après la guerre !

Columba œnas œnas. Avec le Pigeon colombin nous touchons à une des deux énigmes ornithologiques du temps de la présente guerre. Cet oiseau a, en effet, augmenté dans des proportions extraordinaires, mais cette augmentation ayant déjà commencé quelques années avant la guerre, celle-ci ne saurait donc en être la cause.

En 1925 nous considérions ce pigeon comme très rare chez nous, en 1938, nous écrivions (Ois. et R.F.O. 1938, p. 195) qu'il « nichait en plusieurs endroits de notre région »; aujourd'hui — en 1944 — on le voit et on l'entend à peu près partout, et dans certaines localités il est très répandu. Non seulement il a occupé la presque totalité des cavités se trouvant dans les arbres de futaies, parcs et allées, mais il s'est installé en grand nombre depuis deux ou trois ans dans les pommiers creux des clos et des cours de fermes. Il a contribué ainsi à améliorer le ravitaillement de nombre de familles de cultivateurs qui dénichaient les jeunes oiseaux, les engraissaient et les mettaient à la broche lorsque les tickets de viande n'étaient pas honorés.

Certains Colombins ont pris l'habitude de nicher dans les trous des falaises de la Seine — notamment à Orival et près d'Oissel — comme les Pigeons bisets — plus ou moins domestiques — qui depuis fort longtemps sans doute y sont à demeure.

A quelle cause faut-il attribuer cette augmentation ? A la diminution de l'Etourneau que nous verrons plus loin ? Nous ne le pensons pas, vu qu'elle a commencé avant-guerre, à l'époque où les effectifs de l'Etourneau atteignaient précisément leur maximum; d'ailleurs, les cavités choisies par l'un de ces oiseaux ne conviennent que rarement à l'autre. Il faut donc chercher une autre explication et nous n'en trouvons, pour notre part, aucune qui soit satisfaisante.

Columba palumbus palumbus. Le Ramier, déjà en augmentation avant 1939, a encore vu s'accroître ses effectifs depuis lors. Il n'est plus de ville ou bourg dans la région qui nous occupe, où quelques couples n'aient élu domicile dans les jardins ou promenades. Le fait

que cette espèce ne paye plus aux chasseurs — au fusil et aux filets — le tribut d'avant guerre, suffit à expliquer son augmentation; par contre, cette explication n'est pas valable pour le Colombin.

Micropus apus apus. Au cours des étés 1943 et 1944, le nombre de ces oiseaux a été très nettement supérieur à ceux des années précédentes depuis 15 ou 20 ans, atteignant certainement celui des étés chauds de notre enfance (vers 1900 !) (1).

A propos du Martinet, nous voudrions dire à nouveau ici que nous ne croyons absolument pas à son « mutisme ». Ce n'est pas l'oiseau qui est devenu muet, mais bien l'observateur qui est devenu dur d'oreille. Nous avions déjà proposé cette explication quatre ou cinq ans avant la guerre, lors d'une réunion de la Société Ornithologique, et nous nous étions attiré les foudres d'un des membres, partisan convaincu du mutisme, qui nous avait invité à bien vouloir ne pas gratifier notre prochain de nos propres infirmités (car nous avions commencé par déclarer que la pratique de l'aviation nous ayant rendu un peu dur d'oreille, nous ne percevions que les plus forts cris des Martinets).

Or, au cours des loisirs que nous a procurés — avec combien d'autres choses — la présente guerre, nous avons pu nous convaincre que tous les enfants et adolescents perçoivent les cris des Martinets — même lointains — lors des rondes crépusculaires de ces oiseaux, tandis qu'il n'est qu'un petit nombre de personnes âgées de plus de 45 à 50 ans susceptibles de les entendre ; celles-ci ne perçoivent en effet que les cris émis sur les notes les moins hautes et à courte distance (c'est notre cas), quand bien même elles les perçoivent ! Il en va de même d'ailleurs pour les chants et cris des Roitelets.

(1) Au cours du début de l'Eté de 1944, à une date que j'ai malheureusement omis de noter, j'ai pu, à deux reprises, observer l'accouplement de Martinets dans les airs; dans les deux cas, le comportement des mâle et femelle fut exactement celui qui fut décrit par Jourdain et Tucker dans le « Handbook of British Birds », p. 246 et par Dupond dans « le Gerfaut » 1943, p. 61.

Mésanges (Mésange à longue queue principalement) et Cini, comme pour les cris des Chauve-Souris et le chant du Grillon. Nous nous excusons de cette digression, mais ce témoignage ne sera peut être pas inutile lors d'une future discussion sur les « modifications vocales » des Martinets, si elle veut rester objective.

Upupa epops epops. La Huppe, qui nichait communément dans toute notre région jusque vers la fin du siècle dernier, avait diminué dans de très fortes proportions depuis lors (Notre collègue Marcel Legendre, l'a souligné récemment (Ois. et R.F.O. 1943, p. 88). Or, il semble qu'il y ait depuis la guerre une augmentation des effectifs de cette espèce dans notre région, car il nous a été donné d'observer des Huppes en des localités où nous n'en avions jamais vues auparavant. Alors que dans les environs immédiats d'Elbeuf nous ne connaissions, avant 1939, que la presqu'île de Mauny comme lieu de nidification, nous avons, en cette année 1944, observé deux et peut être trois cas de reproduction à proximité de la ville.

— Un couple a niché à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, en un endroit que nous n'avons pu préciser. Nous avons entendu chanter le mâle et vu circuler le couple en mai; en juin nous les avons observés apportant de la nourriture à leurs poussins, entre les bombardements, par projectiles de gros calibre, du pont d'Orival, situé à 600 m. de là, témoignant ainsi d'une grande fidélité au territoire choisi.

— Egalement à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, un autre couple a dû nicher dans les arbres du Champ de Courses.

— Enfin, un troisième s'est reproduit à Saint-Didier-des-Bois, chez mon ami M. L. Chartier, qui a pu observer et photographier à loisir ses pensionnaires. Les jeunes oiseaux n'ont quitté que tard l'arbre creux dans lequel ils étaient nés, car nous avons encore pu les y voir le 3 août; le 5, ils en étaient partis.

Il semble que ces divers cas de reproduction de la Huppe dans une même région ne soit pas l'effet du hasard, mais bien celui d'une augmentation de l'espèce; ceci serait en corrélation avec ce qui a été observé durant ces dernières années en Belgique et en Hollande (cf. Gerfaut 1943, pp. 37-55 et Limosa 1944, p. 14).

A cette modification, il y a plusieurs explications valables : tout d'abord, la diminution considérable des Etourneaux — dont nous parlerons plus loin — doit être prise en considération, ces oiseaux ayant occupé de vive force depuis 2[illegible] ans, toutes les cavités disponibles. Il est cependant étrange de constater que les Pics n'ont guère profité de cette abondance de logements laissés libres par les Etourneaux, alors qu'ils étaient en perpétuelle discussion avec ceux-ci avant guerre pour leur possession.

D'autre part, si la guerre de 1914-1918 a endommagé beaucoup de forêts domaniales et de bois particuliers, amenant conséquemment la disparition de nombre de vieux arbres favorables à la reproduction des espèces cavernicoles, elle a par contre en de nombreux endroits — favorisé celle-ci en mutilant beaucoup d'arbres qui, restés debout, ont offert au bout de quelques années des emplacements très favorables à la nidification de certains oiseaux. Ainsi, M. Robert Régnier nous a signalé que dans la région de Noyon, par exemple, la Huppe, assez rare avant 1914, y est devenue commune depuis quelques années avant 1939 pour la raison précitée. Il n'est pas impossible dès lors que les jeunes oiseaux provenant de cette zone aient cherché — en remontant en éventail vers le Nord — des localités leur convenant.

Enfin, il faut bien le dire, la guerre actuelle a été directement un bienfait pour la Huppe, beaucoup de chasseurs, ou pour mieux dire, de porteurs de fusil, ne pouvant résister au désir d'abattre ce bel oiseau pour le faire ensuite « naturaliser » (!!). On pourrait appliquer à notre région, sinon à une grande partie de la France, les paroles de M. T.-A. Coward quand il écrit pour la Grande-Bretagne (The Birds of the British Isles and their eggs) « The history of the Hoopoe as a british bird is a long disgraceful obituary. »

Souhaitons encore ici qu'une plus juste compréhension du sport cynégétique, des mesures plus efficaces de protection et une indispensable éducation des masses dans le sens de l'Esthétique et de la Nature permettent à la Huppe de reprendre la place qu'elle occupait chez nous il y a un siècle !

L'Administration des Eaux et Forêts, par son exploitation rationnelle des bois, a éliminé de nos forêts tous

les vieux arbres offrant des cavités; fort heureusement elle conserve certains sujets lorsqu'ils présentent un intérêt esthétique indéniable : du point de vue botanique cela est parfait; elle pourrait compléter cette œuvre en favorisant la conservation de certaines espèces animales et, en ce qui concerne les oiseaux, il serait souhaitable que cette puissante Administration prenne l'initiative de conserver quelques arbres creux sans valeur marchande, mais propices à la reproduction de plusieurs espèces; elle pourrait d'ailleurs aller plus loin encore dans ce sens en se chargeant — comme cela a lieu dans certains pays — de l'installation de nichoirs artificiels ainsi que de plantations destinées à la nourriture hivernale des oiseaux.

Les Français, avec leur esprit cartésien et anthropocentriste, oublient trop souvent qu'il n'y a pas que les seuls animaux domestiques — les servant — qui soient dignes d'intérêt; à une époque où la pullulation de la race humaine restreint toujours davantage les possibilités de vie des animaux sauvages, il est indispensable de venir en aide à ceux-ci si l'on veut éviter l'extinction de nombre d'espèces, le passé récent nous fournit à ce sujet des leçons trop éloquentes pour être méconnues.

Riparia riparia riparia. Par suite des nombreux travaux de bétonnage exécutés par l'armée allemande, beaucoup de carrières et de sablières ont été réexploitées, d'autres ont été ouvertes; il s'en est suivi chez nous une augmentation très sensible du nombre d'Hirondelles de rivage qui ont, de ce fait, trouvé beaucoup de localités favorables à leur reproduction; c'est ainsi que des colonies importantes se sont installées dans les sablières d'Oissel et de Tourville-la-Rivière.

Pica pica pica. Cet oiseau n'étant plus détruit au fusil, par le piège ou par le poison, a augmenté d'une façon considérable durant la guerre et directement à cause de celle-ci. La Pie est devenue à ce jour un danger indiscutable tant pour l'avifaune en général que pour le gibier et les oiseaux de basse-cour. Au mois de juin dernier, nous avons assisté à un combat violent d'un quart d'heure environ entre une Pie qui voulait s'emparer de jeunes Perdreaux et la mère de ceux-ci qui les défendait

avec une intrépidité vraiment incroyable, s'élançant et poursuivant l'assaillante.

Garrulus glandarius glandarius. Le Geai est comme la Pie en augmentation constante dans notre région depuis 1939 et pour la même raison, il a maintenant élu domicile dans les bourgs et les villes, allant jusqu'à nicher dans les jardins, au centre de ceux-ci, comme la Pie d'ailleurs.

Turdus viscivorus viscivorus. Cette espèce avait déjà nettement augmenté en nombre entre 1914 et 1939 pour une raison qui nous échappe. Depuis lors, il est indéniable qu'elle a encore vu s'accroître ses effectifs. Aujourd'hui, il n'est guère de région de Haute-Normandie où la Draine ne soit un oiseau commun ou assez commun. Il nous semble aussi que cet oiseau prend bien moins de peine pour dissimuler son nid qu'il n'avait coutume de le faire autrefois.

Phœnicurus ochruros gibraltariensis Encore une espèce qui, comme nous l'écrivions en 1938, était en voie d'augmentation. Depuis lors, la guerre actuelle lui ayant octroyé, par ses nombreuses démolitions, des facilités sans bornes pour sa reproduction il a encore augmenté aussi voit-on aujourd'hui le Rouge-queue noir dans tous les quartiers démolis des grandes villes et de certains villages; perché sur un pan de mur ou sur un tas de matériaux éboulés, il chante modestement d'ailleurs la joie du foyer au milieu des ruines d'autres foyers

Luscinia megarhynchos megarhynchos Durant le printemps de 1944, le Rossignol s'est montré en bien plus grand nombre qu'à l'ordinaire dans les localités qui lui sont favorables en Seine-Inférieure et dans l'Eure Cet accroissement a dû être d'importance, car la remarque nous a été faite par nombre de personnes ne prêtant guère d'attention aux choses de la Nature.

Lanius senator senator Durant le début de l'été 1944 nous avons trouvé aux environs d'Elbeuf - sur le plateau du Neubourg - quatre couples de Pies Grièches à tête rousse, nicheurs, sur une étendue assez restreinte. Il semblerait que cette espèce soit en légère augmentation chez nous depuis quelques années.

Lanius collurio collurio. L'Ecorcheur, lui, s'est montre sans aucun doute en plus grand nombre en 1944 que depuis une quinzaine d'années au moins. Dans la seule région d'Elbeuf-Rouen, nous avons compté cette année 21 couples nicheurs, ce qui est un chiffre nettement supérieur à la normale.

Ainsi que nous l'avons noté dans notre étude sur les Pies-Grièches, cette espèce a fait preuve — tout comme la Huppe — d'une fidélité ou même d'une ténacité extraordinaires envers son territoire de reproduction au cours des bombardements parfois très violents de ce territoire ou de ses environs immédiats. Un couple de ces oiseaux nichant à une extrémité du pont d'Orival et un autre à l'autre extrémité, sont restés en place malgré les bombardements aériens répétés dont ce pont fut l'objet. Deux autres couples nichant entre la gare de Tourville et les ponts d'Oissel (ces deux sites furent bombardés à plusieurs reprises et le second très sévèrement) témoignèrent d'un « cran » analogue; enfin, deux autres couples installés un peu plus loin ne s'éloignèrent jamais non plus. Si d'autres espèces d'oiseaux se maintinrent aussi, ce ne fut pas avec l'impavidité des Pies-Grièches.

Sturnus vulgaris vulgaris. Avec cette espèce nous touchons à la seconde énigme ornithologique dont nous avons été témoin.

L'Etourneau, qui avait été en constante et rapide augmentation de 1910 à 1939, dans toute la Haute-Normandie, envahissant tous les trous creusés par les Pics et toutes les cavités naturelles, nichant partout dans les habitations, chassant Huppes, Pics Verts, Pics Epeiches, Moineaux domestiques et souvent aussi les Mésanges (même des nichoirs artificiels), disparut presque totalement au cours de l'été de 1940. Durant l'hiver 1940-41, en place des bandes comptant d'innombrables individus, on ne vit que quelques petites troupes sans importance. L'époque de la reproduction arrivant en 1941, on pouvait croire que les oiseaux nicheurs reviendraient. Il n'en fut rien: un très petit effectif nicha. A l'automne 1941, le nombre des migrateurs fut en légère augmentation sur l'année précédente, et les reproducteurs furent un peu plus nombreux en 1942 qu'en 1941. A l'automne 42,

l'augmentation se fit encore sentir sur la saison correspondante de 41, mais au printemps de 1943, il n'y eut pas de modification sur 1942. L'automne 1943 en amena bien moins que celui de 1942, et au printemps 1944 on peut dire que cet oiseau n'est pratiquement pas venu ou resté pour nicher; à part quelques couples sédentaires qui occupèrent leurs emplacements favoris, toutes les cavités, tous les trous qui avaient été si disputés pendant plusieurs années restèrent vacants — ou furent occupés par d'autres espèces. A l'heure actuelle (septembre 1944) on peut voir de petites bandes d'Etourneaux en certaines localités (tel le plateau du Neubourg où se rencontrent de nombreux troupeaux de moutons), mais en d'autres endroits, très fréquentés il y a six ans par ces oiseaux, on n'en voit plus un seul.

Nous ne trouvons à ces constatations aucune explication raisonnable, mais il reste une chose certaine : la disparition de l'Etourneau en Haute-Normandie a coïncidé exactement avec la guerre ou, plus exactement, avec l'invasion allemande de 1940.

Serinus canaria serinus. Beaucoup d'encre a coulé relativement à l'extension du territoire de cette espèce. E. Mayr, en 1926, avait publié une étude sur cette extension qui s'opérait en direction du N.-O., et, sur sa demande, H. Jouard avait rassemblé de nombreux renseignements des ornithologistes français, que sont venues compléter depuis d'autres études et notes sur ce sujet. C'est l'ensemble de ces données qu'ont résumé récemment Stresemann (Ornith. Monatsber. 1943, pp. 48-49) et Mayaud (Oiseau et R. F. O. 1943, p. 96).

Vu que nous nous sommes intéressé d'une façon particulière à cette espèce depuis notre jeunesse et que nous avions fourni de nombreux renseignements aux études précitées en ce qui concerne la Haute-Normandie, nous pensons qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de donner ici quelques précisions supplémentaires relatives à cette région.

Nous croyons que le « rush » du Cini vers le Nord a dû atteindre Elbeuf dans les premières années du siècle, car nos premières observations sont de 1907 et, à cette date, il y était déjà bien installé, se reproduisant en

grand nombre dans les jardins de la ville et les vergers des alentours. De 1907 à 1913 et de 1919 à 1927, ce nombre s'est maintenu ou plus probablement a légèrement augmenté, comme nous l'avons indiqué à Jouard (cf. R.F.O., novembre 1927). A cette date, ainsi que nous le précisions également, nous ne l'avions jamais observé au Nord d'une ligne passant par Elbeuf-Rouen et Amiens. Très rare au Nord des limites immédiates de Rouen, il était par contre très répandu dans la ville même, principalement sur la rive gauche. En 1927, il fut observé à Harfleur, par Lasnier, à l'époque de la reproduction, et en 1930, à la limite Ouest de la région qui nous occupe, Corti le vit à Houlgate. En 1933 (17 avril) et en 1938, nous l'observions personnellement à Fécamp, et Mayaud en voyait un à Etretat en mai 1938. Nous écrivions donc la même année (Ois. et R.F.O. 1938, p. 215) qu'il était « commun ou très commun en certains endroits (Vernon-Elbeuf), absent localement à la même latitude et très rare au Nord de Rouen ».

Rensch, en 1941, confirma cette façon de voir puisqu'il ne rencontra aucun Cini dans la région de Neufchâtel, pas plus que sur la côte, entre Dieppe et Saint-Aubin-sur-Mer. Par contre, au mois d'avril de cette même année, il put observer plus de 20 ♂♂ chantant dans les jardins du Havre. Enfin, en 1943 et 1944, un de mes frères observa à Fécamp de nombreux sujets, ce qui prouve que l'espèce y est maintenant bien installée (alors qu'en 1933 et 1938 les observations pour cette ville, et sans doute aussi celle d'Etretat, ne devaient porter que sur des avant-gardes).

Comme le fait remarquer Stresemann, le Cini a donc avancé en suivant la vallée de la Seine jusqu'à son estuaire; puis arrivé là, il s'est répandu à droite et à gauche, en direction du Nord-Est et du Sud-Ouest, en suivant la côte. La période comprise entre 1939-1944 lui a permis d'y consolider ses positions.

RÉVISION DES COLLECTIONS D'OISEAUX RECUEILLIS AU CONGO ET DANS L'OUBANGUI PAR LA MISSION J. DYBOWSKI

(Avril 1891 - Mai 1892)

par le Docteur G. BOUET

La mission accomplie en 1891-92 par Jean Dybowski au Congo, d'où cet explorateur rapporta d'importantes collections d'histoire naturelle, permit aux naturalistes du Muséum d'histoire naturelle, à qui l'étude de ces matériaux fut confiée, d'en publier les résultats et c'est ainsi que parut en 1893 dans « Le Naturaliste » [1] une « Notice préliminaire sur les collections zoologiques recueillies par M. Jean Dybowski dans son expédition à travers le Congo et la région de l'Oubangui », par E. Oustalet. Dès 1892, dans le même journal [2] Oustalet avait décrit quelques espèces nouvelles d'oiseaux que renfermaient les collections de Dybowski. Les mammifères signalés dans la Notice d'Oustalet furent plus spécialement étudiés par E. de Pousargues qui publia en 1897, dans les « Annales des Sciences naturelles Zoologie » un important travail : « Études sur les Mammifères du Congo français » complétant ainsi les quelques données fournies en 1892 par Oustalet.

La « Notice préliminaire » d'Oustalet laissait présumer que cet auteur publierait ultérieurement un travail plus complet qui fournirait aux naturalistes de l'avenir des données précises et définitives sur les récoltes d'oiseaux

(1) *Le Naturaliste*, XV, N° 144, 1er mars 1893, p. 59 à 61 et N° 150, 1er juin 1893, p. 125 à 129

(2) *Le Naturaliste*, XIV, N° 133, p. 218; N° 134, p. 231, 1892.

de Dybowski au Congo et dans l'Oubangui. Malheureusement, Oustalet ne donna pas de suite à son projet et disparut sans reprendre l'étude des collections ornithologiques de Dybowski. Aussi les ornithologistes, n'ayant en mains que la Notice d'Oustalet se trouvent-ils dans l'impossibilité de donner, dans leurs travaux, des précisions soit sur la provenance, le sexe ou la date de capture de la plupart des spécimens de Dybowski. Or on sait l'importance qu'a prise en Ornithologie la connaissance exacte de la répartition géographique des espèces et la création des sous-espèces à peine entrevue à l'époque où Oustalet publiait son travail.

C'est ainsi que dans les deux premiers volumes de son ouvrage « The Birds of the Belgian Congo », J.-P. Chapin relève fréquemment, soit dans la synonymie des espèces qu'il étudie, soit dans le texte même, l'absence de renseignements précis sur la date ou le lieu de capture des oiseaux recueillis par Dybowski.

C'est dans le but de remédier à cette carence que nous avons pensé reprendre la collection Dybowski que possède le Muséum, et étudier à nouveau, grâce aux registres des entrées de notre établissement national et aux étiquettes fort bien établies et présentées qui accompagnent les spécimens du collecteur, la série des récoltes faites au Congo et dans l'Oubangui en 1891-92, collections auxquelles doivent toujours se référer les ornithologistes s'occupant de ces régions.

Nous pensons donc être utile à nos collègues en reprenant ici les listes publiées succinctement par Oustalet en 1893 et en les complétant ou les rectifiant, grâce aux documents que nous avons pu rassembler au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum.

Il nous paraît tout d'abord utile de résumer en quelques lignes le voyage de Dybowski, désigné comme on le sait par le Comité de l'Afrique française pour aller renforcer la mission Crampel partie un an auparavant dans le but de joindre, si possible, nos possessions du Congo à celles de notre Afrique du Nord. Dybowski, professeur à l'École nationale d'Agriculture de Grignon, avait déjà accompli un voyage scientifique dans le sud algérien et ses études antérieures garantissaient sa com-

pétence indiscutable pour la recherche méthodique des matériaux d'histoire naturelle qui devaient, à ses yeux, constituer le complément indispensable de toute exploration en territoires africains jusqu'alors inexplorés et scientifiquement inconnus. Dybowski se fit accompagner de son préparateur à Grignon, M. Charles Chalot, qui devait aider plus spécialement le chef de mission dans la récolte des plantes et animaux et veiller à leur préparation et à leur conservation jusqu'à leur expédition en France.

La mission quittait Bordeaux le 10 mars 1891, touchait Dakar le 21, Libreville le 3 avril et finalement débarquait à Loango le 13 avril, pour n'en repartir, pour gagner Brazzaville, que le 14 mai. On sait que pour parvenir au fleuve Congo, il faut traverser la forêt du Mayombe que ne sillonnait pas alors, comme aujourd'hui, le chemin de fer Congo Océan. Notre voyageur en accomplit la traversée du 17 au 28 mai. Il était à Loudima le 30, en pays de savanes, franchissait le Niari (pays des Bassoundis), était à Bouanza le 5 juin (pays des Babembes) et finalement arrivait à Brazzaville le 17 juin (4°16'30" lat. sud). Il devait, pour des raisons de porteurs et de transport sur le Congo, y séjourner, contre son gré, jusqu'au 19 août et son départ personnel avec Chalot pour la région où opérait Crampel ne put avoir lieu qu'un mois après qu'il eut été informé du massacre de la Mission Crampel à El Kouti. Le 20 juillet, Dybowski put mettre en route quatre de ses compagnons de voyage pour remonter le Congo et l'Oubangui. Ils devaient l'attendre à Bangui, le dernier poste que nous occupions alors sur l'Oubangui. Le chef de mision mit 17 jours pour remonter le Congo et l'Oubangui et ne parvint à Bangui que le 4 octobre (4°21'65" lat. nord). Cette navigation, interrompue chaque soir pour permettre de renouveler le combustible en bois nécessaire à la marche du vapeur, ne permit au voyageur de collecter qu'un petit nombre d'oiseaux malgré plusieurs arrêts forcés, nécessités pour la remise en état de la machine du vapeur. Ce ne fut vraiment qu'après l'arrivée à Bangui que les récoltes devinrent plus abondantes. Après un séjour dans ce dernier poste du 4 au 25 octobre, Dybowski rejoignait le 27 le poste

des Ouaddas par 5° lat. nord et 16°47'30" long. est, que, selon ses ordres, ses compagnons avaient créé et aménagé, avant son arrivée, à l'embouchure des deux rivières Ombella et Kemo sur l'Oubangui. Quittant les Ouaddas le 30 octobre, Dybowski gagnait Bembé (pays des Banziris), un peu plus au nord, y séjournait du 2 au 7 novembre et atteignait enfin le 14 novembre Makobou, l'excamp de Crampel.

Poursuivant sa route toujours vers le Nord, l'explorateur s'arrêtait quelques jours du 16 au 19 novembre chez Zouli, chef des Dakoas près de la rivière Zanvouza (5°46'30" lat. nord, 17°31'20" long. est), et s'efforçait de rejoindre le point où Crampel avait été massacré, gagnait Yabanda (pays des N'gnapouas) par 6°25' lat. nord, du 23 au 25 novembre après avoir atteint, près de ce village, attaqué et mis en fuite le camp des musulmans meurtriers de Crampel. Désirant, malgré la disette de vivres dont souffrait la mission, atteindre Makorou sur le Chari, Dybowski arrivait à marches forcées en vue du grand fleuve tributaire du Tchad le 1er décembre et ne reprenait le chemin du retour vers le sud que le 5 décembre après avoir vengé le meurtre de Crampel.

Le retour jusqu'à Bangui s'effectua par Yabanda (11 déc.), Zouli (16), Bembé (23), Bangui (27). La mission séjourna dans ce dernier poste jusqu'au 14 janvier 1892, puis remonta aux Ouaddas (18 janv.) et de là gagna la Kemo où Dybowski avait résolu de créer un nouveau poste par 6°17' lat. nord et 17°15' de long. est (10 février au 3 mars). De retour à Bangui le 24 mars, Dybowski malade fut obligé de rentrer par Zinga, Liranga, à Brazzaville, où il arriva le 10 avril. Sa santé ne s'améliorant pas, il quitta Brazzaville le 3 mai pour la Côte et arriva en France le 15 juillet 1892 après 16 mois d'absence (3).

Il est nécessaire de rappeler que les pays traversés par Dybowski présentent, du point de vue ornithologique, des caractères bien tranchés qui permettent de situer et de préciser les différences que nous devons rencontrer en

(3) Voir la carte publiée dans *Ois. et Rev. fr. Orn.*, 1942, p. 179 où la plupart des localités citées par Dybowski figurent.

étudiant les récoltes du naturaliste : partant de Loango, où quelques espèces plus particulières à la Côte ont été recueillies, la route suivie traverse une partie de forêt qui se rattache à la « Grande Forêt Hygrophile africaine » : la forêt du Mayombe d'un peu moins de 200 kilomètres de large où les récoltes du naturaliste sont peu abondantes, le voyageur ne pouvant s'arrêter pour chasser, puis entre Loudima, à la sortie du Mayombe, et Brazzaville, c'est une région de savanes peu boisée, couverte de hautes graminées où quelques espèces de passereaux granivores sont recueillis, puis enfin Brazzaville où la zone des savanes persiste et où la mission capture sur le Pool quelques spécimens d'oiseaux d'eau. Là, les récoltes sont plus abondantes, la mission ayant séjourné plus de deux mois, du 17 juin au 19 août, au chef-lieu de notre colonie. C'est ensuite le voyage sur le Congo où les nécessités de la navigation ne permettent pas d'arrêts prolongés, sauf en un point, Lukanga, où la machine de la chaloupe doit être réparée. Pendant cette traversée, après Bolobo, les rives du fleuve sont bordées par la grande forêt et les espèces qui ont été récoltées sont celles de la forêt primitive, mais leur nombre est peu élevé et c'est surtout par les travaux des Belges et de Chapin que nous connaissons la faune avienne de cette partie de la forêt primitive congolaise. L'Oubangui jusqu'à Bangui traverse également cette même forêt qui fait place, à partir de Bangui, à la « Savane boisée de l'Oubangui » avec les « galeries forestières » qui bordent chacun des affluents de ce fleuve. On y retrouve donc une partie de la faune avienne de la savane et de la forêt et c'est ainsi que les récoltes plus abondantes faites au poste de la Haute Kémo participent de l'une et de l'autre.

Nous suivrons dans notre exposé la classification suivie par Oustalet dans sa Notice, pour permettre au lecteur de se reporter, le cas échéant, à ce travail. Nous ferons suivre chaque espèce citée par lui du nom spécifique ou subspécifique adopté actuellement. Nous signalerons chaque spécimen récolté, même s'il a disparu par suite de réforme et ne figure plus dans la collection du Muséum, avec le sexe, la date et le lieu de capture ainsi que toutes observations figurant sur les étiquettes, cou

leurs du bec, de l'iris, des parties nues, des pattes, etc., la plupart du temps soigneusement notées par Dybowski.

Des récoltes faites en 1937-38 à Brazzaville et Bangui par M. Ch. Allinne et remises au Muséum par le collecteur, nous paraissent intéressantes à signaler ici, toutes les fois qu'elles se rapportent à des oiseaux collectés dans ces deux localités il y a quarante-cinq ans par Dybowski, ainsi que quelques autres espèces propres à Brazzaville, recueillies par le Vétérinaire Malbrant, en 1938, et étudiées par Berlioz (4).

AEGYPIIDÉS - FALCONIDÉS

Haliaetus vocifer Daudin — HALIAEETUS VOCIFER (Daudin)

Haut Oubangui ♂ 27 déc. (figure monté dans les Galeries du Muséum)

Voir Chapin : « Birds of Belgian Congo », vol. I, p. 561.

Gypohierax angolensis Lath. — GYPOHIERAX ANGOLENSIS (Gm.)

Sur le Congo 2 jours au nord de Brazzaville, ♂ 21 août (Réformé); sur l'Oubangui ♂ 27 sept. Signalé par Dybowski « La Route du Tchad », p. 116.

Chapin. I, p. 520

Asturinula monogrammica Temm. — KAUPIFALCO MONOGRAMMICUS (Temm.)

Poste de la Haute-Kémo ♀ sans date; Grande Ile du Pool ♂ 4 août (Ga.)

Chapin. I, p. 606. — Berlioz (4) le signale de Brazzaville (janv.) coll. Malbrant. — Allinne, Bangui 3 ♂ mars, avril, oct. ♀ sept.

Accipiter minullus Bonap. — ACCIPITER ERYTHROPUS ZENKERI Rchw.

Brazzaville ♂ 11 juil.; Haut-Oubangui ♀ 28 sept.

Chapin. I, p. 633 donne les raisons qui lui font rattacher cet oiseau comme sous-espèce à **A. erythropus.**

(4) Berlioz. *Bulletin du Muséum*, 2e Sér., t. XIII, N° 5, 1941.

Milvus korschun Gm. — **MILVUS AEGYPTIUS PARASITUS** (Daud.)

Bangui ♂ 8 janv. (Réformé). Signalé par Dybowski « La Route du Tchad », p. 302, chez les N'gapous (Yabanda). Chapin. I, p. 552. — A. inne. Bangui ♀ janv.

Falco ruficollis Sw. — **TINNUNCULUS RUFICOLLIS RUFICOLLIS** (Sw.)

Poste de la Haute Kémo ♂ 29 avril.
Chapin. I, p. 648.

Falco Cuvieri Smith = **FALCO CUVIERI** Smith

Brazzaville ♂ 11 juillet (Galeries).
Chapin. I, p. 650.

Pseudogyps africanus Salv. — **PSEUDOGYPS AFRICANUS** (Salvadori)

Ce Vautour ne figure pas dans la collection. Dybowski « La Route du Tchad » le signale près du Pic Crampel (Makorou) aux abords du Chari (p. 296). On sait le rôle joué par les Vautours en Afrique en zones de savanes où ils se repaissent des cadavres d'hommes ou d'animaux tués et laissés à l'abandon.
Chapin. I, p. 528.

STRIGIDÉS

Syrnium nuchale Sharpe — **STRIX WOODFORDI NUCHALIS** (Sharpe)

Grande brousse entre Yabanda et M'Poko ♂ 8 déc. (Galeries); Bangui sexe ? 17 nov.; Haute-Kémo ♀ 15 mai (Réformé).
Chapin. II, p. 398. — Berlioz signale une ♀ de Brazzaville nov.

Bubo poensis Fras. = **BUBO POENSIS** Fraser

Bangui ♂ 13 déc. (Galeries).
Chapin. II, p. 384.

Scops giu Scop. — **OTUS SENEGALENSIS SENEGALENSIS** Sw.

Poste de la Haute-Kémo sexe et date ? (mars-avril).
Chapin. II, p. 374.

PSITTACIDÉS

Psittacus erithacus Linné — PSITTACUS ERITHACUS ERITHACUS

Brazzaville ♀ 8 juil. (Galeries).

Chapin. II, p. 250. — Afrique, Bangui. — Berlioz indique de Brazzaville, mâle (coll. Malbrant).

Poeocephalus aubryanus Souancé — POICEPHALUS GULIELMI GULIELMI Jard.

Bangui ♂ 29 juin (Galeries).

Chapin. II, p. 247.

Il y a une légère différence dans le bandeau frontal rouge du spécimen de Dybowski qui est plus large et plus coloré que chez les exemplaires provenant du Gabon.

CAPITONIDÉS

Melanobucco bidentatus Shw. — MELANOBUCCO BIDENTATUS FRIEDMANNI (Bannerman)

Haute Kémo ♀ 10 avril; ♀ 13 avril; ♂ 27 mai; ♂ 3 mars (Réformé).

Chapin. II, p. 531. Comme l'a remarqué Chapin les deux ♀♀ capturées ont les barres des ailes larges et leur teinte les rapproche de M. b. **aequatorialis** ainsi qu'une ♀ de Krebedjé (Dr Decorse).

Melanobucco Levaillanti — MELANOBUCCO MINOR MINOR (Cuvier)

Le spécimen récolté par Dybowski n'existe plus dans la collection, ayant été réformé, et le registre des entrées ne donne ni la date ni le lieu de capture, mais seulement comme provenance le « Congo », ce qui laisse supposer qu'il avait été recueilli, soit sur la Côte à Loango, soit aux abords de la forêt du Mayombe car l'habitat de ce Capitonidé est réduit à la Côte et à l'embouchure du Congo et dans la collection Lucan-Petit, il figure en provenance de Landana (**Pogonorhynchus eogaster**).

Chapin. II, p. 530.

Melanobucco leucocephalus Des Mp — LYBIUS LEUCOCEPHALUS ADAMAUAE Rchw

Poste de la Haute-Kémo ♀ sans date (Galeries).

Chapin. II, p. 258.

Melanobucco Vieilloti Leach — LYBIUS VIEILLOTI RUBESCENS (Temm.)

Poste de la Haute-Kémo 2 ♂♂ 20-23 mars; ♀ 2 mai. - Iris rouge clair chez ♂ jaune foncé chez ♀.

Chapin. II, p. 526.

Tricholaema hirsutum Sw. — TRICHOLAEMA HIRSUTUM CHAPINI Bann.

Les Ouaddas ♂ 8 fév.; Bangui ♀ 1er déc. - Iris rouge brun, se nourrit de baies.

Chapin. II, p. 519.

Heliobucco Bonapartei — GYMNOBUCCO BONAPARTEI BONAPARTEI Hartl.

Bangui ♀ 24 nov.; ♀ 22 janv. - Iris rouge brun.

Chapin. II, p. 510.

Barbatula chrysocoma Verr. — POGONIULUS CHRYSOCONUS CENTRALIS (Rchw.)

Haute Kémo ♂ 5 avril. - Iris brun.

Chapin. II, p. 497.

Barbatula scolopacea Bp — POGONIULUS SCOLOPACEUS FLAVISQUAMATUS (Verr.)

Brazzaville ♂ 24 juil.; ♀ 9 août. - Iris rouge.

Chapin. II p. 494 ne le cite pas dans sa synonymie d'après Oustalet.

Barbatula Duchaillui Cass. — BUCCANODON DUCHAILLUI DUCHAILLUI (Cass.)

Pays des Bakambas ♂ 11 juin (Galeries).

Chapin. II, p. 507.

Trachyphonus purpuratus Verr. — TRACHYLAEMUS PURPURATUS PURPURATUS (Verr.)

Bangui ♂ 28 janv.; ♀ 28 janv. (Réformé). - Iris rouge brun foncé.

Chapin. II p. 489.

PICIDÉS

Campothera punctata Val. CAMPETHERA PUNCTULIGERA BALIA (Heuglin)

Les Ouaddas ♀ 2 fév. - Iris rouge.

Chapin, II, p. 564. — Alinne. Bangui ♂ janv.-déc.

Campothera Caroli Malh. CAMPETHERA CAROLI CAROLI (Malherbe)

Forêt du Mayombe ♀ 18 mai; Brazzaville ♂ 13 juil.; Liranga 2 ♀♀ 3-7 sept.; Bangui ♂ 16 déc.; Les Ouaddas ♀ 21 janv. Iris brun.

Chapin, [illegible] p. 57[illegible]

Campothera permista Rchw. CAMPETHERA PERMISTA PERMISTA Rchw.

Pays des Babembes ♂ 7 juin; Bangui ♂ 20 janv. - Iris blanc-gris.

Signalé de Brazzaville par Berlioz, mai (coll. Malbrant).

Campothera [illegible] CAMPETHERA NIVOSA EFULENENSIS (Chubb)

Liranga ♀ 1[er] sept.; Bangui 2 ♂♂ 26 nov.-1[er] déc. 2 ♀♀ 1[er]-3 déc.

Chapin, II p. 576.

Dendropicus Sharpei Oustalet DENDROPICOS FUSCESCENS SHARPEI Oust.

Pays des Babembes [illegible] 2 juin (Gal.); Brazzaville ♂ 9 août (Gal.); Brazzaville ♀ 1[er] août.

Chapin, II, p. 581.

Décrit par Oustalet d'après un exemplaire de Marche. 1879. « N. Arch. Mus. » 2, p. 62 Type Doume Ogooué Gabon.

Mesopicus [illegible] DENDROPICOS POECILOLAEMA Rchw.

Haute Kémo ♂ 22 avril.

Chapin, II, p. 584. — Alinne. Bangui ♂ oct.

Mesopicus Goertan Malh. MESOPICOS GOERTAE AGMEN Bates

Haute-Kémo ♂ 11 mars.

Chapin, II, p. 589 dit que le spécimen de Dybowski qu'il a

examiné est tout-à-fait coloré comme les oiseaux du sud du Congo. L'aile a 1 . mm. Au Muséum 5 peaux de Macaud (Fouta-Djalon) et du Dahomey ont 112 à 17 mm. La tache abdominale est jaune et de peu d'étendue. Chez **M. G. centralis** des hautes savanes du Cameroun et dont aire de dispersion s'étend jusqu'à l'Oubé, cette tache est orange et parfois rouge orange et la teinte générale de l'oiseau est plus sombre. Grote a créé une sous-espèce **M. G. oreites** pour un spécimen de Bafia (Cameroun).

Mesopicus xantholophus Harg. — **MESOPICOS XANTHOLOPHUS** (Hargitt)

Forêt du Mayombe ♀ 18 mai; Bangui ♀ 22 nov.

Chapin, .., p. 594.

Oustalet a décrit sous le nom de **Dendropiculus Pecili** (« Le Naturaliste », 1886, III p. 299) un pic récolté à Diéle (Gabon) par a Mission de Brazza, qui appartient à cette espèce.

JYNGIDÉS

Jynx torquilla L. — **JYNX TORQUILLA TORQUILLA** Linné

Haute-Kémo sexe ? 10 avril.

Chapin. II, p. 556 attribue au Torcol de Dybowski Bangui comme origine. En réalité l'oiseau provient du poste de la Haute-Kémo.

Jynx pectoralis Vig. — **JYNX RUFICOLLIS PULCHRICOLLIS** Hartl.

Haute-Kémo ♂ 23 mars.

Chapin. II p. 559. - J'ai noté, d'après Berlioz, l'existence de ce Torcol dans la collection Dybowski ainsi que celle de deux autres spécimens, l'un de Bozoum, un peu à l'ouest de la Kémo (Blancou), l'autre de Bangui ♀ juill. (Allinne). (5).

INDICATORIDÉS

Indicator Sparrmanni Steph. — **INDICATOR INDICATOR** (Sparr.)

Grande brousse près de Makorou 2 ♀♀ 5-8 déc.

Chapin. II p. 549. dans sa synonymie cite Bangui comme localité de capture des exemplaires de Dybowski et

(5) Berlioz. — *Bull. Mus.*, Paris 1934, V, p. 230.
Bouet. — *Ois. et Rev. fr. Orn.*, 1941, p. 210.

Dybowski lui-même « La Route au Tchad », p. 322 donne le poste de la Haute-Kémo comme lieu de provenance. En réalité Makorou d'où proviennent les deux Indicateurs de Dybowski se trouve beaucoup plus au nord, près du Chari en zone de savanes.

CUCULIDÉS

Chrysococcyx cupreus Bodd. — **CHRYSOCOCCYX CAPRIUS** (Bodd.)

Bangui ♀ 9 déc. ; Haute Kémo 2 ♂♂ 9 mars, 3 avril.
Chapin. II, p. 197. — Signalé de Brazzaville par Berlioz janv.-avril (coll. Malbrant).

Chrysococcyx — **CHRYSOCOCCYX FLAVIGULARIS** (Shelley)
Bangui ♀ 9 déc.

Signalé par Berlioz de Brazzaville ♀ oct. (coll. Malbrant).

Centropus . — **CENTROPUS ANSELLI** Sharpe
Pays des Bakambas sexe ? 1er juin.

Centropus — **CENTROPUS GRILLI GRILLI** Hart.
Pays des Babembés ♂ 4 juin.

Centropus monachus — **CENTROPUS MONACHUS OCCIDENTALIS** Neumm.
Loango ♀ 22 avril; Les Ouaddas ♂ 17 déc.
Chapin. II, p. 209.

Centropus senegalensis L. — **CENTROPUS SENEGALENSIS SENEGALENSIS** (L.)
Brazzaville ♀ 12 juill.
Chapin. II, p. 208.

Ceutmochares aeneus V. — **CEUTMOCHARES AEREUS AEREUS** (V.)
Bangui ♂ 28 oct. ; ♀ 21 dec. ; Les Ouadda ♂ 23 janv.
Chapin. II, p. 203.

Coccystes glandarius L. — **CLAMATOR GLANDARIUS** (L.)
Les Ouaddas ♂ 9 fév.
Chapin. II p. 184. — Allinne. Bangui 2 ♀♀ grav. déc.

BUCEROTIDÉS

Ceratogymna atrata Temm. CERATOGYMNA ATRATA Temm

Bangui ♂ 19 oct. (♂ 18 oct. réformé), (sexe et date ? réf.).
Chapin. II, p. 364

Bycanistes albotibialis Cab. et Rchw. BYCANISTES ALBOTIBIALIS (Cab. et Rchw.)

Bangui ♂ 31 déc. (Gal.); ♂ ♀ 6 29 oct.
Chapin. II, p. 352.

Bycanistes subquadratus Cab. BYCANISTES SUBCYLINDRICUS SUBQUADRATUS Cab.

Bangui ♂ 27 déc.
Chapin. II, p. 362.

Bycanistes Sharpei Elliot BYCANISTES SHARPEI SHARPEI Elliot)

Brazzaville ♂ ♀ 25 juin (Gal.); ♂ 27 juil. (VL).
Chapin. II p. 354. Signalé par Berlioz de Brazzaville (coll. Malbrant).

Bycanistes Sharpei E. BYCANISTES SHARPEI DUBOISI Sclater

2 sp. portant les N°s 2 64 et 2165 du Catalogue du Muséum 1911 et récoltés dans l'Oubangui, appartiennent à cette sous-espèce.

Ortholophus albocristatus Cass. TROPICRANUS ALBOCRISTATUS CASSINI (Finsch)

Bangui 3 ♂♂ 28 oct. (Gal.) 29 oct., 7 déc.; Congo sans indic. 1 sp.
Chapin. II, p. 351.

Lophoceros fasciatus Shaw LOPHOCEROS FASCIATUS (Shaw)

Bords de l'Oubangui ♂ 27 janv.; sur le Congo après l'Alima 2 sp. 24 août; Bas-Oubangui ♂ oct.
Chapin. II, p. 342. — Signalé par Berlioz de Brazzaville. nov. (coll. Malbrant).

Lophoceros nasutus L. LOPHOCEROS NASUTUS NASUTUS L.)

Yapanda ♂ 10 déc. (Gal.)
Chapin. II, p. 347.

Tockus camurus Cass. et **Tockus** . — **LOPHOCEROS CAMURUS** (Cass.)
Brazzav i e ♀ 9 ju .; Bangu ♀ 8 dec.

ALCEDINIDÉS

Ha cyon badia verr HALCYON BADIA BADIA J et E ver reaux.

Bangui ♂ 10 déc. (Ga .).
Chapin. , p. 270.

Halcyon cinereifrons V HALCYON MALIMBICA MALIMBICA (Shaw.)

Riv. Louvi a (Pays des Bakoun's) sexe ? 25 mai (Réf.); Grande brousse Makorou ♂ déc. (Réf.); Haute-Kémo ♂ 10 mars (présente les caractères de **H. m. Prentici** Mearns.) - Iris brun.
Chap'n. II p. 281. - S'gnalé par Berl'oz de Brazzav e ♂ oct (co l. Malbrant).

Halcyon senegalensis . HALCYON SENEGALENSIS FUSCOPILEA Rchw.

Pays des Bakounis sexe ? 25 mai (Réf.)· Brazzavi le 2 ♂♂ 10-11 jui l. (Réf.). Les Ouaddas ♂ 28 'anv. - Ir's brun.
Chapin. I, p. 279. — A inne. Bangui ♂ août.

Halcyon orientalis Peters HALCYON ALBIVENTRIS ORIENTALIS Peters

Loango 2 sp. sexe ? .2-20 mai. - ris gris.
Chapin. II p. 272. — Signalé par Ber ioz de Brazzavil e ♀ nov. (coll. Ma brant).

Ha.cyon sem'coerulea Forsk HALCYON LEUCOCEPHALA LEUCOCEPHALA (Mül.)

Haute Kémo 2 ♀♀ 4 mars (♂ 10 avri) (Réf.); Zouli (très lo'n de l'eau) ♂ 17 dec ; Makorou grande brousse ♂ 8 déc.
Chapin. , p. 274.

Halcyon chelicutensis Stan HALCYON CHELICUTI CHELICUTI (Stan ey)

Haute-Kémo 2 ♂♂ sans date (mars); Zoul' bords de la Zan vouza ♀ déc. - ris brun.
Chapin. II p. 268.

Alcedo quadribrachys Temm. — ALCEDO QUADRIBRACHYS GUENTHERI Sharpe

Bangui 3 ♂♂ 29 nov. (26 déc., 8 janv. (Gal.); Les Ouaddas ♂ 2 fév. (Réf.)
Chapin. , p. 291. — Al'nne. Monbezelé (F. Oubangui) ♀ mars.

Corythornis cyanostigma R.pp. — CORYTHORNIS CRISTATA CRISTATA (Pal.)

Bangui ♀ 7 janv.; Campt. Riv. Kémo ♀ 14 fév. (Réf.); Poste de la Haute-Kémo 2 ♂♂ 18 avril, 22 avril (Réf.).
Chapin. II, p. 289.

Ispidina picta Bodd. — ISPIDINA PICTA PICTA Bodd.

L'koua (bords du Congo) sexe ? 28 août; Bangui ♀ nov.; Les Ouaddas ♀ fév. - Iris brun foncé.
Chap'n. II, p. 285. — Al'nne. Damara, près Bangui ♂ fév.

Ceryle rudis L. - CERYLE RUDIS RUDIS L.

Ile au Poo. ♂ ju' . (Réf.); Les Ouaddas ♀ 27 janv.
Chapin. II, p. 293. — Al'nne. Fleuve Oubangui.

Ceryle max'ma Pa. — MEGACERYLE MAXIMA GIGANTEA (Sw.)

Bangui ♀ 10 nov. Toutes les plumes blanches de la gorge sont chez ce spéc'men tiquetées de noir. Il en est de même d'une ♀ du Gribingui (Decorse) et d'une ♀ de Campo (Cameroun).
Chapin. I , p. 295. — Al'nne. Fleuve Oubangui.

CORACIIDÉS

Coracias abyssinicus Gm. — CORACIAS ABYSSINICA Hermann

Poste de la Haute-Kémo ♀ 14 avril.
Chapin. II, p. 254.

Eurystomus afer Lath. — EURYSTOMUS AFER AFER (Lath.)

Brazzaville 2 ♂♂ 28-29 juin (Réf.) 3 ♀♀ 28-29 juin - 7 juil. (Réf.).

Chapin. II, p. 260. — Allinne. Bangui ♀ juv. juin.

MUSOPHAGIDÉS

Turacus Buffoni — Corythaix purpureus Cuv. — TURACUS PERSA ZENKERI Rchw.

Pays de Batékés sexe ? 14 juin; Bangui 2 ♂♂ 27-28 oct. (Réf.); Bangui 2 ♀♀ 31 oct. (Réf.), 4 déc.

Chapin. II, p. 217 remarque, comme nous l'avons constaté, que la ♀ 4 déc. de Bangui présente la ligne blanche étroite de **T. p. Zenkeri.** Un spécimen sans sexe ni date, ni provenance figure encore dans la collection Dybowski. Il doit être rattaché à **T. p. Zenkeri** ainsi qu'un spécimen de Decorse de Krébédjé. Par contre Berlioz rattache à **T. p. persa** (L.) un ♂ de Brazzaville (coll. Maclorant).

Turacus leucolophus Heuglin — TURACUS LEUCOLOPHUS Heuglin

Makorou ♀ 3 déc. (Gal.); village de Zouli (Pays Dakoua) ♂ 17 déc. (Gal.); Yabanda ♂ (déc.), sexe ? (Réf.).

Chapin. II, p. 223.

Turacus Meriani — TURACUS MACRORHYNCHUS VERREAUXI (Schlegel)

Forêt du Mayombe sexe ? 20 mai (Gal.).

Chapin. II p. 216.

Schizorhis africana Lath. — CRINIFER PISCATOR Bodd.

Poste de la Haute Kémo ♀ 2 avril (Réf.). Par suite de la réforme de ce spécimen, il m'a été impossible de le comparer avec la description de **C. p. obscuratus** de Grote récolté à Bozoum et qui reste douteux.

Chapin. II, p. 232. — Allinne. Bangui.

Corytholea cristata V. — CORYTHAEOLA CRISTATA (V.)

Bangui sexe ? 4 nov.

Chapin. II p. 235. — Allinne. Zingo (Congo belge).

MÉROPIDÉS

Melittophagus angolensis Br ss. **MELITTOPHAGUS PUSILLUS MERIDIONALIS** Sharpe

Loango sexe ? 25 avril (Réf.) 28 avril; Brazzaville 4 ♂♂ 2 3 juil. (Réf.), ♀ 2 juil. - Iris rouge brique.

Chapin. II p. 301. — Signalé par Berlioz ♂ sept. (coll. Malbrant). Brazzaville.

Un spécimen non cité par Oustalet. **MELITTOPHAGUS PUSILLUS PUSILLUS** Müller

Les Ouaddas ♂ 15 janv. - Iris rouge clair.

Melittophagus variegatus V. **MELITTOPHAGUS VARIEGATUS** (V.)

Loango 3 sexe ? 28-29 avril. Signalé de Brazzaville par Berlioz ♂ déc.

Avec Chapin. II p. 303 nous considérons que deux spécimens des bords du fleuve à Bangui ♂♀ 22 janv. doivent être rattachés à **M. v. Loringi** Mearns. Ces deux guêpiers ont en effet une ligne sourcilière étroite d'un bleu plus accusé que chez la sous espèce type où cette bande est d'un bleu-vert et souvent manque.

Melittophagus gularis Shaw et Nodd. **MELITTOPHAGUS GULARIS AUSTRALIS** Rchw.

Pays des Babembés ♀ juin. - Iris rouge.

Chapin. II p. 308. — Berlioz le signale de Brazzaville nov. ♂ (coll. Malbrant).

Melittophagus albifrons Cab. ou **bullockoides** Smith **MELITTOPHAGUS BULLOCKOIDES** (Smith)

Pays des Bassoundis sexe ? 31 mai. - Iris brun.

Chapin. II p. 307.

Merops malimbicus Shaw ou **bicolor** Daud. **MEROPS MALIMBICUS** Shaw

Pays des Babembés ♀ 7 juin sexe ? 4 juin.

Chapin. II, p. 319.

Merops Breweri Cass **BOMBYLONAX BREWERI** (Cassin

Bangui 3 ♂♂ 27-28 oct. 15 nov. (Réf.), 2 ♂♂ 22 nov.-7 déc.

Chapin. II, p. 310. — Signalé de Brazzaville avril, par Ber-

ioz (col. Malbrant). — Ailinne Bangui en saison sèche de passage ♂♀ nov. juil.

Merops albicollis V. — **AEROPS ALBICOLLIS** (V.)

Makorou ♂ déc.; Village de Zouli ♂ 18 déc.; Les Ouaddas ♂ sans date, 3 ♀♀ 14-17 janv. (16 janv. Réf.); Haute Kémo ♂ 22 avril, (sexe ? avril).

Chapin. , p. 302.

Merops nubicus Gm. = **MEROPS NUBICUS** Gm.

Les Ouaddas ♀ 16 janv.; Campt Riv. Kémo ♀ 15 fév.; 40 kil. de Makorou ♂ déc. Ces trois spécimens ont été réformés.

Chapin. II p. 320.

COLIIDÉS

Colius nigricollis V. — **COLIUS STRIATUS NIGRICOLLIS** V.

Pays des Bakambas ♂ 3 juin Réf.). Poste de la Haute-Kémo ♂ 6 mars (Réf.), ♀ mars.

Chapin. II, p. 469. — Ailinne. Bangui ♂ sept. — Berlioz le signale de Brazzaville ♀ nov. (col. Malbrant).

NECTARINIIDÉS

Anthothreptes aurantia Verr. — **ANTHREPTES AURANTIA** Verr

Brazzaville 2 ♂♂ 10 juil. - 5 août, 2 ♂♂ 3-10 juill. (Réf.) 2 ♀♀ 11 juill.-8 août, ♂ juv. 10 juil.

Anthodiaeta collaris V. — **ANTHREPTES COLLARIS HYPODILUS** (Jard).

Haute-Kémo ♂ 15 mars, ♂ 27 mars. - Iris brun.

Bouet Ois. Rev. fr. Orn., 1942 p. 155, a oublié de le citer dans la collection Dybowski.

Cinnyris obscura Jard — **CYANOMITRA OLIVACEA CEPHAELIS** Bates

Haute-Kémo ♂ (mars) (Gal.), ♀ (mars) (Réf.).

Bouet, op. cit. 1942, p. 156.

Cinnyris (Cyanomitra) verticalis Lath. CYANOMITRA VERTICALIS CYANOCEPHALA Shaw

Brazzaville ♂ ♀ 31-8 juill.; Haute-Kémo ♂ (mars).
Bouet, op. cit., 1942, p. 156.

Cinnyris (Anthodiaeta) cyanolaema Jard. CYANOMITRA CYANOLAEMA CYANOLAEMA (Jard.)

Forêt du Mayombe ♂ 18 avril (transition). - Iris gris.
Bouet, op. cit., 1942, p. 157, indique par erreur l'Oubangui comme lieu de provenance du spécimen de la collection Dybowski qui a été capturé en réalité dans la forêt du Mayombe.

Cinnyris (Carmelita) fuliginosa nigrescens ? Oust. CHALCOMITRA FULIGINOSA NIGRESCENS Oust.

Brazzaville 3 ♂♂ 18 juin 5 juil.-1[er] août.
Bouet op. cit., 1942, p. 157. Il nous semble que la sous-espèce que Oustalet a créée Cinnyris fuliginosa nigrescens « Le Naturaliste », 1893, p. 126 est valable. C'est sur une différence de coloration du manteau « d'un brun chocolat très foncé » qu'Oustalet a fondé cette sous-espèce que W.-L. Sclater (Syst. Av. Aeth. p. 699) regarde comme synonyme. Dans la sous-espèce type, la tête, le cou et le manteau se détachent nettement du reste du dos par leur teinte chocolat plus clair. Chez la sous-espèce d'Oustalet, toutes ces parties sont chocolat très foncé se fondant avec le reste du dos qui est de la même teinte. Tous les spécimens du Muséum provenant de Brazzaville (Dybowski, Pécile, Alinne) se rattachent à cette sous-espèce alors que ceux du Gabon du Cameroun, du Congo portugais (Landana) relèvent de la sous-espèce type.

Cinnyris angolensis minor Oust. ? CHALCOMITRA ANGOLENSIS ANGOLENSIS (Less.)

Pays des Batékés ♂ (juin)· Brazzaville 2 ♂♂ 10-30 juil.
Bouet, op. cit., 1942, p. 157, se range à l'opinion de W. L. Sclater (Syst. Av. Aeth. p. 700) qui considère la sous espèce créée avec doute par Oustalet « Le Naturaliste », 1893 p. 126 comme synonyme.

Cinnyris superba V. CINNYRIS SUPERBUS SUPERBUS (Shaw)

Brazzaville ♂ 6 juil.
Bouet, op. cit., 1942 p. 158.

Cinnyris splendida Shaw — CINNYRIS COCCINIGASTER (Lath.)
Haute-Kémo ♂ 16 juin.
Bouet, op. cit., 1942 p. 159.

Cinnyris chloropygia Jard. — CINNYRIS CHLOROPYGIUS LUDHERI Rchw.
Brazzaville ♂ 3 juil. — ♂ 1. août (Réf.); Les Ouaddas ♂ 11 janv. (Gal.), Haute Kémo ♂ (mars) (Réf.)
Bouet op. cit., 1942, p. 159.

Cinnyris cuprea Shaw — CINNYRIS CUPREUS CUPREUS (Shaw)
Brazzaville 2 ♂♂ 2 juil. - 0 août; Haute-Kémo ♂♀ 26-20 mars, ♂ 20 mars (Réf.).
Bouet, op. cit., 1942, p. 161.

ZOSTEROPIDÉS

Zosterops senegalensis Bp. — ZOSTEROPS SENEGALENSIS SENEGALENSIS Bp.
Haute-Kémo 2 ♂♂ 10-17 mars.

UPUPIDÉS

Upupa africana Bechst — UPUPA AFRICANA Bechst
Brazzaville ♂ ♀ 13 août.
Chapin. II p. 336. — Signalé par Berlioz de Brazzaville, sept.-mai (coll. Malbrant)

Irrisor erythrorhynchus Lath. — PHOENICULUS PURPUREUS GUINEENSIS (Rchw.)
Poste de la Haute-Kémo ♂ 11 mars (Gal.); Campement sur la Kémo ♂ 13 fév. (Gal.) 4 ♂♂ 27 29 mars 19-27 avril, ♀ 27 mars
Chapin, II, p. 326.

Scoptelus notatus Sa v — SCOPTELUS ATERRIMUS ATERRIMUS (Steph.)

Poste de la Haute-Kémo ♀ 14 avr.
Chapin. II, p. 329.

CAPRIMULGIDÉS

Caprimulgus Fossii Hart' — CAPRIMULGUS FOSSII WELWITSCHI Boc.

Brazzaville ♀ 2 ju .
Chapin. II, p. 425, n'admet que la sous-espèce C. F. Welwitchi pour le Congo. On la trouve dans les savanes du sud et du sud est et même de l'est du territoire congolais.

Scotornis climacurus v — SCOTORNIS CLIMACURUS SCLATERI Bates

Bangui ♀ 19 déc.
Chapin. II, p. 430. — Alinne. Bangui ♂ juill.

CAMPÉPHAGIDÉS

Campophaga phoenicea Lath — CAMPEPHAGA PHOENICEA Latham

Haute-Kémo 2 ♂♂ 1 ♀ sans date (mars-avril).

Graucalus azureus Ca s — CORACINA AZUREA Cass

Haute Kémo sans sexe ni date (mars-avril).

DICRURIDÉS

Dicrurus modestus Hart — DICRURUS MODESTUS CORACINUS Verr.

Bangui ♂ 13 nov. (Réf.) ♀ 15 nov. (♂ ♀ 26-28 nov. (Gal.).
Bouet op. cit., 1942, p. 143. — Alinne. Bangui sans date.
— Signalé par Berlioz de Brazzaville ♂ déc.

MUSCICAPIDÉS

Batis orientalis Heug et Batis molitor Sharpe — BATIS MINOR CONGOENSIS Neumm.

Nous avons avec M. Berlioz examiné les spécimens rapportés par Dybowski et sommes arrivés à cette conclusion que tous ces **Batis**, sauf le ♂ portant le N° 120 du Catalogue général du Muséum et provenant de Brazzaville, doivent être rattachés à l'espèce **B. minor** et à la race décrite par Neumann sous le nom de **B. m. congoensis** Neum., 1907, dont le type provient de Ngambi sur le Bas-Congo.
Brazzaville ♂ 2 juil. ♀ 30 juil. · Haute-Kémo ♂ ♀ sans date, N° 1664 (1665 Gal.) ♂ sans date, N° 2151. Il's 'aune un ♂ d'Allinne, mars 1938 Brazzaville figure dans la collection du Muséum.

Batis minulla Boc. = **BATIS MINULLA** Boc
Brazzaville ♂ 30 juil. (N° 120)

Platystira cyanea Mü. (melanoptera Gm.) **PLATYSTEIRA CYANEA CYANEA** (Müll.)
Brazzaville ♂ 2 juil. - Iris gris pâle.
Bouet, op. cit., 1942 p. 137. — Berlioz le signale de Brazzaville ♂ oct. (coll. Malbrant).

Bias musicus V. — **BIAS MUSICUS** (Vieillot)
Brazzaville ♀ 14 août. - Iris jaune chrome.
Bouet op. cit., 1942, p. 136. — Signalé par Berlioz, Brazzaville ♂ mai (coll. Malbrant).

Platystira albifrons Sharpe **PLATYSTEIRA ALBIFRONS** Sharpe
Haute Kémo 2 ♂♂ sans date (Gal.) ♀ sans date (Réf.).

Megabias flammulatus Verr. **MEGABIAS FLAMMULATUS FLAMMULATUS** Verr.
Haute-Kémo ♂ sans date.
Bouet, op. cit., 1942, p. 137.

Muscicapa grisola L. **MUSCICAPA STRIATA STRIATA** (Pallas)
Haute-Kémo ♂ ♀ 16 mars ; Riv. Sangha sexe ? 29 août.
Bouet op. cit., 1942, p. 133.

Muscicapa collaris Bechst **FICEDULA ALBICOLLIS** (Temm.)
Haute-Kémo 3 ♂♂ 8 mars. - Iris brun.

Muscicapa lugens Hart. — PARISOMA LUGENS LUGENS (Rüpp.)

Bangui ♂ 7 janv.

Parisoma plumbeum Hart. — PARISOMA PLUMBEUM PLUMBEUM Hart.

Haute-Kémo 2 ♂♂ 14 avril. - Iris jaune brun.

Muscicapa modesta Shelley — BRADORNIS PALLIDUS MODESTUS Shelley

Bangui ♀ 11 nov.
Bouet, op. cit., 1942, p. 134.

Cassinia Fraseri Strickl. — STIZORHINA FRASERI FRASERI (Strickl.)

Forêt du Mayombe sexe ? 21 mai. Brazzaville ♀ 8 août. Bangui ♀ 7 nov.
Bouet, op. cit., 1942, p. 135.

Fraseria ochreata Strick. — FRASERIA OCREATA OCREATA (Strick.)

Haute-Kémo sexe ? sans date (Gal.).
Bouet, op. cit., 1942, p. 134.

Cercotrichas melanoptera Hempr. et Ehr. — MELAENORNIS EDOLIOIDES EDOLIOIDES (Sw.)

Haute Kémo ♂ (mars). - Iris brun.

Le Muséum possède un spécimen de Fort Bretonnet (Decorse).

Terpsiphone cristata Gm. — TCHITREA VIRIDIS VIRIDIS M.

Pays des Bakambas sexe ? 1er juin; Pays des Batékés ♂ juin; Brazzaville ♂ 13 juil.; Les Ouaddas ♂ 5 fév.; Haute Kémo 2 ♂♂ 15 mars (Gal.), ♂ ♀ 6-21 mars, 2 ♂♂ 5-3-avril.
Bouet, op. cit., 1942 p. 140. — Allinne. Bangui ♂ 6 janv. Estomac : mouches

Terpsiphone nigriceps Hartl.

Ne figure ni sur le Catalogue du Muséum ni dans la collection Dybowski, mais seulement dans l'article d'Oustalet.

Elminia Schwebischi Ou. — ERANNORNIS LONGICAUDATA TERESITA (Antin.)

Décrit par Oustalet 1892 « Nouvelles Archives du Muséum » type de Franceville (Gabon) sous le nom de **Elminia Schwebischi**, ce Gobe mouche doit rentrer en synonymie avec **E. l. Teresita**, d'après W.-L. Sclater qui a examiné le type. Haute-Kémo ♀ 2 mars (Gal.).

Bouet op. cit., 1942 p. 140.

HIRUNDINIDÉS

Hirundo rustica L. — HIRUNDO RUSTICA RUSTICA L.

Brazzaville ♂ 10 août; Les Ouaddas ♂ 16 janv.; Haute-Kémo ♀ 29 mars.

La présence dans la première quinzaine d'août d'une Hirondelle de cheminée à Brazzaville semble anormale.

Bouet, op. cit., 1942 p. 141. — A. inne. Bangui, nov.

Hirundo nigrita Gray — HIRUNDO NIGRITA Gray

Bangui ♀ 28 nov.

Bouet, op. cit., 1942, p. 141.

Hirundo semirufa Gordoni Jard. — HIRUNDO SEMIRUFA GORDONI Jard.

Haute Kémo ♂ 3 mars (Gal.), ♂ 30 mars.

Bouet, op. cit., 1942 p. 142.

TURDIDÉS

Turdus pelios Bp. — TURDUS LIBONYANUS SATURATUS Cab.

Les Ouaddas ♂ 22 janv. Haute-Kémo ♂ (mars), sexe ? (mars). - Iris jaune brun.

Bouet, op. cit., 1942, p. 39.

Pratincola rubetra L. — SAXICOLA RUBETRA RUBETRA (L.)

Les Ouaddas ♂ ♀ juv. 31 janv. - 8 fév.; Haute-Kémo

2 ♂♂ 4 mars, sexe ? 24 mars. - Iris brun.
Bouet, op. cit., 1942, p. 40. — Alinne. Bangui 2 ♂♂.

Pratincola torquata L. SAXICOLA TORQUATA SALAX (Verr.)

Brazzaville ♂ 1er juil. - Iris brun.

Ruticilla phoenicura L. PHOENICURUS PHOENICURUS PHOENICURUS (L.)

Haute Kémo ♂ 3 mars. - Iris brun.

Luscinia philomela Bechst. LUSCINIA MEGARHYNCHA MEGARHYNCHA Brehm

Haute-Kémo ♂ ♀ (mars).

Cossypha melanonota Cab. COSSYPHA NIVEICAPILLA MELANONOTA (Cab.)

Les Ouaddas ♂ 21 janv., ♂ janv. (Réf.). - Iris jaune brun; Haute-Kémo 3 ♂♂ 6-23 mars ♂ (mars) (Réf.).
Bouet, op. cit., 1942, p. 41.

Saxicola nigra V. et Saxicola MYRMECOCICHLA NIGRA (V.)

Haute-Kémo ♀ 8 mars; Loudima ♂ 25 mai.
Signalé de Brazzaville par Berlioz ♂ ♀ avril (coll. Malbrant).

Erythropygia ruficauda Sharpe ERYTHROPYGIA LEUCOPHRYS RUFICAUDA Sharpe

Brazzaville ♂ 9 août.

SYLVIIDÉS

Hypolaïs icterina V. HIPPOLAIS ICTERINA (V.)

Haute-Kémo ♂ 8 avril.

Acrocephalus turdoïdes Meyer ACROCEPHALUS ARUNDINACEUS ARUNDINACEUS (L.)

Haute Kémo 2 ♂♂ 10-24 avril. - Iris jaune brun.

Cisticola mentalis var. meridionalis — MELOCICHLA MENTALIS (Fras.)

Haute Kémo 2 ♂♂ 20-24 mars, ♂ 20 avril, ♀ 8 avril, 2 ♂♂ mars.

Bouet, op. cit., 1942, p. 45. — Alinne. Bangui.

Burnesia leucopogon Cab. — PRINIA LEUCOPOGON LEUCOPOGON (Cab.)

Haute Kémo 2 ♂♂ 8 mars (Gal.) ♀ 10 avril, ♂ juv. 14 avril. Iris rouge clair.

Bouet op. cit. 1942 p. 46.

Sylvia ... au catalogue puis étiqueté : **Sylvietta micrura** Rüpp. SYLVIETTA BRACHYURA BRACHYURA Lafres.

Haute-Kémo ♂ 24 mars. - Iris rouge clair.

Bouet, op. cit., 1942, p. 49 (**Sylvietta virens Cass.**).

Eremomela elegans Hal. — EREMOMELA ELEGANS CANESCENS Antin.

Haute-Kémo ♂ 2 ♀♀ (mars). - Iris jaune terreux. 1 ♂ a été récolté par Malbrant à 90 kil. à l'est de Fort-Lamy.

Bouet op. cit. 1942, p. 48 (**E. pusilla Tessmanni** Grote).

Prinia mystacea Rüpp. — PRINIA SUPERCILIOSA MELANORHYNCHA Jard. et Fras.

Village de Licouba au confluent de l'Alima et Congo ♀ 26 août. - Iris jaune clair.

Bouet op. cit., 1942, p. 46.

Camaroptera tincta Cass. — CAMAROPTERA BREVICAUDATA TINCTA Cass.

Haute Kémo ♂ 6 mars.

Bouet, op. cit., 1942 p. 46. — Alinne. Bangui 2 ♂♂ mai-août.

Dybowskia kemoensis Oust. — HELIOLAIS ERYTHROPTERA ERYTHROPTERA (Jard.)

Haute-Kémo ♂ 16 mars 2 ♂♂ (mars)

Décrit par Oustalet comme espèce nouvelle d'après les spécimens de Dybowski « Le Naturaliste ». 1892, n° 133, p. 218, sous le nom de **Dybowskia Kemoensis.**

Cisticola cinerascens Heugl. — CISTICOLA CANTANS ADAMAUAE Rchw.

Haute-Kémo ♂ mars (d'après Lynes).
Bouet, op. cit., 1942, p. 50. — Allinne. Bangui ♂ janv.

Cisticola Strangei Fras. — CISTICOLA NATALENSIS STRANGEI (Fras.)

Haute-Kémo ♂ mars (d'après Lynes).
Bouet, op. cit., 1942, p. 51.

Cisticola ruficapilla Fras. — CISTICOLA ERYTHROPS ERYTHROPS (Hart.)

Haute-Kémo ♂ ♀ 4 mai (d'après Lynes). - Iris brun jaune.
Bouet, op. cit., 1942, p. 49. — Allinne. Bangui ♀ juv. août.

Drymoica [illegible] — CISTICOLA NATALENSIS STRANGEI (Fras.)

Pays des Bakambas ♂ juin (d'après Lynes).

MOTACILLIDÉS

Motacilla vidua Sund. — MOTACILLA AGUIMP VIDUA L.

Brazzaville ♂ 21 juil. ♀ 8 juil.
Bouet, op. cit., 1942, p. 30.

Motacilla campestris Pall. — BUDYTES FLAVA FLAVA L.

Les Ouaddas ♂ 25 janv.
Bouet, op. cit., 1942, p. 30.

Anthus pratensis L. — ANTHUS TRIVIALIS (L.)

Haute-Kémo 2 ♂♂ 4-10 mars. - Iris brun.

Anthus pratensis L. — ANTHUS PALLIDIVENTRIS (Sharpe)

Brazzaville ♂ 18 juin, ♀ 9 août, ♂ juv. 10 août, juv. (août). Iris brun.

Macronyx croceus V. — MACRONYX CROCEUS CROCEUS

Brazzaville ♀ 1er août (Gal.).
Récolté par Malbrant à Brazzaville ♂ déc. (Berlioz).

TIMALIIDÉS

Crateropus hypostictus [illegible] — **TURDOIDES PLEBEJA UAMENSIS** Rchw.

Haute-Kémo ♂ (mars). - Iris jaune de chrome. L'unique spécimen de la collection nous semble plus voisin de **T. p. uamensis** que de **T. p. plebeja.**

Crateropus atripennis [illegible] — **PHYLLANTUS ATRIPENNIS HAYNESI** Sharpe

Bangui ♀ 24 nov. Ce spécimen n'existe plus dans la collection.

Hyperhurgus atriceps [illegible] — **HYPERGERUS ATRICEPS** [illegible]

Haute-Kémo ♂ 25 avril.

Bouet op. cit., 1942, p. 39, ne le signale pas comme figurant dans la collection Dybowski.

PYCNONOTIDÉS

Pycnonotus tricolor [illegible] — **PYCNONOTUS BARBATUS GABONENSIS** Sharpe

Loango sexe ? 20 avril; Pays des Bakoulis sexe ? 24 mai. Iris gris ardoise.

Je rapporte à **P. b. gabonensis** les deux spécimens de Loango et des Bakoulis chez lesquels les sous-caudales ont à peine quelques plumes teintées de jaune.

Pycnonotus tricolor Hartl. — **PYCNONOTUS TRICOLOR TRICOLOR** Hartl.

Brazzaville ♂ ♀ 11 juil., ♂ 28 juill. - Iris noir ou brun. Les Ouaddas ♂ 13 janv.

Tous ces Pycnonotes ont les sous-caudales d'un beau jaune [illegible] Brazzav[illegible] se rapproche de **P. b. gabonensis** avec moins de plumes jaunes sous-caudales. Berlioz a du reste rapporté à **P. b. gabonensis** une ♀ de Brazzaville oct. (co[illegible]. Malbrant).

Ixonotus guttatus [illegible] — **IXONOTUS GUTTATUS** [illegible] et [illegible]reaux

Forêt du Mayombe sexe ? 17 mai; Bangui 3 ♂♂ 23-24-27 déc. - Iris blanc.

Bouet, op. cit., 1942, p. 31.

Andropadus virens Cass. — ANDROPADUS VIRENS VIRENS Cass.
Brazzaville 3 ♂♂ 28 juin - 2-24 juil. ♀ 11 juill.; Liranga ♂ 4 sept.
Bouet op. cit., 1942, p. 32.

Specimen non déterminé — ANDROPADUS GRACILIROSTRIS GRACILIROSTRIS Strickl.
Liranga ♂ 4 sept. (spécimen immature N° 2181 du cat. gal 1911.

Andropadus curvirostris Cass. — ANDROPADUS CURVIROSTRIS CURVIROSTRIS Cass.
Brazzaville ♀ 24 juill.

Andropadus Alexandri Oust. — ANDROPADUS CURVIROSTRIS CURVIROSTRIS Cass.
Bangui 2 ♂♂ 2-25 déc.
Ce sont ces spécimens qui ont été décrits par Oustalet (« Le Naturaliste » 1892 N° 134, p. 231), sous le nom de **Andropadus Alexandri**. Je les rapporte, d'après W.-L. Sclater (6), à **A. curvirostris**, mais je n'ai pu personnellement en faire l'examen car ils ne sont point actuellement au laboratoire d'Ornithologie du Muséum.
Bouet, op. cit., 1942, p. 33.

Xenocichla Xavieri Oust. — PHYLLASTREPHUS CABANISI (Sharpe)
Bangui ♂ 3 déc., 2 ♀♀ 1er nov.-18 déc. (Gal.). Iris gris-brun. Décrit sous le nom de **Xenocichla Xavieri** par Oustalet (« Le Naturaliste », N° 233, 1892, p. 218), ce Bulbul a été revu au Muséum par Chapin qui l'a rapporté à **Phyllastrephus Cabanisi**.

Xenocichla notata Cass. — BLEDA EXIMIA NOTATA (Cass.)
Bangui 2 ♂♂ 17-18 déc. (Gal.).
Bouet, op. cit., 1942, p. 36.

Xenocichla syndactyla Sw. — BLEDA SYNDACTYLA OGOWENSIS Neumm.
Bangui ♂ 14 nov. ♂ 27 déc. (Gal.).
Bouet, op. cit., 1942, p. 35.

(6) W.-L. Sclater. — *Systema avium aethiopicarum*, p. 394, en note.

Xenocichla scandens Sw. PYRRHURUS SCANDENS SCANDENS (Sw.)

Bangui ♂ 28 janv. (Ga.).

Criniger calurus Cass TRICHOPHORUS CALURUS CALURUS Cass.

Bangui ♂ 7 déc., ♀ 23 déc.

Bouet op. cit., 1942, p. 36.

PRIONOPIDÉS

Prionops talacoma Lath PRIONOPS PLUMATA CONCINNATA Sund

Village de Pangoma ♂ (déc.); Makourou (dans les bois) ♂ 3 déc.

Sigmodus rufiventris Bp SIGMODUS RUFIVENTRIS RUFIVENTRIS Bp.

Bangui (dans les bois) ♂ 19 janv.

Bouet, op. cit., 1942 p. 150.

LANIIDÉS

Fiscus collaris Fras LANIUS COLLARIS SMITHI (Fras)

Loango, 29 avril (Réf.); Brazzaville 2 ♂♂ 29-31 juil., ♀ 16 juil. (Réf.).

Cité par Berlioz de Brazzaville ♂ mai, ♂ juv. 5 août (Mabrant). — Alinne, Brazzaville ♀ juv. fév. — Bouet op. cit., 1942, p. 145.

Lanius rufus Briss LANIUS SENATOR SENATOR Linné

Haute-Kémo 3 ♂♂ (mars-avril), 2 ♂♂ 10-11 avril (manquent) ♂ 10 avril (Réf.), ♀ 3 mars (manque).

Bouet, op. cit., 1942, p. 145.

Dryoscopus major Hart LANIARIUS FERRUGINEUS MAJOR (Hartl.)

Loango ♂ avril (Réf.); Haute-Kémo ♂ mars, 2 ♀♀ 28 mars.

Bouet op. cit., 1942, p. 146.

Dryoscopus leucorhynchus Hartl. LANIARIUS LEUCORHYNCHUS (Hartl.)

Bangui 2 ♀♀ 28 nov.-1[er] déc.
Bouet op. cit., 1942, p. 146.

Dryoscopus gambensis Licht. DRYOSCOPUS GAMBENSIS GAMBENSIS (Licht.)

Pays des Bassoundis ♀ 30 mai; Brazzaville 3 ♂♂ 30 juin-27 juill.-8 août; Haute-Kémo 2 ♂♂ 27 mars, 1 sp. (mars) Réf.). - Iris rouge brique.
Allinne, Brazzaville ♂ mars (**D. g. congicus** Sharpe).

Dryoscopus affinis Gray DRYOSCOPUS SENEGALENSIS (Hartl.)

Brazzaville ♂ 29 juin
Signalé par Berlioz de Brazzaville ♂ mars (Malbrant). — Bouet, op. cit., 1942 p. 148.

Laniarius sulfureipectus Less. CHLOROPHONEUS SULF. SULFUREIPECTUS (Less.)

Haute Kémo 2 ♂♂ 4 mars-11 avril, 2 ♀♀ 3-27 mars.

Laniarius hypopyrrhus Verr. MALACONOTUS CRUENTUS GABONENSIS Shelley

Bangui ♂ 21 déc. (Gal.).
Bouet, op. cit. 1942, p. 149.

Telephonus erythropterus Shaw TCHAGRA AUSTRALIS FRATER (Rchw.)

Brazzaville ♂ 10 juil. - Iris brun clair.
Allinne. Bangui ♀ fév. Estomac : mante carabe, phasme.

Telephonus senegalus TCHAGRA SENEGALA PALLIDA Neumm.

Haute-Kémo 2 ♂♂ (mars)-5 avril.
Signalé par Berlioz de Brazzaville ♂ mars **T. s. rufofusca** Neum. (Malbrant).

Telephonus minutus Hartl. ANTICHROMUS MINUTUS MINUTUS (Hartl.)

Haute-Kémo sexe ? juv. 1[er] mars.
Bouet, op. cit., 1942, p. 147.

Nicator chloris Less. NICATOR CHLORIS CHLORIS (Valenc.)

Forêt du Mayombe ♀ 10 mai; Brazzaville ♀ 8 juil.; Bangui 2 ♂♂ 13 nov., 10 déc. (Gal.).

Bouet op. cit., 1942 p. 149. — Berlioz signale de Brazzaville ♂ oct. (Malbrant).

ALAUDIDÉS

Mirafra Fischeri Rchw. MIRAFRA FISCHERI ZOMBAE O. Grant.

Pays des Batékes ♂ 16 juin; Brazzaville ♂ 10 août.

Mirafra tigrina Oust. MIRAFRA BUCKLEYI TIGRINA (Oustalet)

Haute-Kémo 2 ♂♂ avril 2 ♀♀ (mars) - 10 avril.

Décrite par Oustalet « Le Naturaliste », 1892, p. 231, cette Alouette ne diffère que par la coloration rouge cannelle plus accentuée du dessus du corps et la poitrine plus roussâtre de la sous-espèce type **Mirafra Buckleyi Buckleyi** Shelley commune dans les régions de la zone des savanes soudanaises du Sénégal au Chari.

PARIDÉS

Parus niger leucomelas Br. PARUS NIGER GUINEENSIS Shelley

Haute-Kémo 3 ♂♂ 24 mars - 7 mai, 2 ♀♀ 2 mars (mai).

ORIOLIDÉS

Oriolus larvatus Licht. ORIOLUS BRACHYRHYNCHUS LAETIOR Sharpe

Bangui 2 ♂♂ 10 nov. - 26 déc., ♂ 24 nov. (Réf.) ♀ 22 janv.

Bouet op. cit., 1942 p. 150.

Oriolus nigripennis Verr. et Oriolus larvatus Licht. ORIOLUS NIGRIPENNIS Verr.

Pays des Bakounis sexe ? 24 mai; Pays des Bakambas ♀ 11 juin; Forêt du Mayombe ♀ mai.

Bouet op. cit., 1942, p. 150.

CORVIDÉS

Corvus scapulatus Daud. CORVUS ALBUS Muller

Les Ouaddas ♀ 11 janv.

Allinne. Bangui. - Malbrant, M'ndouli ♀ déc.

STURNIDÉS

Lamprocolius glaucovirens E LAMPROCOLIUS SPLENDIDUS SPLENDIDUS (V.)

Brazzaville 2 ♂♂ 18 juin-4 août; Bangui ♀ 27 janv. (Gal.), ♀ 27 janv. (Réf.).

Bouet op. cit., 1942, p. 152. — Alline Bangui ♂ mai. Organes ♂ développés. — Berlioz le signale de Brazzaville, ♂♀ juin ♂ nov.

Lamprocolius purpureiceps Verr. LAMPROCOLIUS PURPUREICEPS Verr.

Bangui 2 ♀♀ 15 janv. 2 ♂♂ 4 déc. 16 janv. (Réf.).

Bouet, op. cit., 1942, p. 152.

Pholidauges Verreauxi Boc CINNYRICINCLUS LEUCOGASTER LEUCOGASTER (Gm.)

Bouenza ♂ 5 juin; Brazzaville ♂ 31 juil. (Réf.), ♀ 1er juin; Haute-Kémo ♂ mars (Réf.), ♂ 30 mars, ♀ 30 mars, ♀ (mars).

Bouet op. cit. 1942 p. 153.

PLOCEIDÉS

Pyrenestes coccineus Cass PYRENESTES OSTRINUS ROTHSCHILDI Neumm.

Brazzaville ♀ 30 juill.; Haute Kémo ♂ (mars).

Bouet op. cit., 1942, p. 174.

Spermospiza guttata V SPERMOPHAGA HAEMATINA PUSTULATA (Voigt)

Brazzaville ♀ 29 juill.

Bouet, op. cit., 1942, p. 173.

Spermestes cucullata Sw. SPERMESTES CUCULLATA CUCULLATA Sw.

Brazzaville ♀ 8 juill.; Haute Kémo ♂ 10 avril ♀ 27 avril (Réf.) ♂ juv. 21 mars sexe ? 4 avril.
Bouet, op. cit., 1942, p. 170.

Amaurestes fringilloides Lafres. AMAURESTES FRINGILLOIDES Lafres.

Haute Kémo, 21 mars.

Lagonosticta Monteiri Hartl. CLYTOSPIZA MONTEIRI MONTEIRI (Hartl.)

Haute Kémo 2 ♂♂ 8 avril, 2 ♀♀ 15-27 mars.
Bouet op. cit., 1942, p. 173.

Lagonosticta rara Antin. LAGONOSTICA RARA Antinori

Haute-Kémo ♂ 15 avril.

Lagonosticta Landanae Sharpe LAGONOSTICTA LANDANAE Sharpe
Haute Kémo ♀ 14 avril.

Lagonosticta Dybowskii Oust. CLYTOSPIZA DYBOWSKII (Oust.)

Haute-Kémo ♂ (avril).
Décrit par Oustalet d'après l'exemplaire ci-dessus dans « Le Naturaliste », 1892, N° 134, p. 231.
Bouet, op. cit., 1942, p. 173.

Nigrita sp. ? NIGRITA BICOLOR BRUNESCENS Rchw.

Franga un sp. sans indications (sept.).
Bouet op. cit., 1942, p. 171.

Estrilda astrild ou Undulata var rubiventris ESTRILDA ASTRILD OCCIDENTALIS Jard. et Fras.

Haute-Kémo ♂ (avril).
Bouet, op. cit., 1942, p. 175.

Estrilda phoenicotis Sw. URAEGINTHUS BENGALUS BENGALUS (L.)

Haute-Kémo ♀ 30 mars, ♂ juv. 4 avril.
Bouet, op. cit., 1942, p. 176.

Sporaeginthus melpodus V. — ESTRILDA MELPODA MELPODA (V.)

Haute-Kemo ♂♀ 5-23 mars.
Bouet, op. cit., 1942, p. 175.

? — ESTRILDA NONNULA NONNULA Hart.

Haute-Kémo sexe ? 15 mars.
Bouet, op. cit., 1942, p. 176.

Heteryphantes nigricollis — PLOCEUS NIGRICOLLIS NIGRICOLLIS (V.)

Pays des Bassoundis ♂ 31 mai; Brazzaville ♀ 8 août; Haute-Kemo ♂ ♀ 26-20 avril. - Iris gris.
Bouet, op. cit., 1942, p. 166.

Hyphantornis aurantius V. — PLOCEUS AURANTIUS AURANTIUS (V.)

Embouchure de l'Alima 2 ♂♂ 21 août. - Iris rouge orange.
Bouet, op. cit., 1942, p. 166.
Ces ♂♂ sont d'un jaune plus foncé que nos autres spécimens de **P. a. a.** Ils se rapprocheraient de **P. a. rex** Neum. par certains caractères, mais ils ont les lores noires et présentent la tache brun doré à la gorge caractéristique de **P. a. a.** L'uropygium est d'un jaune plus foncé que chez nos autres **P. a. a.**

Hyphantornis aureiflavus Smith — PLOCEUS AURANTIUS AURANTIUS (V.)

Bangui ♂♀ 30-23 janv. Ces 2 spécimens sont caractéristiques : lores noires, tache brun doré à la gorge, teinte générale jaune doré.

Hyphantornis velatus V. — PLOCEUS AURANTIUS AURANTIUS (V.)

Bangui ♀ 17 nov. (étiqueté ♂).
Un ♂ de Bangui (Decorse) présente les mêmes caractères que nos 3 derniers spécimens de **P. a. a.**

Hyphantornis monachus Sharpe et Hyphantornis aurantius V. — PLOCEUS LUTEOLUS MONACHUS (Sharpe)

En face Bolobo ♂ 26 août; Haute-Kémo ♂ 24 mars.
Le ♂ de la Haute-Kémo est en plumage d'éclipse : ventre et poitrine grisâtre (étiqueté **H. aurantius**).

Un ♂ de Malbrant (Brazzaville 2 avr.) a la poitrine et le ventre jaune. — Un ♂ du Gabon 7 juil. (Pécile) est aussi en plumage de noces.

Hyphantornis aurantius V. — PLOCEUS CUCULLATUS CUCULLATUS (Müller)

Les Ouaddas ♀ juv. 18 janv.; Haute-Kémo 2 ♂♂ (avril), 2 ♂♂ 8-20 avril. - Iris brun.

Hyphantornis xanthops Hart. — PLOCEUS XANTHOPS Hart.

Pays des Bassoundis sexe ? 20 mai.

Hyphantornis superciliosus Shelley — PLOCEUS PACHYRHYNCHUS PACHYRHYNCHUS Rchw.

Loango sexe ? 17 avril; Haute-Kémo ♂ 3 mars (éclipse). Bouet, op. cit., 1942, p. 167.

Hyphantornis collaris V. — PLOCEUS COLLARIS V.

Brazzaville 3 ♂♂ 2-3,-31 juil.; ♂ 29 juin (éclipse). - Iris rouge brique. En face Bolobo sur le Congo ♂ (août).

♂ signalé en sept. de Brazzaville-Malbrant (Berlioz).

Hyphantornis abyssinicus Gm. — PLOCEUS CUCULLATUS BOHNDORFFI Rchw.

Haute-Kémo ♂ 8 mars. - Iris rouge violacé.

Euplectes flammiceps Sw. et Pyromelana oryx L. — EUPLECTES HORDEACEA HORDEACEA (L.)

Loudima 2 ♂♂ 25 mai (1 réf.) Brazzaville ♂ 29 juil. (éclipse). Bouet op. cit., 1942 p. 168. — Berlioz signale ♂ 16 mars en plumage de noces parfait de Brazzaville. En janv. 2 ♂♂ de la même localité présentent des traces de plumage d'éclipse (coll. Malbrant).

Penthetriopsis macroura Gm. et Pyromelana capensis L. — EUPLECTES MACROURA MACROURA (Gm.)

Loudima ♂ ♀ 25 mai; Haute Kémo 3 ♂♂ (avril), 11-20 avril ♀ 20 avril. Les spécimens de la Haute-Kémo sont en plumage d'éclipse.

Bouet, op. cit., 1942, p. 169 lire Loudima au lieu de Landana. — Berlioz signale 3 ♂♂ en oct.-déc. Brazzaville en plumage de transition.

Vidua principalis Sharpe VIDUA MACROURA (Gm.)
Bords de l'Oubangui ♂ (noces) sept.
Bouet, op. cit., 1942, p. 177.

Malimbus rubricollis V. MALIMBUS RUBRICOLLIS RUBRICOLLIS (Sw.)
Forêt du Mayombe ♂ ♀ 17 mai.
Bouet, op. cit., 1942, p. 164. Une ♀ est signalée de Brazzaville, en oct. (Berlioz).

Malimbus Bartletti Sharpe MALIMBUS MALIMBICUS MALIMBICUS (Daud.)
Bangui ♂ ♀ 22-20 nov.
Bouet, op. cit. 1942, p. 163.

Malimbus .... = MALIMBUS NITENS (Gray)
Liranga ♂ 4 sept.
Bouet, op. cit., 1942, p. 164.

Malimbus nigerrimus V. PLOCEUS NIGERRIMUS (V.)
Brazzaville 2 ♂♂ 8-9 août, ♂ 4 août (Réf.).
Bouet, op. cit., 1942, p. 166.

Passer diffusus Smith PASSER GRISEUS GRISEUS (V.)
Brazzaville ♀ 6 juill.
Berlioz rapporte avec doute à la sous-espèce **P. g. Ugandae** Rchw. un ♂ rapporté de Brazzaville par Malbrant (avril).

Petronia petronella Licht. PETRONIA SUPERCILIARIS (Blyth)
Pays des Batékés ♂ (juin).
Signalé par Berlioz de Brazzaville ♂ (avril) (Malbrant).

FRINGILLIDÉS

Serinus icterus Bonn et V. SERINUS MOZAMBICUS PUNCTIGULA Rchw.
Brazzaville 2 ♂♂ 25 juill.; Haute-Kémo 2 ♂♂ 25-26 mars 2 ♀♀ (avril), ♀ 8 avril, ♀ juv. 10 mars.
Bouet, op. cit., 1942, p. 178. — Ailinne. ♀ Bangui.

Emberiza flaviventris Bonn. et V. EMBERIZA CABANISI CABANISI Rchw.

Haute-Kémo ♂ ♀ avril, ♂ 10 avril.

Bouet op. cit., 1942, p. 178. — Allinne. Bangui ♂ imm. sept.

Emberiza flaviventris Bonn. et V. EMBERIZA FLAVIVENTRIS Steph.

Brazzaville ♂ 11 août; Haute-Kémo ♀ 14 avril, ♂ avril.

COLUMBIDÉS

Treron calva Temm. VINAGO CALVA CALVA (Temm. et Knip.)

Brazzaville 2 ♂♂ 19 juin; Les Ouaddas ♂ 17 janv.

Chapin. II, p. 174. — Signalé en janv. ♀ de Brazzaville (Berlioz).

Turtur semitorquata Rüpp. — STREPTOPELIA SEMITORQUATA SEMITORQUATA (Rüpp.)

Pays des Bakambas ♀ 1er juin.

Chapin. II, p. 162.

Turtur albiventris Gm. — STREPTOPELIA CAPICOLA TROPICA (Rchw.)

Les Ouaddas ♂ 17 janv., ♀ 20 janv.

Chapin. II, p. 159.

Je n'ai pas retrouvé dans la collection de Dybowski une espèce citée dans son ouvrage « La Route du Tchad », p. 320, provenant de la Haute-Kémo et que Chapin. II, p. 161 cite sous le nom de :

STREPTOPELIA VINACEA BARBARA Antinori

Chalcopelia afra L. TURTUR AFER KILIMENSIS (Mearns)

Brazzaville ♂ 11 août.

Chapin. II, p. 147.

Chalcopelia Brehmeri Hartl. CALOPELIA BREHMERI BREHMERI (Hartl.)

Bangui ♂ 11 déc. (Gal.) ♀ 19 nov.

Chapin. II, p. 151.

PHASIANIDÉS

Francolinus Dybowskii Oust. **FRANCOLINUS ICTERORHYNCHUS DYBOWSKII** Oustalet

Bangui ♂ imm. ♀ 8 janv. (Gal.). - Iris gris brun.

L'espèce décrite par Oustalet sous le nom de **Francolinus Dybowskii** dans « Le Naturaliste », 1892, N° 134, p. 232 doit être rapportée à l'espèce **Francolinus icterorhynchus** dont elle n'est qu'une sous-espèce plus sombre et plus marquée de noir sur le haut de la poitrine. L'espèce type serait cantonnée au Bahr el Gazal au Chari.

Chapin. I, p. 704.

Francolinus squamatus Cass. **FRANCOLINUS SQUAMATUS SQUAMATUS** Cass.

Brazzaville ♀ 3 juil. (Gal.).

Berlioz le signale en juin ♀ de Brazzaville (Malbrant).

Ce Francolin, non cité par Chapin dans la collection Dybowski se rencontre surtout dans la forêt secondaire. Son homologue dans la zone occidentale de la Forêt serait **F. ahantensis** Temm. qui s'en rapproche beaucoup.

Numida Marchei Oust. et Numida **NUMIDA MELEAGRIS STRASSENI** Rchw.

Les Ouaddas ♀ 19 janv.; Makorou ♀ pull. 6 déc.

Chapin. I, p. 674.

Numida Marchei Oust. **NUMIDA MELEAGRIS MARCHEI** Oust.

Youmba sur le bas Oubangui ♀ (sept.).

La capture de cette ♀ marque la limite nord de la sous-espèce **Numida m. Marchei** Oust. décrite par Oustalet des Savanes de l'Ogooué « Annales des Sciences naturelles Zoologie » 1882.

Cette race est commune à Brazzaville d'où Malbrant a rapporté plusieurs spécimens (Berlioz). — Chapin. I, p. 672.

Bouet op. cit. 1941 p. 41.

Numida plumifera Cass. **GUTTERA PLUMIFERA SCHUBOTZI** Rchw.

Bangui ♂ 12 oct. (Gal.), ♀ 21 oct.
Chapin donne comme zone de dispersion de cette sous espèce la région comprise entre la Sangha et Beni dans l'Ouelé (Chapin. I, p. 666).

Numida cristata Pallas GUTTERA EDOUARDI SETH-SMITHI Neumm.
Bangui 2 ♂♂ 13 oct., sexe ? (janv.). Ces trois spécimens figurent dans les Galeries· l'un des mâles est immature
Chapin. I, p. 660.

TURNICIDÉS

Coturnix EXCALFACTORIA ADANSONI Verr
Haute-Kémo ♀ 31 mai.

Turnix lepurana Smith TURNIX SYLVATICA LEPURANA (Smith.)
Poste de la Haute-Kémo ♀ 3 juin.
Chapin. I, p. 718 ne le mentionne pas de la collection Dybowski.

OTIDIDÉS

Otis caffra Licht. ruficollis Cuv. NEOTIS CAFRA DENHAMI (Child.)
Pays des N'gapous (d'après Dybowski « La Route du Tchad », p. 276). Ce spécimen figure dans les Galeries du Muséum.
Chapin. I., p. 49.

GLAREOLIDÉS

Glareola nuchalis Gr. GALACHRYSIA NUCHALIS NUCHALIS (Gray)
Bangui ♂ ♀ 23 déc. (Gal.), ♂ 23 déc. (sur les rochers de l'Oubangui).
Chapin. II, p. 117. — Alinne. Bangui.

Glareola cinerea Fras GALACHRYSIA CINEREA CINEREA (Fras.)
Bangui 2 ♀♀ 26 oct. - 10 nov. (Gal.) ♂ 9 janv. (Réf.); Bancs

de sable du Poo ♂ 3 août; les Ouaddas ♂ 8 fév.
Chapin, II, p. 120.

Pluvianus sp. — PLUVIANUS AEGYPTIUS ANGOLAE A. Meinhertzhagen

Grande Ile du Poo sexe ? 4 août; Bangui 2 ♂♂ (dont un Gal.), 20 déc. — On sait que la sous-espèce **P. ae. Angolae** est surtout caractérisée par la plus faible longueur de l'aile 128-134 mm. pour 130-142 chez l'espèce type. Les ailes de nos spécimens mesurent : 126 mm. (Pool) et 132 mm. (Bangui).
Chapin, II, p. 111. — Allinne. Bangui.

CHARADRIIDÉS

Lobivanellus senegalus L. — AFRIBYX SENEGALLUS LATERALIS (Smith)

Brazzaville ♂ 11 juill. (Gal.).
Cette sous-espèce se distingue de la sous-espèce type par la couleur noirâtre des flancs. Décrite de l'Afrique du sud, elle ne semble pas dépasser au nord les savanes du Bas-Congo.
Chapin, II, p. 83. — Allinne. Bangui ♂ sept.

Lobivanellus superciliosus Reich. — ANOMALOPHRYS SUPERCILIOSUS Rchw.

Bangui ♂ sans date mais certainement en nov. ou déc. (Gal.).
Chapin, II, p. 77.

Hoplopterus albiceps Fras. — XIPHIDIOPTERUS ALBICEPS (Gould)

Brazzaville ♀ 21 juil. (Gal.) sexe ? 7 août
Chapin, II, p. 84.

Charadrius pecuarius Temm. — CHARADRIUS PECUARIUS Temm.

Loango 2 sp. sexe ? 25-26 avril 91; Brazzaville ♂ ♀ 28 juil.; Poste de la Haute-Kémo ♂ juv. 27 avril 92.
Contrairement à l'opinion de Chapin II, p. 65, ce Pluvier a

été récolté par Dybowski sur la Haute-Kémo, affluent de l'Oubangui et c'est un jeune mâle. D'après Bannerman, le Pluvier pâtre nicherait sur les bancs de sable du Tchad vers juin.

Totanus glottis L. — TOTANUS NEBULARIUS (Gunnerus)

Bangui ♂ 9 janv.; Les Ouaddas 26 janv.
Chapin. II, p. 101.
Alinne. Bangui.

ARDÉIDÉS

Ardea goliath Temm. — ARDEA GOLIATH Cretzs.

Brazzaville ♂ 8 juil.; Les Ouaddas sexe ? 28 déc. (Réf.).
Chapin. I, p. 440. — Aliinne. Bangui, août, de passage.

Ardea atricapilla Afz. — BUTORIDES STRIATUS ATRICAPILLUS (Afzel.)

Brazzaville ♂ 2 juil., ♂ et ♀ 5 août.
Rapides de Bangui ♂ 21 janv.
Chapin. I, p. 424.

Ardea ibis L. — BUBULCUS IBIS (L.)

Les Ouaddas ♀ 28 déc.
Chapin. I, p. 430.
La date de capture correspond avec le retour du nord de ces oiseaux à migrations temporaires. On sait qu'ils nichent sur le moyen Niger entre mai et septembre et sans doute dans les roseaux du Tchad vers la même époque.

Leptoptilus crumenifer Cuv. — LEPTOPTILOS CRUMENIFERUS (Less.)

Le seul exemplaire de la collection, capturé à Bangui, le 8 oct. un ♂ n'existe plus dans la collection générale du Muséum (Réf.).
Chapin. I, p. 464.

SCOPIDÉS

Scopus umbretta Gm SCOPUS UMBRETTA UMBRETTA Gm
N ganchouno sur le Congo, à 2 jours, nord de Brazzaville ♀ 22 août. - Iris brun-jaunâtre.
Chapin. I, p. 509.

PLATALÉIDÉS

Ibis aethiopica Lath religiosa Sw. THRESKIORNIS AETHIOPICA AETHIOPICA (Latham)
Brazzaville ♂ 3 juill. (Gal.) ♀ 13 juill.
Chapin. I p. 484.

JACANIDÉS

Parra africana Gm ACTOPHILORNIS AFRICANA (Gm.)
Grande Ile du Pool ♂ 5 août, 1 autre sp. sans indications.
Chapin. II, p. 57. — Alinne. Bangui ♀ janv., ♂ ♀ imm. sept.

RALLIDÉS

Corethrura pulchra Gr SAROTHRURA PULCHRA CENTRALIS Neumm.
Brazzaville ♂ juill.· Poste de la Haute Kémo ♂ ♀ 1-19 mars (Gal.); 2 ♂♂ 23 30 mars, ♀ (mars), ♂ juv. 16 avril.
Chapin. II p. 23. — Alinne. Forêt de M Baïki.

Rallus .. CRECOPSIS EGREGIA (Pet.)
Haute Kémo ♂ 24 mai.

HÉLIORNITHIDÉS

Podoa senegalensis v PODICA SENEGALENSIS CAMERUNENSIS Sjöst.
Poste de la Haute-Kémo ♀ 22 fév. (Gal.).
Chapin. II, p. 37.

PHALACROCORACIDÉS

Pha acrocorax africanus B>. PHALACROCORAX AFRICANUS (Gm.)

Les Ouaddas ♂ (janv.).

Chap'n. I, p. 404. — A inne. Bangu' sept.

ANATIDÉS

Chenalopex aegyptiacus Gm. ALOPOCHEN AEGYPTIACUS L.)

Bancs de sable au Pool ♂ ('u'll.); Bangui sexe ? 20 déc. (Gal.)· Les Ouaddas sexe ? 8 janv. (Gal.).

Chapin. I, p. 508.

Sarcid'ornis afr:cana E,r SARKIDIORNIS MELANOTOS (Penn.)

Les Ouaddas ♀ 20 juin (Gal.) sexe ? 6 janv. (Gal.), ♀ 20 janv.

Dendrocygna v'duata L DENDROCYGNA VIDUATA (L)

Campement sur la Kémo ♂ 16 fév.

Chapin. I p. 512.

LARIDÉS

Sterna minuta L STERNA ALBIFRONS GUINEAE Bann.

Bangui ♀ 20 oct.

Dimensions plus petites que **S. a. albifrons** avec bec entièrement jaune.

Chap'n II, p. 136.

Rynchops flavirostr's v RHYNCHOPS FLAVIROSTRIS V o

Sur les bancs de sable du Pool 2 ♂♂ 5 août (Réf.), ♀ 5 août.

Chap'n. II p. 140.

PÉLÉCANIDÉS

Pelecanus rufescens Gm PELECANUS RUFESCENS Gm

Congo sans sexe ni date (Gal.); Brazzaville ♂ 13 juill.

Chapin, I, p. 414.

ANHINGIDÉS

Plotus rufus Lacp. ANHINGA RUFA RUFA (Lacepède et Daud.)

Près de Bangui sexe ? 8 oct.

Chap'n. I, p. 409. — Dans son livre « La Route du Tchad » Dybowski mentionne que ces Anhingas nichent en grand nombre sur les Fromagers (Eriodendron anfractuosum) du Bas-Oubangui dans le pays des Afourous un peu au nord de l'Équateur.

PODICIPIDÉS

Podiceps PODICEPS RUFICOLLIS CAPENSIS Sa..

Haute-Kémo ♀ juv. 17 nov.

Travail du Laboratoire de Mammologie et Ornithologie du Muséum.

QUELQUES NOTES
A PROPOS DU SÉJOUR DES BALBUZARDS
SUR LE COURS MOYEN DE LA LOIRE

par A. ANDRIEUX

Depuis neuf ans que j'habite les environs de Sully-sur Loire j'observe, à chaque fin d'été, de quotidiennes apparitions d'un ou de plusieurs Balbuzards, que je préfère qualifier d'Aigles Pêcheurs quand je m'adresse à des profanes (mais ici ce n'est pas le cas). Le terme de Balbuzard n'évoque, pour le non initié, qu'un quelconque petit Rapace sans intérêt, un « nuisible » bon à piéger, et c'est tout. Aigle Pêcheur, ça fait plus riche, et notre magnifique oiseau a bien droit à un peu de publicité admirative.

La première observation se situe en général au début de septembre, la dernière au début d'octobre. Cette année exactement le 1er septembre et le 13 octobre. Entre ces deux dates, j'ai pu voir l'oiseau tous les jours... deux fois (comme disait Cyrano). C'est un spectacle dont je ne me lasse pas et je sais apprécier cette bonne fortune, car auparavant, bien qu'ayant beaucoup flâné deci delà, un peu dans toute la France, et particulièrement chassé le gibier d'eau sur les marais, les étangs, les rivières et les baies côtières, je n'avais vu que deux Balbuzards. Le premier pêchant sur le Rhône en amont de Lyon, exactement en face de la Valbonne, le second passant au-dessus du marais des Echets.

Le cours moyen de la Loire me semble donc un lieu privilégié pour l'observation de cet oiseau. A ce sujet on peut se demander ce qui attire et fixe le Rapace pour plus d'un mois dans cette région. Il n'est pas douteux que le niveau très bas du fleuve qui offre alors quantité de hauts

fonds, très favorables comme nous le verrons à la façon de pêcher du Balbuzard, ne soit la cause principale de son choix. Mais alors comment se fait-il que les cours d'eau, aussi riches en hauts fonds à la même saison, tels que l'Ain et le Rhône, pour ne parler que de ceux que je connais bien, ne le voient pour ainsi dire jamais ? Et pourtant ils sont infiniment plus poissonneux que la Loire, dont la pauvreté à ce point de vue (due à l'abus du filet) est désolante.

D'autre part, pourquoi ne voit-on presque jamais le Balbuzard sur la Loire à son passage de printemps, même lorsque, comme ce fut le cas cette année, le niveau est aussi bas qu'en été ? Ce n'est pas moi qui répondrai à cette question.

Enfin il est certain que ce n'est pas le niveau des eaux qui est la cause déterminante du séjour du Balbuzard, car, cette année par exemple, l'eau était aussi basse fin juillet qu'en septembre et d'autre part l'oiseau nous a quittés le 13 octobre alors qu'une bonne petite crue, fin septembre, ne l'avait pas mis en fuite (il prévoyait sans doute une baisse rapide) et que, d'autre part, les eaux basses revenues ont persisté jusqu'à la brusque et considérable crue du 28 octobre

Il semble que l'arrivée et le départ de ces oiseaux s'effectuent à date fixe, à peu de jours près, quelles que soient les circonstances météorologiques. Il en est de même, d'ailleurs, d'après ce que j'ai pu observer depuis bien longtemps, pour tous les oiseaux migrateurs (Il ne faut pas confondre les migrations proprement dites avec les mouvements de déplacement plus ou moins restreints causés par le gel, la sécheresse, etc.).

Un autre problème se pose : la région de Sully reçoit-elle la visite d'un ou de plusieurs Balbuzards ? Je puis affirmer, par mes observations personnelles et celles de personnes sûres, qu'on voit l'oiseau tous les jours (deux fois) dans un secteur très étendu qui s'étend de Saint-Gondon (près de Gien) presqu'en aval de Châteauneuf. Soit environ 40 kilomètres. Il en est sans doute de même en amont et en aval. Quelle que soit la rapidité (toute relative d'ailleurs) du vol du Rapace en quête, il me semble impossible qu'il puisse parcourir quotidiennement

un si grand espace. D'ailleurs, malgré la pauvreté piscicole du fleuve, cela lui serait bien inutile, car ainsi que nous le verrons, il n'a guère besoin que de deux poissons par jour, et bien que ces essais de capture soient fréquemment infructueux, il est rare que sur un parcours d'un kilomètre il ne trouve pas de quoi se rassasier.

Je suppose donc qu'il s'agit d'un certain nombre d'oiseaux *cantonnés* et se réservant des parcours d'environ 5 à 6 kilomètres J'ai dit « se réservant des parcours » car j'ai vu plusieurs fois une altercation entre deux Balbuzards, le plus fort chassant l'autre

Par contre j'ai pu observer, à deux ou trois reprises, une paire de ces oiseaux volant à peu de distance l'un de l'autre et pêchant sur les mêmes places, je les ai vus jouer dans les airs et se poursuivre amicalement, un jour du début d'octobre où le brouillard léger du matin venait de se déchirer, découvrant un paysage bleu et doré C'est un des plus beaux spectacles dont je garde le souvenir reconnaissant. S'agit-il, dans ce cas, d'un mâle et d'une femelle ? Je ne saurais l'affirmer bien que j'aie eu l'impression d'une nette différence de taille.

En 1937 les deux oiseaux perchaient sur des piquets dressés sur un banc de gravier, reste d'une installation de filet-barrage à saumons de l'hiver précédent.

Ils s'en éloignaient à peine pour pêcher et on pouvait les y voir presque à n'importe quelle heure du jour.

Cette année encore j'ai pu voir plusieurs fois deux de ces oiseaux volant ensemble. Et j'ai constaté un jour la presence certaine d'un troisième Balbuzard qui suivait la même direction que les deux premiers, à un intervalle trop rapproché pour qu'on ait pu supposer que ce fut un des deux précédents revenu après un détour.

Cependant, en règle générale, il s'agit d'un seul oiseau qui apparaît dans la matinée, assez tard après le lever du soleil (vers 8 heures solaires à la mi-septembre) pêche avec un succès plus ou moins rapide, va dévorer et digérer sa capture et recommence à la fin de l'après-midi (vers 17 h. 30. heure solaire). Certaines personnes à qui je faisais part de mes observations m'ont suggéré qu'il pouvait être question d'oiseaux de passage ce passage

durant toute la fin de l'été et les Rapaces, en déplacement continu, n'étant jamais les mêmes.

Je suis certain qu'il n'en est rien, car, en ce cas, il y aurait des « jours creux » et l'influence du vent se ferait sentir. Or la régularité des apparitions est extrême et vient ruiner cette hypothèse.

Il suffit de se cacher au début de la matinée ou de l'après-midi pour apercevoir bientôt la silhouette du Balbuzard dans le ciel, le plus souvent à une assez grande



hauteur, 100 mètres environ. Il n'y a pas à s'y tromper : d'une taille nettement supérieure à celle d'une Buse, les ailes sont beaucoup plus fines et plus longues, et l'articulation du coude se détache du corps comme celle d'un Fou de Bassan. L'aile est presque toujours un peu pliée dans le vol, elle ne s'étend entièrement que lorsque l'oiseau plane. Tout le dessous paraît blanc excepté l'extrémité noire des rémiges et la tache noire à l'extrémité du poignet, deux lignes brunes parallèles décorent l'aile en long, les couvertures inférieures formant toujours une large plaque blanche. Le ventre est blanc, la queue barrée de noir, la gorge le plus souvent entourée d'un collier de taches foncées (ce qui indique un sujet jeune, mais ce sont de beaucoup les plus nombreux). La tête blanche est

barrée horizontalement de la tache noire qui entoure l'œil jaune et rejoint la nuque.

Le dos et le dessus des ailes et de la queue sont d'un brun chaud avec des parties plus pâles. Le soleil dore ces tons et les fait paraître assez clairs.

L'oiseau explore son domaine liquide, s'arrêtant de temps en temps, battant des ailes sur place en baissant la tête et laissant pendre ses pattes guêtrées de blanc.

Quand il croit avoir découvert un poisson intéressant, il se laisse descendre d'un vol irrégulier, chavirant et « chaloupant » d'une aile sur l'autre, puis refait « le Saint-Esprit » à moindre altitude. Le plus souvent, le poisson ayant disparu, il se ravise et remonte pour aller plus loin. De temps en temps il se décide, resserre ses ailes au minimum, et tombe verticalement, mais pendant sa chute il se rend compte que le coup est manqué, freine en rouvrant peu à peu ses ailes et repart.



Si, au contraire, il croit au succès, sa chute d'abord verticale s'infléchit en une parabole qui se termine presque tangentiellement à la surface de l'eau, qu'il heurte avec une violence extrême La chute est très différente de celle d'un Fou ou d'une Sterne Ces oiseaux piquent verticalement, tête première, pénétrant dans l'eau comme une bombe. Dans le cas du Fou une colonne liquide de plus d'un mètre jaillit Le bruit est assez fort, mais minime en comparaison de celui que produit le Balbuzard.

Cela tient à ce que ce dernier, loin de pénétrer dans l'eau tête première, frappe la surface de l'eau avec toute la partie inférieure de son corps : ventre, poitrine et des-

sous des ailes et de la queue. L'eau jaillit en écume blanche non pas en hauteur mais en vague tout autour de l'oiseau.

Le bruit est semblable à celui que produirait une large planche abattue horizontalement sur la surface. Il est si fort que l'an dernier, à Saint Gondon, un paisible baigneur, surpris par la chute de l'oiseau qu'il ne vit pas, crut sans doute à un bombardement par avion et s'enfuit *ad salices* sans le moindre souci d'*ante videri*.



Dans ces conditions il est évident que le Rapace saisit sa proie avec ses serres tendues et non avec le bec. On voit au moment de la chute les deux jambes blanches projetées bien en avant de la tête, celle-ci d'ailleurs légèrement en retrait du fait d'un mouvement fréquent de rengorgement du cou.

Je puis affirmer que, dans les conditions où je l'ai observé, c'est-à-dire pêchant sur de très faibles fonds (0 m. 50 à 0 m. 80 maximum) des poissons nageant près de la surface, le Balbuzard ne disparaît entièrement sous

l'eau que d'une façon très exceptionnelle (à peine une fois sur dix). Et, en ce cas, il y pénètre sous un angle très oblique, ne dépassant certes pas 45°, alors que le Fou ou la Sterne plongent presque toujours à la verticale.

Il faut croire que la capture du poisson dans ces conditions, alors qu'il doit voir la catastrophe aérienne s'abattre obliquement sur lui, n'est pas chose aisée. La victime se dérobe souvent de ce coup de queue instantané qui pousse le chevesne le plus immobile à deux mètres, le temps d'un clin d'œil et les serres se resserrent à vide. En effet, environ trois fois sur quatre l'oiseau n'a pas plutôt heurté l'eau qu'il bat furieusement des ailes et s'enlève, jambes pendantes d'abord, et nettement démunies de toute proie, puis tendues en arrière et appliquées sous la queue. Et il remonte, et recommence à explorer les remous peu profonds des queues de grèves. Puis il repère une nouvelle victime et s'abat encore. Enfin il a fait prise. On le voit se débattre, à demi immergé, cabré, la queue dans l'eau, les ailes soulevant des gerbes irisées la tête basse, son œil jaune fixé sur le tourbillon liquide qui s'agite entre ses cuisses tendues (ne croyez pas à des prestiges imaginaires. A cent mètres, une bonne jumelle vous montre le drame à bout portant). Enfin il arrache le poisson dont la tête, le dos, la queue apparaissent dans le sillage d'écume.



Si la proie est forte (dans les une livre et demie, deux livres), il peut y avoir, sous l'impulsion de sa puissante caudale une petite séance d'aquaplane, freinée par les

larges ailes etendues, d'un puissant effet décoratif Mais le plus souvent le poisson, d'une demi-livre à une livre (presque toujours un barbillon, parfois un chevesne, est assez rapidement arraché et l'oiseau l'emporte d'un vol lourd On voit les jambes pendantes, les serres blancs qui tiennent la victime tête en avant, par le dos, à mi-longueur. La queue du captif pend un peu et fretille, car le poisson est toujours emporté vivant. Le plus souvent le Balbuzard est aussitôt pris en chasse par une ou plu-



sieurs Corneilles noires, toujours en quête sur les bancs de Loire d'un coup a faire. Il semble horripilé par leur poursuite et, retardé par le poids de sa capture, rame tant qu'il peut pour se soustraire a cette promiscuité odieuse. Non pas, je pense, qu'il craigne vraiment l'attaque de ces oiseaux plus faibles et moins bien armés que lui. Car j'ai vu un jour, cas exceptionnel, un Balbuzard emporter un gros barbillon (d'au moins deux livres) qui se posa sitôt sur un banc de gravier pour le tuer et le dépecer sous les yeux de deux Corneilles qui s'étaient effrontément posées à quelques mètres du seigneur de la pêche, dont l'attitude les tenait en respect. Ce ne fut qu'à la fin de son

repas, quand il se fut envolé, que les oiseaux noirs purent se partager les restes, queue et arêtes.

Souvent aussi le Balbuzard chargé de son butin est l'objet d'une poursuite plus désintéressée. Je veux parler de la chasse furieuse que lui donnent, s'ils l'aperçoivent, les Vanneaux en grandes bandes. Le nuage d'oiseaux blancs, verts et noirs tourbillonne, culbute, plonge, remonte et replonge avec des cris assourdissants et ces bruits d'ailes « wou wou » qui s'entendent de si loin. Bien entendu ce n'est que du bluff et il n'y a pas contact. Mais le beau brigand solitaire en semble tout abasourdi. Il sait fort bien où il va. Dans un bois de Rio ou des Maises, sur un vieux pin, il dépècera en paix sa proie et, repu, digérera jusqu'à ce que l'envie lui prenne de monter dans l'air bleu pour une séance désintéressée de vol à voile.

Il m'est arrivé de surprendre l'oiseau sur son perchoir et de le voir soudain s'envoler en silence. J'espérais découvrir un arbre, toujours le même, siège attitré de ses agapes et de ses siestes. Quels affûts passionnants j'aurais pu connaître à proximité ! Toujours j'ai été déçu. A peine un squelette de poisson, un « miroir » blanc signalaient le séjour fortuit. Jamais je n'ai trouvé le charnier, le dépôt de guano espérés. Il est donc à croire que le Balbuzard n'a pas, en ce qui concerne sa salle à manger et son dortoir, d'habitudes régulières. Il ne pêche pas non plus tous les jours exactement au même endroit, si l'on entend ce terme d'une façon très étroite.

Cela se comprend, car il lui faut quêter sur une certaine étendue de rives avant de découvrir le poisson de taille suffisante et suffisamment rapproché de la surface qui constituera son repas, s'il ne le manque pas.

Aussi l'entreprise de photographier l'oiseau piquant sur un poisson est-elle bien hasardeuse. J'y ai passé bien du temps sans y parvenir. Quand l'oiseau a piqué ici la veille, le lendemain ce sera ailleurs. Si, impatienté de ne pas le voir apparaître, vous quittez au bout de trois heures d'immobilité une cachette que vous pensiez favorable, vous n'en êtes pas éloigné depuis une minute que vous voyez le bel écumeur de rivière s'arrêter et tomber à dix pas de votre ex-affût.

A ce point de vue il m'est venu, trop tard pour la mettre en pratique, une idée que je ne crois pas aussi folle qu'elle en a l'air. Je la divulgue gratis *pro Deo* aux camarades qui voudraient réussir là où j'ai échoué, mais si l'un d'eux en profite, quand la paix sera revenue pour les hommes et la guerre pour les oiseaux, pour commettre cette acte de lèse beauté, de vandalisme écœurant, qui serait le meurtre de la plus belle parure de nos ciels, je le maudis jusqu'à la centième génération.

Il s'agit de disposer dans le courant, à une place favorable (c'est-à-dire une place où l'on a déjà vu piquer le Rapace, et rapprochée d'une bonne cachette), un poisson factice (ou même un poisson « fixé » au formol) d'une taille suffisante pour attirer l'attention (environ 0 m. 30 ou 0 m. 40 de long). Attaché par la bouche (ou l'avant si c'est un leurre) à un plomb d'un moins un kilog l'appât devrait évoluer à 0 m. 20 sous la surface le mouvement de l'eau suffirait à lui donner les oscillations qui le feraient paraître vivant.

Je serais bien étonné si, à son premier passage, le Balbuzard ne se laissait tomber sur ce simulacre. Il y aurait là matière à une ou deux photos faciles, à distance repérée d'avance.

Hélas je n'y ai pensé qu'après toutes mes déceptions quand le dernier Balbuzard a quitté le pays, le 13 octobre, après le passage des premières Grues. Ce qui fait que je n'ai pu « prendre » mon oiseau que passant, en plein ciel Sur cinq clichés, deux ont des positions grotesques, un n'est pas au point, l'autre est « bougé » parce que, surpris, j'ai « tiré » en donnant le fâtal « coup de doigt ». Le seul présentable est un document médiocre, silhouette noire sur un ciel blanc sans détail. On y voit quand même la longueur et la souple articulation des ailes, si caractéristique.

Du moins ai-je pu couvrir de nombreuses pages de carnets de croquis qui, avec des études de paysages, m'ont servi et me serviront encore à établir quelques tableaux

L'un d'eux est une copie sommaire d'une photo obligeamment prêtée en 1939 par M. E. Bonargent à Saint-Gaultier (Indre).

Une lettre accompagnait cet aimable envoi attestant qu'un nid de Balbuzard avait été découvert sur la propriété de mon correspondant. L'aire était construite sur une « fourche » d'un pin assez petit. Elle était volumineuse et extrêmement visible. Hélas elle fut détruite ainsi que le jeune, déjà très développé qui s'y trouvait à l'étroit.

J'ai signalé cette lettre et ce document, car tous les auteurs que j'ai consultés affirment que le Balbuzard ne niche pas en France, et voici la preuve que cette règle, si elle existe, comporte des exceptions.

Une autre assertion me laisse plus sceptique. Je veux parler de la tradition qui prétend qu'on trouve de grosses carpes portant dans les chairs du dos les serres d'un Balbuzard qu'elles auraient noyé en l'entraînant sous l'eau sans qu'il puisse lâcher prise. Le corps décomposé se serait détaché laissant les ongles sous les écailles.

Il me paraît que d'élémentaires notions de physiologie devraient préserver un auteur qui réfléchit de se faire l'écho de pareilles légendes. Si par aventure (ce dont je doute fort) l'oiseau s'attaquait à une proie qu'il ne puisse emporter, rien ne l'empêcherait de la lâcher. Et si le drame s'effectuait comme on le raconte, le poisson ne conserverait pas vingt-quatre heures les ongles dans sa chair. Il suffit de savoir combien aisément il élimine les hameçons pour n'en pas douter.

Tant que je ne connaîtrai pas une personne digne de foi m'affirmant avoir constaté le fait par elle-même (et non par ses lectures), je demanderai, comme saint Thomas, à voir et à toucher.

Je termine en suppliant mes lecteurs de s'employer à une propagande persuasive pour éviter à l'avenir la « destruction » de cet admirable oiseau. Il n'est nullement « nuisible ». Jamais il ne touche à une pièce de gibier ni à une volaille. Il suffit de voir la confiance qu'éprouvent à son égard les oiseaux aquatiques : Courlis, Chevaliers, Sternes, même les minuscules Guignettes et les Canards de toutes sortes, pour être édifié.

En ce qui concerne les prétendus dégâts causés au poisson, ils sont insignifiants.

Je ne m'attarderai même pas à l'excellent argument qui consiste à dire que le Balbuzard capture plus facilement les poissons malades que les autres et contribue de ce fait à enrayer les épidémies. Il est certain que si ces oiseaux étaient plus nombreux la furonculose des barbeaux n'aurait pu se répandre comme elle l'a fait en 1938 et 1939.

Mais laissons de côté ce point de vue sanitaire, et admettons que sur le parcours d'environ 5 kilomètres qu'il exploite, notre Rapace consomme par jour deux poissons d'une livre. Ce sont toujours des pièces vulgaires, barbillons et chevesnes. Les seuls qui hantent les eaux profondes. Et ce sont de grands destructeurs de frai et d'alevins. La disparition d'une centaine de ces poissons, au maximum, par an, n'est pas à regretter, car leurs espèces sont abondamment représentées. Il est plaisant d'entendre les récriminations de pêcheurs à ce sujet. Pêcheurs à la ligne innombrables dont aucun ne se déclarerait satisfait d'un si maigre butin. Et surtout pêcheurs au filet qui pratiquent d'épouvantables râfles et crient « haro sur le baudet » parce qu'un bel oiseau prélève modestement la part de nourriture à laquelle il a droit.

Le Balbuzard est beau. Sa vue est un régal de choix pour quiconque a des yeux pour voir. On n'en pourrait dire autant des humains qui se prétendent lésés par sa présence.

Et quant aux propriétaires d'étangs, que l'oiseau ne visite que bien accidentellement, je voudrais leur faire entendre raison. Voyons, Monsieur, vous êtes sensible à la beauté. A un certain genre de beauté. Vous entretenez à grands frais un jardinier qui a taillé un if en forme d'arrosoir et un autre en forme de coq, et a disposé sur votre pelouse, devant la boule de nickel un splendide massif avec vos initiales en mosaïculture.

Vous avez remplacé la vieille haie d'aubépine de votre prédécesseur, qui n'avait aucun goût, par une splendide barrière blanche qui se voit de deux kilomètres. Et le portail en ciment imite avec art une clôture de bois naturel. Les vieilles ardoises vulgaires ont été changées par de la tuile mécanique. Tout ça « fait coquet ». On voit que vous avez des moyens. Bravo, Monsieur.

Mais vos moyens ne vous permettent-ils pas de vous laisser voler quelques gardons et carpillons, voire deux ou trois brochetons, pour le plaisir (qu'un artiste comme vous doit être capable de goûter) de voir *votre* ciel se parer de temps en temps du vol puissant du plus beau des rapaces ? Allons, Monsieur, fortune oblige. Ne lésinez pas. Et même, tenez, au lieu de payer à votre garde une prime aveugle pour chaque « bec crochu », interdisez lui sévèrement de piéger ou de tirer le Balbuzard. Et chaque fois que vous aurez montré avec orgueil « *votre* aigle » à vos invités, donnez une petite pièce à votre bon serviteur pour le consoler de ce meurtre rentré.

Sully-sur-Loire, 1943.

L'AVIFAUNE DES LANDES
ET DE LA RÉGION PYRÉNÉENNE OCCIDENTALE
(suite)

par Noël MAYAUD

Regulus regulus subsp. Roitelet huppé.

Je l'ai trouvé reproducteur dans les forêts de montagne : bois de Pins, près Gavarnie (1.100 m.), le 17 mai 1933. Sapins des forêts d'Anglus et de Sansané, au fond de la vallée d'Aspe (1.200-1.500 m.), du 28 avril au 1er mai 1933.

En hiver il a été observé par moi à Hendaye, et par Saunders à Saint-Jean-de-Luz.

Regulus ignicapillus ignicapillus Temminck. Roitelet à triple bandeau.

Ce Roitelet est très répandu dans les plaines du Sud-Ouest où les bois de Chênes ou les bois mixtes lui offrent une formation très favorable : Saint-Laurent-de-Gosse, Landes, avril 1938 et 1939, Saint-Jean-de-Luz, mai 1939, bois d'Ibardin, 1 et 13 mai 1933; Saint-Jean-Pied-de-Port, 16 et 17 juin 1928, Salies-de-Béarn, juin 1940; Lourdes, 15 mai 1933. Il remonte aussi les vallées et ravins de montagne : je l'ai trouvé dans le ravin d'Espelunguère les 29 avril et 1er mai 1933 (2 ♂♂), vers 1.200 m. (vallée d'Aspe), et dans la vallée d'Ossau, au-dessus de Gabas, vers 1.100 m. le 14 mai 1933. Wallis trouva un nid aux Eaux-Bonnes.

Des jeunes sortis du nid étaient nourris par leurs parents les 16 et 17 juin 1928 à Saint-Jean-Pied-de-Port.

A Saint-Jean-de-Luz, j'ai noté la migration de cette espèce durant la seconde quinzaine de mars 1938 et les premiers jours d'avril 1939. J'ai vu aussi ce Roitelet en

hiver 16 janvier 1939. Saunders l'observa à Saint-Jean-de-Luz en hiver et au printemps.

Muscicapa striata striata (Pallas). Gobe-mouches gris.

Je l'ai trouvé se reproduisant à Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Jean-Pied-de-Port, Salies-de-Béarn, et il y a bien des chances pour qu'il le fasse généralement dans toute la région. Au 12 juillet 1939, les jeunes d'une nichée étaient indépendants, tandis que les 29 et 30 juillet 1938 des jeunes volant bien étaient encore nourris par leurs parents.

Wallis a observé l'espèce à Bagnères-de-Bigorre, le 24 juin 1894.

L'arrivée a lieu en mai et le passage dure une bonne partie de ce mois : bois d'Ibardin, 4 mai 1933, de Saint-Pée-sur-Nivelle, 5 mai 1933. Au 9 mai 1933, dans les bois d'Ibardin, ces Gobe-Mouches étaient affairés et nombreux : migrateurs et reproducteurs locaux devaient être mélangés.

En 1939, j'ai vu le premier Gobe-Mouches gris à Saint-Jean-de-Luz le 12 mai; en 1940, le 8 mai; le passage fut sensible du 17 au 21 mai 1939, surtout les 19 et 20. En été le passage de retour a lieu surtout en septembre : du 1er au 12 septembre 1938 le passage fut abondant; du 18 au 26 septembre et il en passa encore quelques-uns.

Clay et Meinertzhagen ont noté un passage au-dessus de Gavarnie le 21 avril 1932. Whistler et Harrison en ont observé à l'automne, quelques uns fin septembre, le dernier à Argelès le 5 octobre.

Muscicapa hypoleuca hypoleuca (Pallas). Gobe-Mouches noir.

J'ai trouvé l'espèce reproductrice en 1933 dans les bois d'Ibardin, constitués par de gros Chênes têtards, assez écartés les uns des autres, sans fourré ni taillis dessous : à leur place un tapis de Fougères. Ces vieux arbres offrent maintes cavités favorables à la nidification du Gobe-Mouches noir.

En 1933, le 4 mai, j'y ai observé trois ♂♂ en *plein chant* or les ♂♂ sont silencieux durant leur migration[1]. Ces oiseaux étaient-ils appariés ? Je n'ai pas vu de ♀♀, et il est possible que ces ♂♂ venaient d'arriver et de choisir leur cantonnement. Je fis attention aux caractéristiques de coloration de ces ♂♂, ce qui me permet d'affirmer que les 9 et 13 mai je revis deux de ces *mêmes* ♂♂ cantonnés et toujours en plein chant. Aucune ♀ ne fut aperçue, mais ce fut peut-être dû à un défaut d'attention de ma part ou au fait que les femelles couvaient. Quoi qu'il en soit, je ne mets pas en doute que l'espèce se soit reproduite en 1933 dans les bois d'Ibardin. En 1936 et 1939, je repassais bien dans ces bois, mais n'obtins pas de résultats positifs : je vis bien un ♂ le 16 mai 1939, mais la migration durait encore et ce ♂ ne chantait pas.

L'espèce se reproduit-elle régulièrement en pays basque, ou sa reproduction a-t-elle été occasionnelle en 1933 ? Remarquons qu'elle a niché occasionnellement aussi en Loiret en 1933 et 1934 (Marquis de Tristan). Ces années furent peut-être pour le Gobe Mouches noir exceptionnellement favorables.

En ce qui concerne la migration, relevons qu'un oiseau suédois et un letton furent repris en septembre dans les Basses-Pyrénées.

J'ai observé à Biarritz l'arrivée très précoce d'un migrateur, au 10 août 1938 : peu pressé, il y resta jusqu'au 16 août inclus et je n'en vis d'autres qu'à partir du 20 août (plusieurs ce jour-là), je notai ensuite la présence de migrateurs régulièrement jusqu'au 1er octobre où quelques-uns furent encore aperçus : ils furent fréquents à partir du 24 août jusqu'au 18 septembre, rares après. Les plus gros passages eurent lieu le 31 août, 1, 2, 3, 10, 12, 15, 16, 17, 18 septembre ; cette dernière journée fut celle où les quantités les plus considérables furent notées. Whistler et Harrison en virent quelques uns au début d'octobre en Bigorre.

En 1945 je notai un migrateur précoce le 1 août à Saint Jean-de Luz, et il m'a paru y séjourner jusqu'au 14 août.

Au printemps le nombre des migrateurs apparaît bien moindre. Il est cependant sensible et le passage est régu-

(1) Cependant des migrateurs ont parfois été entendus chanter en Egypte.

lier. En 1938 il commença le 21 avril où un ♂ fut aperçu; un second ♂ le fut le 30 et trois ♂♂ le 1ᵉʳ mai; mon départ m'empêcha de poursuivre les observations. En 1939 je pus suivre jour par jour les mouvements de la migration. Les ♂♂ passèrent du 26 avril au 16 mai, les journées les plus favorables furent les 3, 4, 16 mai (2 ♂♂) et 15 mai (3 ♂♂), les ♀♀, ou oiseaux à plumage féminin, passèrent les 30 avril et 1ᵉʳ mai, puis du 15 mai au 20 mai; un oiseau féminin encore aperçu le 25 mai, les meilleures journées furent les 15, 16, 18 mai (2 féminins), 19 mai (4 féminins). Les ♀♀ passent donc *en moyenne* plus tard que les ♂♂, observation qui vient confirmer des données antérieures.

Motacilla alba alba L. et yarrellii Gould Bergeronnette grise.

Cette espèce se reproduit dans tout le Sud-Ouest de la France, dans les localités favorables (marais d'Orx, Saint Pée-sur-Nivelle, Saint Jean-Pied-de-Port, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye ; dans les vallées de montagnes, je l'ai trouvée à Urdos (700 m.) le 27 avril 1933, et Wallis l'a notée à Saint-Sauveur (800 m.).

La pariade peut être observée dès la fin de février et en mars : il s'agit évidemment des reproducteurs locaux (Saint-Jean-de-Luz, 24 février au 12 mars 1938). Au marais d'Orx, un nid contenait quatre œufs assez incubés le 6 mai 1933, nid situé dans une cavité de pierre. A Saint-Jean-Pied-de-Port, au 12 juin 1928, des jeunes volaient bien mais étaient encore nourris par leurs parents : ils n'avaient pas atteint leur complet développement de plumage; il en était de même à Saint-Jean-de-Luz au 15 juin 1939.

Après les nichées, je pus constater que ces oiseaux, en grand nombre, séjournèrent sur les bords de la Nivelle à Saint-Jean-de-Luz, en septembre 1938 : du 2 au 7 septembre d'abord, puis leur nombre diminua; il redevint élevé les 17 et 18 septembre pour redescendre les jours suivants jusqu'au 2 octobre, date de mon départ.

Les Bergeronnettes grises sont présentes tout l'hiver, même par la neige en pays basque (Saint Pée-sur-Nivelle, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye), mais en nombre restreint.

Des oiseaux belges, hollandais et allemands ont été repris dans les Landes et les Basses Pyrénées en octobre et novembre.

Fin mars et début d'avril 1938, aussi bien à Capbreton qu'à Saint-Jean de Luz, j'ai constaté un petit mouvement de migration.

Les nidificateurs, comme les hivernants, m'ont tous paru appartenir à la sous-espèce *alba*. Je n'ai pas noté *yarrellii*, à l'encontre de Saunders qui observa *alba* et *yarrellii* en hiver ; des *yarrellii* baguées ont été reprises en effet dans les Landes et les Basses-Pyrénées en octobre et novembre (*Brit. Birds*, 1931, p. 120).

Motacilla cinerea cinerea Tunstall. Bergeronnette des ruisseaux.

Elle se reproduit communément dans les Pyrénées et est fréquente le long des Nives ou des Gaves, dans leur partie torrentueuse. Ainsi on la trouve tout le long de la Nive en amont de Cambo (juin 1928 et mai 1933) ; du Gave de Mauléon (Licq, ravin d'Holcarté) (21 mars 1938) ; du Gave d'Aspe aux Forges d'Abel (28 avril 1933), du Gave d'Ossau dans la région de Gabas (notée en amont vers 1.400 m., et sur le plateau de Bious-Artigue, 1.500 m.), du Gave de Pau, de Lourdes à Gavarnie (1933 à 1938) et du Gave de Cauterets (15 mai 1933).

A Saint-Jean-Pied-de-Port, du 12 au 17 juin 1928, j'ai observé des jeunes entièrement venus et indépendants, se tenant par petites familles.

Cette Bergeronnette hiverne dans les plaines basques depuis la fin de septembre (21 septembre 1938, Saint-Jean-de-Luz), jusqu'à la fin de mars (28 mars 1927, Hendaye, 30 mars 1938, Saint-Jean de Luz : 1 ♀). Le 14 mars 1938 un petit passage fut sensible à Saint-Jean-de-Luz.

J'ai entendu le chant d'un ♂ en hivernage, le 17 février 1938.

Motacilla flava flava L., rayi (Bonaparte) et iberiae Hartert. Bergeronnette printanière.

Je ne connais pas en pays basque de cas certain de nidification de cette espèce : peut-être la trouverait-on aux

Aldudes; je ne l'ai pas observée nichant aux marais d'Orx, qui paraissent favorables cependant.

Toutefois, en 1940, j'ai relevé auprès de Saint-Jean-de-Luz la présence de cette espèce dans des conditions qui font penser à sa reproduction bien probable.

Le 9 mai, dans des prés bas derrière la gare, je vis deux de ces oiseaux dont 1 ♀ : ils pouvaient être de passage. Mais les 12 et 20 mai suivants, dans les prés ou pâtis voisins de la plage d'Erromardie, j'observai deux couples de ces Bergeronnettes. Comme à quelques jours d'intervalle je les ai retrouvés exactement dans le même canton et présentant les mêmes caractères de coloration, je pense qu'il s'agissait des mêmes oiseaux qui se trouvaient là sur leur territoire de reproduction, mais je n'ai pu constater celle-ci.

Ces oiseaux étaient de coloration très claire : les ♂♂ à calotte grise complète, le sourcil blanc très accusé, le gris de la tête et des lores clair; la gorge et le haut de la poitrine blancs, le reste du dessous du corps d'un jaune peu foncé. Il est évident qu'il s'agissait là d'individus de la sous-espèce *iberiae*, qui m'ont paru très « blancs » et j'ai pu les observer aux jumelles à une distance d'une quinzaine de mètres, c'est-à-dire dans d'excellentes conditions.

Il est donc probable qu'*iberiae* se reproduit en pays basque.

Ailleurs dans le sud-ouest, le seul point où j'ai constaté la reproduction de l'espèce est le bord du bassin d'Arcachon, entre Arcachon et la Teste de Buchs, où des jeunes déjà grands voletaient avec leurs parents (28 juillet 1938).

Par contre le passage est très sensible en été et au printemps, aussi bien dans les Landes que dans les Basses-Pyrénées. Les chasseurs des Landes prennent des douzaines de ces oiseaux qu'ils appellent « couilliks » : une bonne journée peut procurer 24 douzaines. C'est à partir de la fin d'août (Biarritz, 21 août 1938) jusqu'aux premiers jours d'octobre, que passent ces oiseaux (Saint-Jean-de-Luz, 2 octobre 1938); les 23 et 24 septembre 1938 furent les jours où j'en vis le plus grand nombre. J'ai noté des *flava* et des *rayi* jusqu'au 2 octobre.

Au printemps, j'ai observé surtout des *flava* depuis le 31 mars jusqu'au 22 avril 1938; les meilleures journées pour la migration, où je pus voir passer plusieurs bandes de ces oiseaux, furent les 4, 8, 9, 12, 14, 19, 20, 22 avril 1938. En 1939 je n'ai pu suivre ce mouvement migrateur comme l'année précédente : j'en ai vu 2 ou 3 le 4 mai 1939 et une bande le 5, paraissant toutes des femelles, le 27 mai 1939, date extraordinairement tardive. En 1933, j'avais observé des bandes de ces Bergeronnettes à Hendaye les 4, 5 et 6 mai (¹).

J'ai observé le passage des *rayi* à partir du 4 avril 1927 à Hendaye et du 4 avril 1938 à Saint-Jean-de-Luz ; j'en ai vu des bandes les 14, 19 et 20 avril 1938. Saunders (1884), a noté le passage de *rayi* le 10 avril.

Des oiseaux bagués au Danemark et à Francfort-sur-le-Mein ont été repris dans le sud-ouest et à Bayonne en septembre; d'autres bagués en Hollande et Belgique, en août et septembre, furent repris dans les Landes et à Anglet fin août et en septembre : des anglais dans les Landes à la même époque.

Anthus spinoletta spinoletta (L.). Pipit spioncelle.

Cet oiseau niche dans les hauts pâturages pyrénéens : alentours des cols de Soulor et d'Aubisque (1.400-1700 m.) (10 juin 1932, 16 mai 1933) ; fond de la vallée d'Aspe, vers l'auberge de Peyranère et le vallon d'Espelunguère (1.300-1.400 m.) (28 et 30 avril 1933) ; massif du pic du Midi-de-Bigorre, à plus de 2.000 m. Mais je l'ai trouvé reproducteur au sommet de la Rhune, 900 m., où le 31 mai 1939, j'ai observé 2 ♂♂ en plein chant. Saunders l'y avait aussi noté en juin. Blasius l'a trouvé en été au lac d'Estome.

L'hiver ce Pipit fréquente les vasières de la Nivelle à Saint-Jean-de-Luz, et celles de la Bidassoa à Hendaye ; à marée haute, dans la vive-eau, les Pipit se réfugient sur les prairies voisines. Je les ai trouvés surtout nombreux

(1) Saunders a parlé de la présence de *M. flava* à Saint-Jean-de-Luz à partir du 28 janvier; on ne peut que s'étonner de cette date et penser à une confusion avec *M. cinerea*, confusion qu'a commise Burleigh (1919).

en janvier et février et à la fin de mars jusqu'au début d'avril, époque où ils se réfugient et disparaissent : dernières observations : 5 avril 1938 et 5 avril 1939. Quand ils sont fréquents on les voit par 10 à 15 individus.

En avril, ils regagnent la montagne (2 avril 1927 à la Rhune vers 600 m) où ils se tiennent quelque temps en petites troupes d'une dizaine d'individus. C'est dans ces conditions que je les ai observés au fond de la vallée d'Aspe à la fin d'avril 1933, où ils avaient atteint leurs lieux de nidification.

Il semble que les oiseaux pyrénéens, grâce à la douceur de la fin de l'été, ne redescendent pas tout de suite après les nichées ; je n'en ai pas vu sur la Nivelle à Saint-Jean-de-Luz avant mon départ, le 3 octobre 1938; et j'en ai vu par contre sur les flancs du pic du Midi-de-Bigorre vers 2.300 m le 13 septembre 1935. Clay et Meinertzhagen ont confirmé la présence des oiseaux indigènes, sur leurs lieux de nidification à la fin de septembre et noté un passage le 29 septembre 1932.

Les oiseaux pyrénéens ne sont pas plus petits que les alpins, mais la teinte rosée des parties inférieures est souvent à peine sensible, voire absente. C'est ainsi que les 2 ♂♂ notés sur la Rhune le 31 mai 1939 ne m'ont pas paru avoir de « rose » dessous le corps.

La mue prénuptiale commence à la fin de février et dure jusqu'au début d'avril.

Anthus spinoletta immutabilis Degland. Pipit maritime

Le Pipit maritime est très rare en hiver sur la côte basque : Saunders crut en avoir vu sur les rochers de Saint-Jean-de-Luz, mais quant à moi je n'en ai jamais vu sur toute la côte rocheuse basque; cependant on m'a affirmé qu'il y en avait tous les hivers sur les rochers de Biarritz dont la composition n'est pas la même qu'à Guéthary, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye.

Par contre j'en ai observé, mêlés à des *spinoletta* sur les vasières de la Nivelle à Saint-Jean-de-Luz, au moment de la vague de froid de février 1938 : j'ai obtenu 3 ♀♀ du 14 au 20 février : deux commençaient leur mue prénuptiale.

Je rappelle que Darracq en 1838 décrivit cette race sous le nom de *littoralis* et spécifia qu'elle passait au printemps et à l'automne, habitant les falaises de la mer et les joncs de l'embouchure de l'Adour.

Anthus pratensis (L.). Pipit des prés.

L'espèce ne niche pas dans la région pyrénéenne, mais elle y est de double passage régulier et hivernale.

J'ai pu, à Saint-Jean-de-Luz, noter l'arrivée des premiers migrateurs les 4 et 5 septembre 1938, il faut cependant attendre la fin de septembre pour qu'ils soient nombreux (en 1937, à Moliets, il y eut un gros passage les 20 et 30 septembre, en avance sur l'époque normale.

Un certain nombre d'oiseaux nés en Angleterre ont été repris dans les Landes et les Basses-Pyrénées du 25 septembre au 15 octobre, un hollandais dans les Landes le 25 septembre; des migrateurs belges dans les Landes et les Basses-Pyrénées du 9 octobre au 1er novembre.

Les Pipits des prés passent tout l'hiver en pays basque où ils fréquentent les champs, les pâturages, les vasières de la Nivelle et de la Bidassoa, les dunes d'Anglet.

En mars et avril a lieu le passage de retour; je l'ai noté spécialement nombreux les 11 et 17 mars 1938, 1 avril 1938 et 5 avril 1939. Je vis les derniers, en petit groupe, le 20 avril 1938.

Anthus trivialis trivialis (L.). Pipit des arbres.

Cette espèce se reproduit communément dans toutes les landes d'ajoncs et la « touya » des plaines basques; parfois dans les prés bas, comme à Ciboure (1931) ou dans des champs de céréales, comme à Saint-Jean-Pied-de-Port (1928). Il niche également assez haut dans la montagne, dans les pentes herbeuses au-dessus des Forges d'Abel vers 1.300 m. (1er mai 1933), et au-dessus d'Arreau (9 juin 1932) vers 1.100-1.200 m. Wallis l'a noté près les Eaux-Bonnes (vers 500 m. ?).

L'arrivée aux lieux de nidification a lieu au début d'avril à Saint-Jean-de-Luz (4 avril 1938, 5 avril 1939); elle est signalée par le chant des ♂♂. En 1938, dès le

7 avril, l'effectif était complet dans les landes et pâturages des alentours de la Croix d'Archiloa où se sont reproduits en 1938 et 1939 trois couples et en 1940 quatre couples de Pipits des arbres. Il est étrange que Saunders ait parlé de l'arrivée de l'espèce au 12 février ! Un spécimen de Parme, près Biarritz, 2 avril 1936 (Mus. de la mer).

En montagne il est possible que l'arrivée ait lieu plus tard : les 28, 29 et 30 avril 1933, je n'en ai pas entendu aux Forges d'Abel, tandis que le 1[er] mai le chant de plusieurs ♂♂ attira mon attention.

Le chant dure jusqu'à la fin de juin : à cette époque il est rarement émis, la grande époque du chant est avril, mai et le début de juin.

J'ai trouvé la migration sensible en septembre : 3 et 13 septembre 1938, Saint-Jean-de-Luz, en 1937, le passage fut accentué aussi en ce mois à Moliets, Landes; fin septembre 1929 et 1932 (Saint-Jean-Pied-de-Port et Gavarnie. Au printemps, j'ai noté le passage depuis le 31 mars jusqu'au 21 avril 1938 à Saint-Jean-de-Luz, la meilleure journée me parut être le 4 avril. En 1939 le passage fut fréquent le 5 avril.

Un oiseau luxembourgeois fut repris dans les Landes le 1[er] septembre 1935.

Anthus campestris campestris (L.). Pipit rousseline.

J'en ai vu quelques-uns de passage dans une prairie proche de la plage d'Erromardie le 1[er] septembre 1938. Darracq n'a observé qu'une seule fois l'espèce dans les environs de Bayonne. Au Musée de la mer figure un spécimen de Messanges, Landes, 12 octobre 1919.

Anthus richardi richardi Vieillot. Pipit de Richard.

(L'espèce fut observée dans les environs de Bayonne, du 20 septembre au 10 décembre 1851, par Loche, qui en captura quelques spécimens. Je cite Loche: « Ces oiseaux, » d'un naturel excessivement farouche, sont seulement » de passage dans ce pays, où je n'ai jamais rencontré » ensemble plus de deux individus. Lorsque j'en pour- » suivais un, il allait se poser sur les sommités des maïs,

» en poussant un cri qui a quelque analogie avec celui de
» l'*Anthus campestris*, mais bien plus retentissant. J'ai
» trouvé les quelques individus que j'ai tués dans de
» vastes prairies voisinant des champs de maïs; tous
» étaient très maigres et je n'ai trouvé dans leur estomac
» que quelques débris de fourmis. » Dubalen la cite dans
les environs de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz).

Lanius excubitor subsp. Pie Grièche grise.

(Darracq la donne de passage assez rare ; le 21 avril 1932 Clay et Meinerthagen s'en sont procuré à Gavarnie; Whistler et Harrison en ont vu 3 à Saint-Jean-Pied-de-Port, le 29 septembre 1929).

Lanius excubitor meridionalis Temminck. Pie-Grièche méridionale.

Une ♀ adulte, en pleine mue, fut capturée sur les bords du marais de l'Ouhabia, à Bidart, le 13 septembre 1938. Dubalen (1876) a cité une capture à Saint-Paul, près Dax, et la donne « plus commune » dans le Gers (?); il cite aussi (1871) des captures à Pau et Orthez (en 1868). Saunders nota un spécimen du 10 février au Muséum de Bayonne. Notée à Gavarnie le 21 avril 1932.

Lanius senator senator L. Pie-Grièche rousse.

Cette espèce est largement répandue en pays basque, sans y être très commune : j'ai observé deux couples à Hendaye, plusieurs à Saint-Jean-de-Luz, d'autres à Saint-Pée sur Nivelle, Anglet, Biarritz, Saint-Jean-Pied-de-Port; les bosquets ou les bois semblent lui être nécessaires.

J'ai noté également sa présence dans les Landes et à Salies-de-Béarn en juin 1940 et Wallis l'a trouvée en Bigorre près Saint-Sauveur.

Son arrivée à Saint-Jean-de-Luz en 1938 a eu lieu le 12 avril, où j'ai entendu le chant d'un ♂. Était-il sur ses lieux de nidification ? C'est bien possible car dès le 15 avril, j'ai pu constater qu'un ♂ était cantonné à peu près à cet endroit.

Clay et Meinertzhagen ont constaté un passage à Gavarnie le 21 avril 1932.

Au 8 juillet 1939, des jeunes volant bien, mais avec encore une queue courte, étaient nourris par leurs parents dans les Pins, à Biarritz.

Aux 29 et 30 juillet 1938, des jeunes opéraient leur première mue juvénile; les adultes ne muaient pas.

Vers le 24 août, les adultes avaient à peu près disparu, il ne restait plus que quelques jeunes; le dernier de ceux-ci fut aperçu le 1er septembre 1938.

Lanius collurio collurio L. Pie-Grièche écorcheur.

Très répandue dans le pays basque (Guéthary, Bidart, Saint-Pée-sur-Nivelle, Bidarray, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, etc...) et en Béarn, cette Pie-Grièche paraît plus commune que la précédente, fréquentant les buissons et les haies, ce qui lui permet d'habiter les vastes étendues de landes et de « touyas ». Je l'ai trouvée aussi dans les buissons des marais d'Orx le 6 mai 1933, peut-être en migration ? ainsi que dans la région accidentée entre Saint-Jean-Pied-de-Port et le col d'Osquich, vers Lacarre (12 mai 1933). Wallis en a vu un ♂ à Gèdre, le 4 juin 1894.

En 1940 j'ai observé son arrivée en pays basque; alors que fin avril il n'y en avait pas, j'en vis un le 6 mai et plusieurs dont un couple, paraissant cantonnés, le 7 mai.

Aux 15 et 18 juillet 1939 à Saint-Jean-de-Luz, des jeunes nourris par leurs parents volaient bien et étaient presque venus (¾ de longueur de queue).

A la fin d'août 1938 ils avaient en général quitté le pays : cependant j'ai obtenu une jeune ♀ encore le 8 septembre : retardataire !

Sturnus vulgaris vulgaris L. Etourneau sansonnet.

Il ne se reproduit pas dans les Basses-Pyrénées et n'y est même pas de passage régulier. En 1938, j'en ai vu un le 14 mars.

La seule époque où j'en ai observé des bandes en pays basque, fut les mois de décembre 1917 et janvier 1918

où la neige recouvrit le sol durant plusieurs semaines à Hendaye. Ainsi que les Corneilles noires et les Freux, les Étourneaux furent alors communs; ils disparurent avec le dégel.

Dans les Landes, il semble être de passage régulier quoique en nombre restreint : 12 le 17 octobre 1939 à Messanges (Arné). Quelques individus hivernent çà et là

En Bigorre, Whistler et Harrison en ont vu quelques-uns à la mi-octobre.

Un très petit nombre d'oiseaux bagués au passage en Suisse et en Allemagne ont été repris dans les Basses-Pyrénées d'octobre à février.

Pastor roseus (L.). Martin roselin.

(D'après Dubalen une bande d'une quinzaine fut vue à Hendaye, le 15 août 1871).

Passer montanus hispaniae Jordans. Moineau friquet.

Le Friquet n'est pas rare en pays basque, singulièrement à Saint-Jean-de-Luz où il est relativement fréquent autour des bosquets, dans les jardins des villas et sur les terrains bas derrière l'abattoir et la gare. En outre des localités basques d'Hendaye, Bidart, Saint-Jean-Pied-de-Port, je l'ai noté aussi à Argelès-Gazost (10 juin 1932)

Je l'ai observé aussi bien en hiver qu'au printemps et en été.

Jordans a rapporté à *hispaniæ* un ♂ d'Argelès-Gazost que je lui ai soumis.

Passer domesticus domesticus (L.). Moineau franc.

Très répandu dans tout le sud-ouest, ce Moineau est commun en pays basque, dans les plaines ou vallées tout au moins.

Au 24 mai 1928, des jeunes étaient indépendants à Hendaye.

En Bigorre, Wallis ne l'a trouvé qu'à Arrens.

Clay et Meinertzhagen n'ont vu aucun Moineau au dessus de 1.100 m.

Petronia petronia (L.). Moineau soulcie.

De passage irrégulier d'après Darracq. Un individu capturé près Biarritz figure au Musée de la mer. Loche avait obtenu un ♂ auprès de Pau, le 12 janvier 1851).

Montifringilla nivalis nivalis (L.). Pinson des neiges.

(L'espèce est largement répandue quoiqu'en nombre relativement peu élevé dans les hautes régions pyrénéennes aux environs de la limite des neiges et des glaciers. En hiver un certain mouvement de transhumance est sensible : Saunders a trouvé le Pinson des neiges en février au Somport. Il descend exceptionnellement dans la plaine. Ainsi, le 15 février 1874, M. Maurice Gourdon vit une bande de plus de cent individus dans les prairies de l'Esponne-de-Lys près Bagnères-de-Luchon.

Un spécimen au Musée de la mer : col d'Aneou, vallée d'Ossau, 18 avril 1908 (n° 63).)

Fringilla cœlebs subsp. Pinson des arbres.

C'est un des nidificateurs les plus fréquents du sud-ouest de la France : il est commun sur les lisières des bois de Pins des Landes, il l'est également dans tout le pays basque et le Béarn, dans les jardins, les bosquets et les bois, et il est très répandu dans les forêts de montagne, depuis le pied de celles-ci jusqu'à la limite des arbres ou un peu au-dessous vers 1.600-1.700 mètres : forêt de Houillassat, près le col d'Aspin, vers 1.300-1.400 m.; Sapins de Gourette (1.300 m.), bois de Pins près Gavarnie (1.100 m.), forêt d'Anglus (1.100-1.400 m.), forêt de Sansane (1.600-1.700 m.). Les conifères lui conviennent aussi bien et même mieux que les feuillus.

La pariade et les querelles de ♂♂ se poursuivent jusqu'au début de mars.

Je pense que les nidificateurs des plaines du sud-ouest doivent être en grande partie sédentaires : en tout cas, on peut voir tout l'hiver des ♂♂ et des ♀♀. Des hivernants nordiques s'y mêlent peut-être aussi.

Un certain mouvement de migration est sensible dès la fin d'août et le début de septembre, mais il faut attendre l'automne pour qu'il prenne une grande ampleur. Ainsi le 17 octobre 1939, à Messanges, M. Arné nota entre 7 et 8 heures du matin le passage de neuf vols de Pinsons; en 1938, à Messanges, le 20 octobre, il avait noté de 6 h 40 à 12 h 23 le passage de vingt cinq vols de ces oiseaux, certains d'un nombre important.

Un oiseau polonais fut repris à Tartas, Landes, le 25 octobre 1933.

Vers le 15 février débute la migration de retour; à la mi-mars, elle est à son apogée : j'ai constaté les 14, 15, 17 mars 1938 des passages incessants de Pinsons, surtout ♂♂, par 2 à 12 15 individus (Saint-Jean-de-Luz); puis leur nombre décrut avec la fin de mars, pour augmenter au début d'avril : 4 avril 1938, 5 avril 1939 : à ce moment les ♀♀ sont en majorité. J'ai noté le passage en 1939 jusqu'au 9 avril où j'en vis quelques-uns. En 1938, j'en vis un passer le 21 avril. Deux migrateurs belges furent repris dans les Landes vers le 15 et au 24 mars.

A côté des migrateurs on peut observer les nidificateurs cantonnés depuis le début de mars et chantant.

Fringilla montifringilla L. Pinson d'Ardenne.

En 1938 il y eut un passage de ces oiseaux, mêlés aux autres Pinsons de la mi-février à la mi-mars. Darracq et Saunders signalent l'espèce de passage en hiver. Un spécimen au Musée de la mer, de Messanges, Landes.

Loxia curvirostra curvirostra L. Bec-croisé des sapins.

Il est reproducteur dans les forêts pyrénéennes de conifères. Saunders l'a trouvé dans la forêt d'Iraty en avril, Evans près Argelès-Gazost en avril, Whistler et Harrison en Bigorre, en novembre, Arné dans la haute vallée d'Aspe, en septembre 1930.

M. Arné a observé la présence de Becs-croisés dans les Landes et les Basses-Pyrénées au moment de l'invasion de 1930, depuis le 16 juillet (un ♂ tué à Vieux-Boucau)

jusqu'à la fin décembre (*Alauda* 1930, p. 500-501, et 1931, p. 118).

Pyrrhula pyrrhula europoea Vieillot. Bouvreuil pivoine.

Très répandu en pays basque et en Béarn, le Bouvreuil y est relativement commun. A Saint-Jean-de-Luz il fréquente aussi bien les bois que les parcs et les jardins des villas à l'époque de la reproduction. Je l'ai noté à ce moment aussi dans les bois d'Ibardin et de Saint-Pée-sur-Nivelle, à Urrugne, Biarritz, Saint-Jean-Pied-de-Port, le col d'Osquich, Argelès-Gazost. Wallis l'a observé à Saint-Sauveur et aux Eaux-Bonnes.

Comme le Pinson il habite les forêts de montagne jusqu'à la limite des arbres : forêt de Houillassat (1 300 m.), d'Anglus (1 400 m.), de Sansane (vers 1.600 m.), d'Espelunguère (à plus de 1.700 m.) : il n'y est pas rare, quoiqu'en nombre limité. Clay et Meinertzhagen ne l'ont pas trouvé à plus de 1.000 m. dans la région de Gavarnie.

J'ai constaté un accouplement le 16 mars 1938; au 23 mai 1936 des jeunes déjà grands poursuivaient leurs parents en piaillant. M. de Bonnet de Paillerets a trouvé le 17 septembre 1932 des jeunes au nid près Saint-Sauveur (*Alauda*, 1934, p. 267).

En hiver un certain erratisme peut être noté, cependant que des oiseaux déjà appariés peuvent se voir dès janvier cantonnés aux lieux où ils se reproduiront.

Serinus canarius serinus (L.). Serin cini.

Le Serin est largement répandu dans le sud-ouest, mais il n'y est pas très commun : comme ailleurs, c'est la formation du « parc », « jardin » qui lui convient. Quoiqu'il n'habite pas la montagne proprement dite, il pénètre dans les vallées jusqu'au pied de la haute montagne. Evans l'a noté à Argelès-Gazost, Wallis aux Eaux-Bonnes et dans les environs de Gavarnie, et moi-même, je l'ai observé dans un bois de Pins en amont de Gavarnie vers 1 100 m. (17 mai 1933). Whistler et Harrison l'y ont aussi trouvé en septembre et durant la première quinzaine d'octobre 1929.

A Saint-Jean-de-Luz, j'ai noté son chant en 1938 à partir du 12 mars. En hiver, je n'en ai pas observé.

Trois nichées doivent être élevées dans certains cas : au 16 mai 1940 des jeunes volaient avec leurs parents; au début de juin, j'ai noté une ponte et un commencement d'incubation; et le 1er septembre 1938, un adulte nourrissait encore un jeune volant déjà bien.

Localités où je l'ai spécialement observé : Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Sare, Ustaritz, Saint-Jean-Pied-de-Port, Tardets, Pau, Gavarnie, Saint-Laurent-de-Gosse, Salies-de-Béarn.

Carduelis citrinella subsp. Venturon alpin.

(L'espèce niche en petit nombre dans les Pyrénées. Wallis ne l'a trouvée en juin que dans la vallée d'Aure.

Blasius a vu dans la collection d'Olphe-Gaillard un ♂ tué le 7 mai 1885 près Fontarabie : il en a conclu que l'espèce nichait là, et il a cru qu'il en était de même dans les environs de Bayonne sur les dires du Conservateur du Muséum, Hiriart. J'ai tout lieu de croire ce statut erroné, Hiriart a confondu le Venturon avec le Serin, et aucun observateur du pays basque n'y a jamais observé la nidification du Venturon)

Carduelis flammea subsp. Sizerin flammé.

(Darracq et Dubalen donne l'espèce comme de passage irrégulier, et Saunders (1884) relate sa présence accidentelle en mars en pays basque).

Carduelis flavirostris subsp. Linotte montagnarde

(Saunders parle de sa présence en mars en pays basque Blasius l'aurait vue au lac d'Estome le 3 août 1902, mais cela paraît bien être une erreur).

Carduelis cannabina cannabina (L.) et subsp. Linotte des vignes

Elle n'est pas rare dans les landes d'ajoncs et la « touya » du pays basque. Dans les autres formations on ne la rencontre pas ou guère. C'est une espèce à effectif assez réduit dans le sud-ouest, elle n'est commune que très localement. Ainsi dans les landes de la Croix-d'Ar-

chiloa, à Saint-Jean-de-Luz, je n'ai trouvé qu'un seul couple nidificateur en 1938 et 1939 : il y était cantonné dès le 7 avril 1938

Au début de juin 1928 des jeunes grands et indépendants formaient de petites bandes à Hendaye et se tenaient dans les foins.

En montagne, je n'ai observé la Linotte que dans la vallée d'Ossau en amont de Gabas vers la maison du cantonnier (1.400 m.), le 14 mai 1933 Wallis l'a trouvée aux Eaux-Bonnes.

La migration est extrêmement sensible dans tout le sud-ouest, en octobre singulièrement pour l'automne Dans les Landes certains oiseleurs en capturent jusqu'à 60 douzaines par jour (début octobre 1937). M. Arné a noté le passage de plusieurs vols à Messanges, les 20 octobre 1938 et 17 octobre 1939 dans la matinée. En montagne, la migration a été observée à Gavarnie, le 29 septembre 1932.

J'ai noté la migration de printemps depuis le 11 mars où je vis les premiers passages par petits groupes jusqu'au 22 avril 1938 où furent observés les derniers groupe de 4 à 10 individus. Les journées où les Linottes passèrent en plus grand nombre furent les 14 et 31 mars, 4 et 5 avril 1938. Certaines bandes passent en chantant (5 avril 1939).

Des oiseaux belges et hollandais furent repris dans les Basses-Pyrénées et les Landes en octobre, novembre et décembre et un belge le 16 avril 1934 dans les Landes. Les oiseaux anglais passent aussi dans le sud-ouest (*British Birds*, 1937, June, p. 16), surtout d'octobre à décembre.

Les oiseaux nidificateurs du sud-ouest de la France, de même que ceux de l'ouest sont de faible taille. Les oiseaux des Pyrénées centrales et orientales, et de la Navarre espagnole ont été rapportés à *mediterranea*. L'absence de séries ne me permet pas de dire si les oiseaux basques appartiennent à cette race.

Carduelis spinus (L.). Tarin des aulnes.

Je l'ai observé de passage par petites bandes au prin-

temps : Hendaye 21 mars 1918, Saint-Jean-de-Luz 31 mars 1938, 4 et 9 avril 1938 Hendaye 6 et 9 avril 1927 Saunders l'avait noté en hiver.

Le 4 avril 1938, en une heure et demie, je notai par trois fois le passage de bandes de 10 à 20 individus.

Le 18 avril 1932, un sujet bagué en migration en Hollande fut repris à Bagnères-de-Bigorre.

Harrison en observa près Bagnères-de-Bigorre, en novembre.

Carduelis carduelis subsp.[1]. Chardonneret élégant.

Le Chardonneret est très répandu dans toutes les plaines de la Navarre et du Béarn : je l'ai trouvé remontant dans les vallées de montagne jusqu'à 1.000 m. (Forges d'Abel[2]) ; à cette dernière altitude il est rare. Wallis l'a noté à Arrens (800-900 m.), Clay et Meinertzhagen jusqu'à 2.000 m. en été.

Je pense que les oiseaux de cette région du sud-ouest de la France sont sédentaires pour la plupart, sinon quelque peu erratiques. J'ai constaté la présence dès janvier, à Saint-Jean-de-Luz, d'oiseaux de la localité même, tandis que le cantonnement de certains couples, à la pointe Sainte Barbe, très ventée, ne fut occupé qu'à partir du 21 février 1938. Il est probable que de tels cantonnements très exposés aux intempéries sont abandonnés au cœur de l'hiver pour des coins plus abrités.

On sait que les Chardonnerets élèvent plusieurs nichées : au 26 mai 1940, des jeunes étaient sortis du nid, au 1er juin 1928 un couple achevait son nid ; au 26 juin 1936 une ♀ était en pleine ponte (2e ponte) ; au 21 août 1938, des jeunes volant bien étaient encore nourris par leurs parents. Dès le 7 juin 1939 des bandes de 40 à 50 jeunes purent être notées.

Les oiseaux nidificateurs du sud-ouest de la France apaprtiennent au phylum des races méridionales : je consacrerai un prochain travail à cette question dont j'ai déjà donné un aperçu (*Alauda*, 1932, p. 210-214).

(2) Olphe-Gaillard, en mai 1890, a décrit *Carduelis bipunctatus* de Fontarabie : il semble qu'il se soit agi d'une variété de ♂ très adulte et d'un oiseau probablement de passage.

Les oiseleurs des Landes savent distinguer les « grands » des « petits » Chardonnerets. Les « grands » sont certainement des oiseaux septentrionaux en migration. J'ai pu, au printemps de 1938, étudier ce passage de migration, et je l'ai trouvé particulièrement accusé et d'une importance que j'étais loin de soupçonner. Voici quelles furent mes observations, faites à Saint Jean de Luz, sur la hauteur de la Croix-d'Archiloa, en bordure de la mer (à l'exception du 31 mars où je les ai faites au bord de la Nivelle) :

Le 17 mars 1938, je constatai un peu de passage; le 31 mars, par vent de Sud, j'en vis quelques troupes. Le 4 avril, journée de gros passage en général, entre 9 heures et 10 h. ½ de la matinée, j'en notai environ 200 passant isolément ou par troupes de 25-30 individus. Du 5 au 11 avril j'en vis passer quotidiennement en une heure ou deux de la matinée entre une dizaine et une trentaine; le 13 avril, quelques-uns seulement; le 21 avril, trois bandes de 10 à 20 individus et le 22 avril de petites bandes de 4 à 10 individus. Après je ne notai plus de passage. Remarquons qu'à cette époque les nidificateurs français sont pour la plupart cantonnés, appariés et même en train de nicher.

La migration des Chardonnerets dans le sud-ouest, notée en 1938, du 17 mars au 22 avril, me paraît avoir une ampleur et comporter un effectif dont l'importance me fut une surprise. Espérons que le baguage viendra nous renseigner sur la patrie d'origine de ces migrateurs.

Le passage d'automne fut observé à Messanges, Landes, le 20 octobre 1938, par M. Arné, qui en nota cinq vols entre 6 h. 40 et 12 h. 23; Clay et Meinerthagen le notèrent à Gavarnie le 29 septembre 1932.

Chloris chloris subsp. Verdier d'Europe.

Pas très commun en pays basque, je ne l'ai observé qu'à Hendaye, Saint-Jean-de-Luz et Saint-Jean Pied-de-Port, en période de nidification; plus fréquent à Salies-de-Béarn. Le Verdier semble être présent toute l'année, mais en hiver son effectif paraît restreint dans ses can-

tonnements, fait probablement dû à un erratisme local. A la fin de mars les cantonnements sont occupés et les ♂♂ en plein chant. Comme ailleurs les Verdiers affectionnent singulièrement les Cyprès de Lambert.

Clay et Meinertzhagen l'ont observé dans la région de Gavarnie jusqu'à 1.000 m.

L'espèce élève plusieurs nichées : au 11 juin 1940 des jeunes étaient indépendants; au 18 juin 1939 des jeunes volant déjà bien poursuivaient leurs parents de leurs piaulements; au 15-18 juillet des bandes de jeunes étaient indépendantes. Au 21 août 1938 des jeunes sortis du nid étaient encore nourris par leurs parents.

Un certain mouvement de déplacement après les nichées a lieu dans la seconde quinzaine d'août. La migration a lieu en automne : M. Arné vit passer deux vols de Verdiers durant la matinée du 20 octobre 1938 et trois vols en une heure de la matinée du 17 octobre 1939, à Messanges, Landes. Un oiseau luxembourgeois a été capturé à Hendaye le 1er novembre 1935, d'autres bagués en migration en Belgique, dans les Landes en octobre, et à Salies-de-Béarn en décembre.

J'ai noté la migration de printemps le 4 avril 1939 à Saint-Jean-de-Luz où j'en vis passer une petite troupe en direction du nord-est.

Trois ♂♂ de Saint-Jean-de-Luz de mars, avril et mai sont plutôt moins brillamment colorés que les oiseaux des Pyrénées-Orientales et de l'Anjou qui sont très nettement *aurantiiventris*. Les oiseaux basques sont assez proches de ceux de l'île d'Yeu.

Coccothraustes coccothraustes coccothraustes (L.). Gros-bec casse-noyaux.

(Palassou le donne comme nicheur en Béarn, mais Darracq l'indique seulement de passage rare. Au Musée de la mer existent deux ♂♂ : Aire-sur-Adour, Landes, 1er novembre 1905, et Biarritz 11 décembre 1937).

Emberiza calandra subsp. Bruant proyer.

Je n'ai pas observé cette espèce en hiver. Saunders l'a notée en mars.

Je l'ai trouvée nidificatrice dans les champs et prairies proches 1° la plage d'Erromardie 2° la plage de Lafitenya; 3° la plage de Senix; c'est-à-dire entre Saint-Jean-de-Luz et Guethary (19-29 juin 1939). Darracq donnait l'espèce comme nichant en plaine. Wallis l'observa à Argelès-Vieuzac.

Emberiza citrinella citrinella L. Bruant jaune.

L'espèce est largement répandue dans les landes et la « touya » du pays basque et du Béarn : Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Urrugue, Ibardin, Saint-Jean-Pied-de-Port, Lacarre, Salies-de-Béarn, mais elle n'y est pas très commune.

En montagne je l'ai notée à Arras, Arrens, et dans la vallée d'Ossau, en amont de Gabas, vers 1.400 m. (14-16 mai 1933). Wallis l'a trouvée aux Eaux-Bonnes.

Dans les Landes, j'en ai vu quelques couples dans la plaine marécageuse d'Orx (19 avril 1938).

Les nidificateurs paraissent cantonnés au début d'avril (3 et 12 avril 1938). Au 8 mai 1933 une ♀ construisait son nid.

En hiver, on peut voir ces bruants par petites troupes dans les ensemencés et les jachères (Saint-Jean-de-Luz, 18 janvier 1939). Saunders fit les mêmes observations et les nota en mars dans la vallée d'Aspe.

Emberiza leucocephala Gmelin Bruant à calotte blanche

(Une capture : ♂ jeune, Pins de Campagne, Landes, 15 septembre 1913 (Dubalen, *Revue française d'Ornithologie*, 1913, p. 188); il serait au Musée de Mont-de-Marsan).

Emberiza cirlus L. Bruant zizi.

Saunders l'a observé en hiver, et moi-même à la même saison à Hendaye.

Darracq le donne nidificateur dans les Landes, à Saint-Sever, Dax et Tartas. J'en ai trouvé deux couples nidificateurs à Saint-Jean-de-Luz en 1938 et plusieurs en 1945 Le chant d'un des ♂♂ a débuté le 24 janvier 1938 et a été entendu régulièrement à partir du 6 février. Ticehurst et Whistler ont observé le Zizi le 27 mai 1924 à Saint-Etienne-de-Baigorry. Je l'ai trouvé assez fréquent à Salies-de-Béarn en juin 1940.

Emberiza hortulana L. Bruant ortolan.

Je ne l'ai pas trouvé nidificateur dans les Basses-Pyrénées. Par contre il est de double passage régulier dans le sud ouest de la France, à la fin de l'été et au printemps (Saint-Jean de Luz, 19, 21 et 22 avril 1938). Un migrateur de Belgique a été repris dans les Landes le 13 mars 1935.

Emberiza cia cia L. Bruant fou.

Cette espèce niche volontiers en montagne sur les pentes rocailleuses garnies de petits buissons ou sur les pentes de pâturages à moutons. C'est dans ces conditions que j'en ai observé un couple le 21 mars 1938 au dessus du ravin d'Holçarté vers 500 m.; plusieurs couples aux Forges d'Abel entre 1.000 et 1.100 m. (fin avril 1933); enfin quelques-uns au dessus d'Arreau près le col d'Aspin (à plus de 1.000 m.) le 9 juin 1932. Wallis a trouvé ce Bruant aux Eaux-Bonnes, Blasius et Evans dans la région de Cauterets, Saunders (1893), Clay et Meinertzhagen, Whistler auprès de Gavarnie jusqu'à 1.500 m.

En hiver, j'ai vu des petites troupes de Bruants fous à Hendaye, sur la voie ferrée et près de la plage, les 19 et 27 janvier 1919.

Emberiza pusilla Pallas. Bruant nain.

L'Hermitte a relaté (*R. F. O.*, 1921, p. 13) l'envoi vivant, par un oiseleur des Landes, d'un Bruant nain pris à la tenderie des Ortolans.

Emberiza schoeniclus turonensis Steinbacher. Bruant des roseaux.

Cette espèce se reproduit dans les *Carex* et *Cladimus* des marais d'Orx (Landes). Le 6 mai 1933 j'ai compté

au moins quatre couples dans une partie de ces marais. A cette époque les ♀♀ avaient pondu. Le 19 avril 1938, j'en ai revu au même endroit.

A Saint-Jean-de-Luz, j'en ai observé en hiver dans quelques formations de roseaux *Phragmites* au bord de la digue de la Nivelle : trois ou quatre le 18 janvier 1939 et 1 ♂ les 12 et 30 mars 1938. Je n'en ai pas noté à cette saison dans les buissons et les champs comme en Anjou. Saunders l'a trouvé en hiver à Saint-Jean-de-Luz.

Pour la systématique des nidificateurs landais je renvoie à mes remarques publiées dans *Alauda*, 1933, p. 192-193. Les oiseaux landais ne sont pas séparables de ceux de Brenne ou de Poitou.

Plectrophenax nivalis (L.). Bruant des Neiges.

(Quelques captures ont eu lieu dans les Landes : Montgaillard, près Saint Sever, hiver 1870-71 (Dubalen, 1871), au Musée de Mont-de-Marsan ; un spécimen, octobre 1935, Vieux Boucau, et 19, 23 octobre 1935, Biarritz (au Musée de la mer). Granger a signalé la capture d'un ♂ sur la côte d'Hendaye, en 1889).

Calcarius lapponicus lapponicus (L.). Bruant lapon.

(Dubalen (1913) a écrit : « Nous rappelons qu'il y a une trentaine d'années, le *Plectrophenax lapponicus* (Selby) fut capturé aux environs de Saint Sever (Landes), à une chasse aux Ortolans (Musée de Bordeaux).)

(*A suivre*)

———

LISTE DES TROCHILIDÉS TROUVÉS DANS LES COLLECTIONS COMMERCIALES DE BOGOTA

par J. BERLIOZ et Chr. JOUANIN

Il y a un siècle environ, commençaient d'être envoyées à Paris des collections d'oiseaux naturalisés de l'Amérique du Sud, entre autres de Colombie, qui furent en grande partie l'origine des connaissances que l'on possède sur l'avifaune néotropicale. Depuis lors, durant au moins un demi-siècle, des collections semblables, et même d'importance numérique accrue, ne cessèrent d'affluer, monopolisées presque entièrement par l'industrie de la plumasserie, à Paris et à Londres, mais non sans que les collectionneurs et ornithologistes du monde entier aient eu bien souvent aussi l'occasion d'y découvrir quantité de documents scientifiques intéressants, voire même inédits. La faune colombienne entre autres, grâce aux envois massifs expédiés de Bogota, a pu être ainsi révélée d'une façon superficielle sans doute, mais pourtant singulièrement complète. C'est, bien entendu, la famille toujours très prisée des Trochilidés ou Oiseaux-Mouches qui a le plus stimulé le zèle des collectionneurs et les lots de ces oiseaux, expédiés commercialement de Bogota, connurent parmi eux une vogue considérable et justifiée.

Présentement, cette industrie plumassière ayant considérablement évolué et des lois réglementant l'exploitation de la faune avienne étant intervenues plus ou moins dans tous les pays, on peut considérer que les fameuses collections de Trochilidés de Bogota sont parvenues, à peu près du moins, à épuisement, après avoir été maintes fois visitées et revisitées par les ornithologues spécia-

listes les plus éprouvés. Nous avons donc pensé qu'il pourrait être utile de mettre à leur étude systématique en quelque sorte un point final, d'autant plus que l'on ne saurait garder d'illusions sur l'avenir des recherches ornithologiques en Colombie : les rapides transformations d'aspect dont ce pays, comme tant d'autres en Amérique du Sud, ne cesse d'être le théâtre ne permettent malheureusement plus d'envisager jamais la reconstitution, ni le maintien intégral, de la richesse faunique qui était son apanage au siècle dernier.

L'opportunité de cette ultime mise au point d'un sujet déjà souvent en faveur parmi les ornithologistes nous a paru enfin encore accrue du fait que, Paris ayant été le centre principal de cette activité commerciale, c'est là qu'une bonne part des éléments intéressants de la faune colombienne de Trochilidés ont été trouvés pour la première fois et, bien qu'ils soient depuis longtemps dispersés dans divers musées et collections privés d'Europe et d'Amérique, les collections françaises en renferment néanmoins encore un assez grand nombre et réalisent en tout cas une excellente représentation moyenne de la valeur documentaire de ces lots commerciaux de Bogota.

Une première liste, déjà complète pour l'époque, des espèces de Trochilidés figurant dans ces lots remonte à 1887, sous la signature du Comte H. von Berlepsch, un des spécialistes connus de ce groupe d'oiseaux (ses collections font actuellement partie du Musée de Francfort-sur-le-Main). Depuis lors, un certain nombre d'additions ont pu encore y être faites : elles ont été consignées surtout dans les ouvrages d'ensemble traitant de ce groupe, tels que celui de Hartert (faisant partie de la collection « Das Tierreich » et paru en 1900), et l'« Histoire naturelle des Trochilidés » d'E. Simon, la plus récente en date (1921) et la plus complète de ces monographies.

Mais entre temps Chapman publiait (« Bird-life in Colombia, 1917 ») une histoire naturelle des Oiseaux de Colombie, sur des données tout à fait nouvelles : celles-ci, étayées d'une documentation scientifique précise, réunie sur place par des collecteurs expérimentés, laissent loin derrière elles tout ce que l'on avait pu dégager de la documentation rudimentaire apportée par les envois

commerciaux de Bogota. En fournissant entre autres des détails contrôlés sur l'habitat respectif de chacune des espèces, entassées en vrac dans ces envois, en montrant, par comparaison, que l'origine « Bogota » attribuée à ces collections n'indiquait qu'un point de centralisation commerciale approximatif, mais nullement leur origine naturelle véritable, il a prouvé combien on devait estimer précaires toutes les informations admises jusque là concernant ces oiseaux. Il reste malheureusement deux points sur lesquels les récoltes et l'ouvrage de Chapman n'ont pu contrebalancer de façon positive l'intérêt documentaire qui s'attache malgré tout aux collections de Trochilidés de Colombie, reçues autrefois à Paris : ce sont d'une part la densité de population relative des espèces l'une par rapport aux autres, appréciable seulement grâce à l'énorme quantité de spécimens réunie commercialement, sans autre intention précise; d'autre part et surtout l'existence de certaines espèces qui, soit abondantes, soit exceptionnelles dans ces collections, n'ont été connues que grâce à celles-ci et ont complètement échappé aux recherches des collecteurs américains, elles ne sont de ce fait pas même mentionnées par l'auteur dans son ouvrage.

De l'excellent aperçu biogéographique donné par Chapman, on peut se faire en tout cas une idée approximative de l'énorme rayon d'action dans lequel opérèrent les collecteurs indigènes de Trochilidés, dits de « Bogota »; en effet, à l'exception des espèces plus spécialement localisées dans les territoires périphériques de la Colombie (régions montagneuses de Santa-Marta et de l'isthme de Darien, littoral caraïbe et littoral pacifique, etc.), on peut dire pratiquement que presque toutes les espèces existant dans ce pays ont été trouvées, parfois en abondance, parfois par individus très isolés, dans les lots commerciaux de Bogota. Le mode de préparation des spécimens, si caractéristique de la « manière » colombienne et bien connu de tous les collectionneurs de Trochilidés, reste un indice généralement infaillible de leur provenance, celle-ci ne pouvant toutefois se traduire que par : « collections commerciales de Colombie ».

Parmi un matériel de recherches aussi considérable, il est naturel que la patience des collectionneurs et des

ornithologues systématiciens ait été récompensée par la découverte de nombreuses espèces inconnues jusque là, et dont plusieurs, victimes peut-être de l'évolution fatale et rapide de la nature en ce pays, semblent être très raréfiées maintenant. Aussi, la systématique des Trochilidés compte-t-elle de nombreuses unités spécifiques ayant pour origine ces collections commerciales. Mais, par ailleurs, l'expérience acquise à la longue par des recherches toujours renouvelées dans ce même matériel d'étude a pu apporter la conviction qu'un certain nombre parmi ces prétendues espèces ne devaient être beaucoup plus rationnellement considérées que comme des aberrations individuelles ou comme des hybrides naturels.

Bien que certains cas de spécificité ou d'hybridité restent encore litigieux et difficiles à interpréter, la liste suivante ne fera en principe état à titre d'« espèce » ou de « sous-espèce » que de celles dont le temps a pu confirmer la validité par l'apport de matériel additionnel ou contrôlé. Toutefois, les formes douteuses et les hybrides présumés trouvés parmi les lots de Bogota n'en seront pas moins mentionnés et passés en revue, à la suite.

La séquence adoptée pour cette énumération reste, à très peu de chose près, celle de l'ouvrage capital d'E. Simon, avec du moins quelques changements de nomenclature nécessités par les études faites postérieurement à sa publication (1921).

Les indications sommaires d'ordre pratique dont nous croyons devoir faire suivre le nom de chaque oiseau : TC. (très commun), C. (commun), AC. (assez commun), AR. (assez rare), R. (rare), TR. (très rare), EXC. (exceptionnel), sont toutes relatives et ne concernent absolument que la fréquence de l'oiseau dans les lots de Bogota. Ainsi telle espèce peut y être très rare, qui est très commune ailleurs (ex. : *Hylocharis sapphirina*) ; inversement telle autre, bien qu'étroitement localisée, peut s'y montrer abondante (ex. : *Heliantheа Bonapartei*).

Enfin, nous indiquons brièvement aussi pour chaque oiseau son habitat exact en Colombie, tel qu'il ressort de l'ouvrage de Chapman, ainsi que sa répartition géographique générale. On remarque ainsi aisément que le grand rempart des Andes orientales constitue le prin-

cipal facteur de dispersion des Trochilides et que les trois principaux centres d'origine de ceux-ci trouvés dans les lots de Bogota sont : 1° la « savane de Bogota » et plus exactement les diverses altitudes de la chaîne des Andes orientales pour les espèces de zones tempérée et subtropicale, 2° les plaines boisées du bassin amazonien à l'est de cette chaîne, et 3° la vallée du Rio Magdalena, à l'ouest de cette même chaîne, pour les espèces de zone tropicale. D'autres centres d'origine, beaucoup plus rarement représentés dans ces lots, sont, d'une part, la chaîne des Andes centrales et la vallée du Rio Cauca, à l'ouest de cette chaîne, d'autre part, les Andes de Colombie méridionale. Enfin, des spécimens isolés, originaires sans doute de régions encore plus éloignées de la capitale, témoignent de l'extension de l'activité des collecteurs indigènes en ce pays.

1. **Hemistephania Johannæ Johannæ** (Bourc.) : C.

Zones tropicale et subtropicale amazoniennes (de la Colombie au Pérou).

2. **Hemistephania Ludoviciæ Ludoviciæ** (Bourc. et Muls.) : TC.

Zone subtropicale des Andes orientales et centrales (du Venézuéla à la Bolivie).

3. **Glaucis tomineo affinis** Lawr. : TC.

Zone tropicale basse de l'est (Amazonie) et du nord.

Forme occidentale, mal définie, d'une espèce largement répandue en Amérique du sud tropicale.

4. **Threnetes leucurus cervinicauda** Gould : AR.

Zone tropicale amazonienne (de la Colombie au Pérou).

Forme occidentale d'une espèce amazonienne et guyanaise, partout assez rare.

[5. Phaethornis Yaruqui Sancti-Johannis H[illegible] EXC.]

Zone tropicale de la côte du Pacifique en Colombie.

Un seul spécimen trouvé dans la plumasserie, mélangé à d'autres Trochilidés de provenance composite, montre bien les caractères de cette forme, comparée à la forme typique de l'Équateur (Mus. [illegible]). Mais origine très douteuse.

6. Phaëthornis Guyi apicalis (Tschudi) : TC.

Zone subtropicale des chaînes andines (de Panama au Pérou oriental).

Forme un peu variable, passant graduellement aux autres sous-espèces, de Panama et du Venézuéla. Les dénominations *P. G. napensis* Sim. et *P. G. Emiliae* (B. et M.) doivent être considérées comme synonymes d'*apicalis*.

7. Phaëthornis superciliosa Moorei Lawr. : AC.

Zone tropicale amazonienne (de la Colombie au Pérou).

Forme occidentale, mal définie, d'une espèce largement répandue en Amérique tropicale.

8. Phaëthornis syrmatophora columbiana Bouc. : R.

Zone subtropicale des Andes orientales et centrales.

Forme orientale d'une espèce typique des Andes colombo-équadoriennes.

Un spécimen de cette espèce, trouvé dans un lot de Bogota (Mus. E. Simon), est intermédiaire à cette sous-espèce et à *syrmatophora* typique.

9. Phaëthornis hispida (Gould) : C.

Zone tropicale amazonienne (du Venézuéla à la Bolivie).

10. **Phaëthornis anthophila anthophila** (Bourc.) TC

Zone tropicale du nord et de la vallée du Rio Magdalena (Venézuéla N.-O. et Colombie).

La forme *fuliginosa*, décrite par Simon, ne traduit qu'une variété individuelle de coloration de cet oiseau

11. **Phaëthornis Augusti vicarius** (E. Simon) : AR.

Zone tropicale amazonienne.

Forme colombienne d'une espece repandue, à travers le Venézuéla jusqu'en Guyane.

12. **Pygmornis striigularis striigularis** (Gould) . AC.

Zone tropicale du nord et du centre.

La définition et la différenciation des espèces et sous-espèces des Colibris de ce groupe restent une des questions les plus confuses de la systematique des Trochilidés. A notre connaissance, seul le *striigularis* typique a été trouvé dans les lots de Bogota.

13. **Pygmornis griseigularis** (Gould) : C.

Zone tropicale amazonienne (de la Colombie au Pérou).

14. **Eutoxeres aquila aquila** (Bourc.) : AC.

Zone tropicale des Andes orientales (Colombie et Ecuador orientaux).

Remplacé plus à l'ouest et à Panama par des formes très peu distinctes, peut-être parfois mélangées à la forme type dans les collections de Bogota.

15. **Eutoxeres La Condaminei La Condaminei** (Bourc.) EXC.

Zone tropicale amazonienne (Colombie et Ecuador).

Nous ne connaissons de « Bogota » que le spécimen mentionné par Chapman, Bird-Life in Ecuador, 1926, p. 288.

16. **Campylopterus falcatus** (Swains.) : C.

Zone subtropicale des Andes (du Venézuéla à l'Ecuador oriental; plus rare en ce dernier pays).

17. **Florisuga mellivora mellivora** (L.) : C.

Toutes les zones tropicales.

Un des Trochilidés les plus ubiquistes en Amérique centrale et en Amérique du sud jusqu'au centre du Brésil.

8. **Petasophora iolata iolata** (Gould) : TC.

Zones subtropicale et tempérée des Andes (du Venézuéla à l'Argentine nord-ouest).

Un des types de Colibris de montagne les plus répandus.

19. **Petasophora cyanotus** (Bourc.) : C.

Zone subtropicale des Andes (de Panama et du Venézuéla à la Bolivie).

20. **Petasophora Delphinæ** (Less.) : TC.

Zones tropicale, subtropicale et tempérée (du Guatémala à la Bolivie et à la Guyane).

21. **Lampornis nigricollis nigricollis** (Vieill.) : TC.

Zones tropicales de l'est, du nord et du centre.

Un des Trochilidés les plus ubiquistes dans les régions peu élevées de l'Amérique du sud, de Panama à l'Argentine.

22. **Chrysolampis mosquitus** (L.) : TC.

Zones tropicales arides du nord et du centre.

Un des Trochilidés les plus répandus en Amérique du sud, jusqu'en Argentine. Très activement recherché partout, à cause de ses brillantes couleurs.

23. **Klaïs Guimeti** (Bourc.) : C.

Zone subtropicale des Andes orientales (du Nicaragua au Venézuéla et au Pérou S.-E.).

24. **Lophornis Verreauxi Verreauxi** (Bourc. et Verr.) : R

Zone tropicale amazonienne (de la Colombie au Pérou).

Remplacé au Venézuéla par une forme très voisine.

? 25. **Lophornis insignibarbis** Simon : EXC.

Type unique, seul connu, trouvé dans un lot de Bogota, Mus. E. Simon.

Cet oiseau extraordinaire n'est peut-être, ainsi que l'a suggéré Simon lui-même, qu'un hybride entre l'espèce précédente et la suivante, auxquelles il s'apparente comme un type intermédiaire. Mais l'étrangeté de ses caractères, dans un groupe d'oiseaux eux-mêmes si curieusement diversifiés, ne permet pas de conclure à une grande probabilité de ce point de vue.

26. **Lophornis stictolopha** Salv. et Ell. : AC.

Zone tropicale à l'est des Andes orientales (du Venézuéla à l'Ecuador oriental).

La référence donnée par E. Simon de la vallée du Rio Cauca paraît plus que douteuse.

27. **Lophornis Lessoni** Simon : AC

? Zones tropicales du nord et du centre [non mentionné par Chapman] (du Costa-Rica à la Colombie).

28. **Popelairea Popelairei** (Du Bus) : AR.

Zone subtropicale à l'est des Andes orientales (de la Colombie au Pérou).

29. **Popelairea Conversi** (Bourc.) : AC.

Zones tropicales à l'ouest des Andes orientales (du Costa-Rica à l'Ecuador occidental).

Les spécimens de l'Ecuador ne sont pas constamment différents de ceux trouvés dans les collections de Bogota.

30. **Panychlora Poortmanni Poortmanni** (Bourc.) TC.

Zone tropicale à l'est des Andes orientales.

Connu de Colombie seulement.

31. **Panychlora Poortmanni euchloris** (Reich.) : AC.

? Zone tropicale à l'ouest des Andes orientales (non mentionné par Chapman).

Connu seulement de Colombie et paraît être un représentant géographique de la forme précédente.

32. **Chlorostilbon Gibsoni** (Fras.) : TC.

Zone tropicale de la vallée du Rio Magdalena (de Colombie seulement).

33. **Chlorostilbon phæopygus** (Tschudi) : EXC.

Zone tropicale amazonienne (de la Colombie au Pérou).

Commun en Ecuador et au Pérou. C'est le représentant en Haute-Amazonie d'un groupe de formes très complexe largement répandu en Amérique du sud. Le nom de *Chl. Daphne* (Bp.) est actuellement considéré comme synonyme de celui-ci.

[Bien que le *Chlorostilbon melanorhynchus* (Gould) existe en plusieurs régions de la Colombie occidentale, où paraissent avoir operé les chasseurs indigènes de Bogota, nous n'en connaissons aucun signalement authentique dans les collections commerciales de ce pays.]

34. **Sapphironia Goudoti Goudoti** (Bourc.) : TC.

Zone tropicale de la vallée du Rio Magdalena (Colombie seulement).

35 **Thalurania nigrofasciata nigrofasciata** (Gould) : TC.

Zone tropicale amazonienne (de la Colombie au Pérou).

36. **Thalurania colombica colombica** (Bourc.) : TC.

Zone subtropicale du nord et de la vallée du Rio Magdalena (Colombie et régions adjacentes au nord).

37. **Thalurania colombica subtropicalis** Griscom : R.

Zone subtropicale des Andes occidentales (de Colombie seulement).

Griscom a récemment (Bull. Mus. Comp. Zool., 1932) mis en relief les caractères distinctifs et l'habitat des diverses formes de *Th. colombica*. Celle-ci, qui se rapproche de *Th. c. Fannyæ* et de *Th. c. verticeps* par la couleur de la tête chez le ♂, a été trouvée, mais très rarement, en petites séries parmi des lots commerciaux de Bogota [Mus. Rousseau-Decelle].

38. **Chrysuronia Œnone longirostris** Berl. : TC.

Zone tropicale amazonienne.

Forme colombienne d'une espèce répandue dans tous les pays au pied oriental des Andes, du Venézuéla à la Bolivie et en Ecuador nord.

39. **Juliamyia Juliæ Juliæ** (Bourc.) : AC.

Zones tropicales à l'ouest des Andes orientales.

Forme colombienne d'une espèce répandue de Panama à l'Ecuador occidental.

40. **Hylocharis sapphirina** (Gm.) : EXC.

Zone tropicale amazonienne.

Un spécimen trouvé dans un lot de Bogota [Mus. E. Simon]. L'espèce est commune dans une grande partie de l'Amérique du sud, à l'est des Andes.

41. **Eucephala Grayi** (Del. et Bourc.) ? subsp. : R

Zones subtropicales arides de l'ouest (Colombie et Ecuador occidentaux).

Plus fréquent dans les collections provenant de l'Ecuador. Trouvé, mais très rarement, en quelque quantité dans des lots commerciaux de Bogota, — associé entre autres à *Saucerottia Sauc. Saucerottei*, autre forme typiquement occidentale.

Les différences indiquées par Simon entre les spécimens de « Bogota » et ceux de l'Ecuador (? *E. G. meridionalis* Sim.) paraissent constantes, bien que légères. Pourtant, il semble que ceux de Colombie méridionale (localité typique de l'espèce) soient intermédiaires, et la nomenclature en devient par suite incertaine, en l'absence de localisations précises.

42. **Polytmus guainumbi thaumantias** (L.) : R.

? Zone tropicale amazonienne [non mentionné par Chapman] (Colombie, Venézuéla, Guyanes, Brésil ; plus commun dans tous ces derniers pays).

E. Simon a proposé pour les spécimens de cette espèce trouvés dans les lots de Bogota le nom subspécifique de *P. g. andinus*. Toutefois, une petite série d'oiseaux colombiens à divers âges, réunie depuis lors, nous fait conclure à l'inconstance des caractères donnés comme différentiels : ils sont tout à fait assimilables, sauf par leur préparation, aux spécimens vénézuéliens trouvés, beaucoup plus abondamment d'ailleurs, dans ces autres collections commerciales dites de « Trinidad ».

43. **Agyrtrina fimbriata terpna** (Heine) : C.

? Zone tropicale de l'est.

Race colombo-vénézuélienne, à peine distincte de la race nominale guyanaise, d'une espèce très largement répandue en Amérique du sud, à l'est des Andes.

44. **Agyrtrina versicolor Milleri** (Bourc.) : AC.

Zone tropicale amazonienne (Haute-Amazonie, du Venézuéla au Matto-Grosso).

Hellmayr a montré [Field Mus. Publ., vol. XII, n° 18, 1929] que cet oiseau n'était que le représentant géographique d'un groupe de formes abondamment répandues dans le Brésil oriental et la Basse-Amazonie et connues sous les noms de *versicolor*, *affinis*, *brevirostris*, *nitidifrons*, etc. Nous ajoutons que le Muséum de Paris a reçu récemment des spécimens typiques de *Milleri* provenant du Matto-Grosso, où se trouverait donc la zone de contact entre cette forme et le *versicolor* typique.

45. **Agyrtrina Franciæ** (Bourc. et Muls.) : TC.

Zones subtropicales à l'ouest des Andes orientales (de Colombie seulement).

Cet oiseau représente évidemment, dans la faune colombienne, un petit groupe de forme trans andines très étroitement alliées l'une aux autres : *A. viridiceps* (Gould), de l'Ecuador N.-O., et *A. cyaneicollis* (Gould), du Pérou nord.

46. **Damophila amabilis** (Gould) : C.

Zones tropicales à l'ouest des Andes orientales (du Nicaragua à l'Ecuador N.-O.).

47. **Damophila cyaneotincta** (Goun.) : EXC.

? Connu seulement, semble-t-il, par deux spécimens trouvés isolément dans des lots de Bogota : l'un, le type, dans l'ancienne collection Gounelle, devenue collection Butler, actuellement sans doute au British Museum ; l'autre dans la collection Rousseau-Decelle, à Paris.

48. **Amazilis tzacatl tzacatl** (La Llave) : TC.

Zone tropicale à l'ouest des Andes orientales (du Mexique méridional au Venézuéla et à l'Ecuador).

49. **Amazilis castaneiventris** Gould : EXC.

Colombie et ? Ecuador.

Connu seulement par le type de Gould et deux autres spécimens, au British Museum de Londres, tous trois pré

parés à la manière de Bogota. D'Hamonville (Bull. Soc. Zool. Fr., 1886) en a décrit un autre spécimen, de préparation écuadorienne, dans sa propre collection; mais celui-ci paraît être actuellement perdu et il nous a été impossible d'en retrouver la trace.

50. **Saucerottia Saucerottei Saucerottei** (Del. et Bourc.) : AR

> Zones tropicales arides à l'ouest des Andes centrales (de Colombie seulement).

Trouvé peu fréquemment mais alors en nombre, parmi des lots d'oiseaux d'origine évidemment occidentale, peut-être du bassin du Rio Cauca.

51. **Saucerottia Saucerottei cyanifrons** (Bourc.) : TC

> Zone tropicale aride de la vallée du Rio Magdalena (de Colombie seulement).

Parmi les très nombreux spécimens de cet oiseau, un des plus abondants dans les lots de Bogota, on trouve parfois des aberrants, dont la coloration de la tête, bleu verdâtre brillant ou même bleue mélangée de vert, indique nettement leur tendance intermédiaire vers la forme précédente. Ces particularités, corroborant leur exact remplacement géographique militent en faveur du rapprochement conspécifique des deux formes.

52. **Saucerottia Saucerottei braccata** (Heine) : EXC.

> ? Zone tropicale de la frontière vénézuélienne (Venézuéla N.-O.).

Très abondant dans les collections de Merida.

Un spécimen au moins de cette forme [Mus. E. Simon] a été trouvé dans un lot de Bogota.

53. **Saucerottia viridigaster** (Bourc.) : TC.

> Zone tropicale amazonienne (Colombie et Venézuéla).

Les formes *iodura* (Reich.) et *melanura* Sim., admises par E. Simon, ne traduisent que des variétés individuelles de coloration, que l'on trouve mélangées à la forme type, dans tous les lots de Bogota.

54. **Chalybura Buffoni Buffoni** (Lesson) : TC.

Zones tropicale et subtropicale à l'ouest des Andes orientales. Propre au nord de la Colombie, de Panama au Venézuéla.

55. **Chalybura Buffoni cœruleigaster** (Gould) : C.

Zones tropicale et subtropicale à l'est des Andes orientales (connu de Colombie seulement).

56. **Adelomyia melanogenys melanogenys** (Fras.) : TC

Zone subtropicale des Andes orientales (du Venézuéla à l'Ecuador).

57. **Adelomyia melanogenys cervina** Gould. : TR.

Zone subtropicale des Andes centrales et occidentales (de Colombie seulement).

58. **Anthocephala Berlepschi** Salv. : TR

Zone subtropicale des Andes centrales (de Colombie seulement).

Cet oiseau, bien que toujours très rare en collection, doit être considéré avec son homologue, *A. floriceps* (Gould), de la Sierra de Santa Marta, comme l'un des types de Trochilidés les plus caractéristiques exclusivement de la faune colombienne.

59. **Urosticte ruficrissa** Lawr. : AR.

Zone subtropicale des Andes orientales (de Colombie et Ecuador orientaux seulement).

60. **Phaiolaima rubinoides rubinoides** (Bourc. et Muls.) TC

Zone tropicale de l'est (de Colombie seulement).

Parmi les très nombreuses dépouilles de cet oiseau trouvées dans les lots de Bogota, quelques-unes possèdent un bec un peu plus fort et une plaque gutturale de teinte moins lilacée que la forme type, indices de tendances vers la forme *P. r. æquatorialis* Gould, de l'Ecua-

dor occidental. Ces intermédiaires, déjà signalés par E. Simon, proviennent probablement des chaînes centrales et occidentales de la Colombie.

61. **Heliodoxa Leadbeateri** (Bourc.) : * TC

Zones subtropicales des Andes orientales et à l'est des Andes centrales (du Venézuéla à la Bolivie).

Cette robuste espèce, comme en général celles du même groupe, offre des différences individuelles sensibles dans la force du bec et dans la taille, mais sans relations constantes avec le pays envisagé. Aussi Chapman nous paraît-il avoir eu de ce fait raison de rejeter la sous-espèce *parvula*, proposée par Berlepsch pour les oiseaux de Colombie.

62. **Heliodoxa jacula jacula** (Gould) : AR.

? Probablement zones subtropicales, à l'ouest des Andes centrales (non mentionné par Chapman).

Connu de Colombie seulement, dans les lots commerciaux de Bogota, où il n'est d'ailleurs jamais abondant.

[? 63. **Urochroa Bougueri** (Bourc.) : · EXC.

Zone subtropicale de Colombie S.-O. et Ecuador N.-O.

L'un de nous a trouvé, chez un marchand naturaliste de Londres, un spécimen de cet oiseau, préparé exactement à la façon des oiseaux de Bogota, très différente par conséquent de la préparation de l'Ecuador, patrie pourtant mieux connue de cette espèce. Ce spécimen diffère d'ailleurs des quelques spécimens équadoriens auxquels nous avons pu le comparer — car l'espèce est rare partout — par sa teinte générale encore plus rougeâtre, bien que ces spécimens de l'Ecuador N.-O. soient eux-mêmes déjà de teinte plus cuivreuse que leurs homologues, *Ur. leucura* Lawr., de l'est du même pays. Origine très douteuse.]

64. **Aglæactis cupripennis cupripennis** (Bourc.) : C.

Zone tempérée des Andes orientales, centrales et occidentales (Colombie et Ecuador).

65. **Lafresnayea Lafresnayei Lafresnayei** (Boiss.) : TC.

Zones subtropicale et tempérée des Andes orientales et centrales (de Colombie seulement).

Représenté dans ses régions limitrophes par des formes très voisines.

66. **Pterophanes cyanopterus** (Fras.) : AC.

Zone tempérée des Andes orientales et centrales (de la Colombie à la Bolivie).

67. **Docimastes ensifer** (Boiss.) : C.

Zone tempérée des Andes orientales, centrales et occidentales (du Venézuéla au Pérou).

68. **Helianthea helianthea** (Less.) : C.

Zone tempérée sur le versant occidental des Andes orientales (connu de Colombie seulement).

69. **Helianthea Bonapartei** (Boiss.) : C.

Zone tempérée, sur le versant occidental des Andes orientales (de Colombie seulement).

70. **Helianthea Lutetiæ** (Del. et Bourc.) : TR

Zone tempérée des Andes centrales (Colombie méridionale et Ecuador).

Commun en Ecuador, mais très rare dans les lots de Bogota.

71. **Helianthea Traviesi** (Muls. et Verr.) : TR

? (Non mentionné par Chapman).

Connu seulement par quelques spécimens trouvés isolément dans des lots de Bogota. Voir à ce sujet : J. Berlioz, L'Ois. et Rev. franç. Orn., 1941, p. 129. Aux spéci

mens mentionnés dans ce travail, il convient d'ajouter celui décrit par Hartert, Nov. Zool., 1897, p. 530.

72. **Helianthea torquata torquata** (Boiss.) : TC.

Zone subtropicale des Andes orientales, centrales et occidentales (Colombie et Ecuador oriental).

73. **Homophania Prunellei** (Bourc.) : C.

? (Non mentionné par Chapman).

Connu seulement de Colombie, dans les lots de Bogota, où il est abondamment représenté.

74. **Homophania cœligena columbiana** (El.) : TC

Zone subtropicale des Andes orientales (Colombie et Ecuador orientaux).

75 **Homophania cœligena ferruginea** (Chapm.) : R

Zone subtropicale des Andes centrales et occidentales (de Colombie seulement).

Bien que beaucoup plus rare dans les lots de Bogota que la forme précédente, celle-ci paraît y être représentée aussi, tout au moins par des individus d'aspect un peu intermédiaire aux deux.

76. **Boissonneaua flavescens** (Lodd.) : TC.

Zone subtropicale des Andes orientales, centrales et occidentales (du Venézuéla à l'Ecuador).

Bien que les specimens ecuadoriens aient les marques sombres des rectrices en général plus développées que ceux de Colombie, ce caractère nous paraît trop inconstant pour justifier le maintien du nom subspécifique *tinochlora* Oberh., qui leur a été attribué.

77. **Heliangelus Clarissæ** (Long.) : TC.

? Zone subtropicale [non mentionné par Chapman] (connu de Colombie seulement).

Les formes *Claudia* Hart. et *fulvicrissa* Sim., acceptées par E. Simon, ne désignent que des aberrations indivi-

duelles, d'ailleurs fort rares, trouvées parmi les séries très abondantes de cette espèce.

78. **Heliotrypha exortis** (Fras.) : TC.

Zones subtropicale et tempérée des Andes orientales, centrales et occidentales (Colombie et Ecuador oriental).

79. **Erebenna Derbyi longirostris** (Hart.) : AR.

Zone tempérée et paramos des Andes centrales.

Forme colombienne d'une espèce cantonnée en Colombie et Ecuador septentrional.

80. **Eriocnemis Alinæ Alinæ** (Bourc.) : C.

? Zone subtropicale orientale [non mentionné par Chapman] (Colombie et Ecuador orientaux).

Apparemment rare en Ecuador (quelques spécimens authentiques, au Muséum de Paris) Remplacé au Pérou par une forme très voisine : *E. d. Dybowskii* Tacz.

81. **Eriocnemis vestita vestita** (Less.) : TC.

Zone tempérée et paramos des Andes orientales (Venézuéla et Colombie orientale).

Remplacé dans les régions voisines de Colombie et d'Ecuador par des formes à peine distinctes.

82. **Eriocnemis Godini** (Bourc.) : EXC.

? [Non mentionné par Chapman] (Colombie et ? Ecuador).

Espèce très mal connue, dont il n'existe qu'un petit nombre de représentants dans les diverses collections du monde.

83. **Eriocnemis cupreiventris** (Fras.) : TC.

Zone tempérée des Andes orientales (Venézuéla et Colombie seulement).

Plus encore que son congénère *E. vestita*, cette espèce qui figure aussi en grande abondance dans les lots de

Bogota, paraît assez fréquemment sujette à des aberrations individuelles de coloration, mélanisme, albinisme, etc., qui ont donné lieu de la part des auteurs à des descriptions de prétendues espèces *simplex* Gould, *dyselius* Ell., *albogularis* Bouc., etc. Celles-ci, depuis longtemps, ne sont reconnues que comme de simples variétés accidentelles d'*E. cupreiventris*.

84. **Eriocnemis Mosquera bogotensis** Hart. : TR.

Zone tempérée des Andes (? occidentales, centrales et orientales).

Forme colombienne d'une espèce propre à la Colombie et à l'Ecuador septentrional; plus fréquente autrefois dans les collections de ce dernier pays, mais y paraît actuellement aussi très raréfié.

Les quelques spécimens que nous connaissons, trouvés dans les lots de Bogota, ont le bec plus long que les spécimens écuadoriens, selon la seule indication de différence raciale donnée par Hartert. Mais Chapman met en doute la valeur et la constance de cette différenciation subspécifique, que l'insuffisance de notre matériel de comparaison ne nous permet pas de discuter.

85. **Eriocnemis Aureliæ Aureliæ** (Bourc. et Muls.) TC.

Zone subtropicale des Andes orientales et à l'est des Andes centrales (de Colombie seulement).

Remplacé en Ecuador et Pérou par des formes très voisines.

86. **Eriocnemis Aureliæ caucensis** Sim. : R.

Zones subtropicales à l'ouest des Andes centrales (de Colombie seulement).

Comme c'est le cas pour les deux sous-espèces colombiennes de *Homophania cœligena*, dont elles partagent respectivement l'habitat, cette forme se trouve parfois mélangée à la précédente dans les lots de Bogota, tout au moins par des individus à caractères intermédiaires.

87. **Spathura Underwoodi Underwoodi** (Less.) : TC.

Zone subtropicale des Andes orientales, centrales et occidentales (de Colombie seulement).

Remplacé au Venezuela et en Ecuador par des formes très voisines.

88. **Psalidoprymna Victoriæ Victoriæ** (Bourc. et Muls.) TC.

Zone aride tempérée des Andes orientales (Colombie et Ecuador).

89. **Psalidoprymna Nuna Gouldi** (Lodd.) : C.

Zone tempérée des Andes.

Forme colombienne d'une espèce montagnarde répandue jusqu'en Bolivie.

90. **Rhamphomicron microrhynchum** (Boiss.) : TC.

Zones tempérées des trois chaînes andines (du Venézuéla à l'Ecuador).

91. **Metallura tyrianthina tyrianthina** (Lodd.) : TC.

Zone humide tempérée des Andes (du Venézuéla à l'Ecuador).

Un des types de Trochilidés les plus abondants dans les altitudes. Remplacé dans les autres pays andins par des formes très voisines.

92. **Metallura Williami** (Del. et Bourc.) : EXC.

Zone des paramos dans les Andes centrales (de Colombie seulement).

A notre connaissance, un seul individu de cette espèce a été trouvé dans un lot de Bogota, par notre collègue, M. E. Moreau, qui en a aimablement fait don à l'un de nous.

93. **Chalcostigma heteropogon** (Boiss.) : C.

Zone tempérée et paramos des Andes orientales.

Connu de Colombie seulement et des confins du Venézuéla.

94. **Oxypogon Guerini** (Boiss.) : AC.

? Zone tempérée et paramos des Andes orientales (non mentionné par Chapman).

Connu seulement de Colombie, dans les lots de Bogota

95. **Opisthoprora euryptera** (Lodd.) : AR.

? Zone tempérée des Andes (Colombie méridionale et Ecuador).

Apparemment assez rare aussi en Ecuador.

96. **Cyanolesbia Kingi Kingi** (Less.) : AC.

Zone subtropicale des Andes orientales [? vers le sud] (de Colombie seulement).

97. **Cyanolesbia Kingi brevirostris** Blz : AC.

Zone subtropicale des Andes orientales [? vers le nord] (de Colombie seulement).

Cette forme et la précédente se trouvent toujours mélangées dans les lots de Bogota, d'où la confusion qui a régné longtemps à leur sujet. Voir : J. Berlioz, L'Ois. et Rev. franç. Orn., 1940, p. 221.

98. **Cyanolesbia Kingi Emmæ** Berl. : AR.

Zone subtropicale de la vallée du Rio Cauca (connu de Colombie seulement).

99. **Schistes albogularis** Gould : TR.

Zone subtropicale, à l'ouest des Andes centrales (Colombie et Ecuador occidentaux seulement).

100 **Schistes Geoffroyi Geoffroyi** (Bourc. et Muls.) : AR

Zone subtropicale à l'est des Andes centrales (de Colombie au Pérou).

Remplacé en Bolivie par une forme très voisine.

101. **Heliothrix auritus auritus** (Gm.) : R.

Zone tropicale humide amazonienne.

Forme occidentale d'une espèce largement répandue en Amérique du sud, à l'est des Andes, mais assez peu abondante partout.

102. **Heliothrix Barroti** (Bourc. et Muls.) : TR.

Zone tropicale humide, à l'ouest des Andes.

Espèce représentative de la précédente dans les régions transandines, du Guatémala à l'Ecuador N.-O.

103. **Anthoscænus longirostris Stuartæ** (Lawr.) : AC.

Zones tropicales semi-arides, surtout au nord et à l'ouest des Andes orientales.

Forme colombienne d'une espèce largement répandue en Amérique centrale et dans le nord de l'Amérique du sud.

104. **Philodice Mitchelli** (Bourc.) : AR

Zones tropicale et subtropicale de l'ouest (Colombie et Ecuador occidentaux seulement).

105. **Chætocercus Rosæ** (Bourc. et Muls.) : EXC.

? Zone subtropicale [non mentionné par Chapman] (Venézuéla N.-O. et confins de la Colombie).

Abondant dans les collections de Merida et de Caracas

Deux spécimens au moins de cette espèce ont été trouvés dans des lots de Bogota [Mus. E. Simon].

106. **Chætocercus Mulsanti** (Bourc.) : C

Zone subtropicale et tempérée des Andes (de la Colombie à la Bolivie).

107. **Chætocercus Heliodor** (Bourc.) : TC.

Zone subtropicale des Andes orientales (Venezuéla et Colombie).

Source MNHN Paris

Représenté en Ecuador oriental par le *Chæt. Cleavesi* Moore.

Hybrides et espèces douteuses trouvés dans les collections de Bogota

Dans cette deuxième liste ne figureront pas les prétendues espèces qui ont été déjà reconnues par Simon comme des aberrations évidentes et mentionnées comme telles dans la synonymie de son ouvrage (comme *Eriocnemis simplex* (Gould), etc.), pas plus que celles dont les descriptions reposent de façon indiscutable sur des oiseaux fabriqués (comme *Chrysolampis Gigliolii* Oust. et *Amazilia æneobrunnea* Chapm.).

On s'étonnera peut-être aussi de voir figurer dans la liste précédente consacrée aux espèces bien définies, et non pas dans celle-ci relative aux espèces douteuses, des formes à peine mieux connues que ces dernières, telles que *Lophornis insignibarbis* Sim. et *Damophila cyaneotincta* (Gould.). Vu la précarité des renseignements qui les concernent, notre discrimination a été dictée par ce fait que, chez les « espèces » en question, les caractères extérieurs des sujets s'appliquent de façon beaucoup plus précise et particularisée à des oiseaux bien adultes d'aspect et possédant un type de coloration normal, alors que ceux de cette seconde liste offrent le plus souvent, tantôt quelque anomalie évidente, tantôt un ensemble de caractères composites sans aucune particularité propre, qui se traduit par des colorations mixtes, fausses ou éteintes, ou, selon les auteurs eux-mêmes qui les ont décrits, par une apparence d'immaturité.

Or, parmi ces spécimens mal définis, quelques-uns témoignent de caractères si nettement empruntés à d'autres espèces bien connues et aisément discernables que leur identité d'hybrides naturels ne peut guère être mise en doute. Par ailleurs, les prétendues possibilités d'« immaturité » ne peuvent pas davantage être retenues, car la plupart de ces oiseaux offrent, à l'exception des caractères ambigus de coloration, toutes les apparences de sujets bien adultes, et l'on sait que chez les Trochilidés en général il n'y a pas véritablement de « livrée immature » de cet ordre.

1. Lampornis nigricollis (Vieill.) × Chrysolampis mosquitus (L.)

(= « *Chrysolampis chlorolœma* » Ell., « *Lampornis calosoma* » Ell. et auct. plur., etc.).

Hartert (Novit. zool., 1897, p. 531) a signalé le premier la présence d'un oiseau de ce type dans un lot de provenance indiscutable de Bogota. D'autres spécimens semblables ont été trouvés dans des lots commerciaux provenant de Bahia (Brésil). La diversité de ces origines, toutes deux néanmoins correspondant à des aires d'habitat où les deux espèces génératrices coexistent en abondance, est une preuve de plus à l'appui de la nature indiscutablement hybride de ces individus.

2. « Panychlora inexpectata » Berl.

? Forme douteuse.

Type unique, au Musée de Francfort-sur-le-Main.

3. « Thalurania Lerchi » Muls. et Verr.

(= « *Timolia Lerchi* », auct. plur.)

Trois spécimens au moins, tous trouvés dans des lots de Bogota, et différant légèrement l'un des autres par les descriptions, sont rapportés à cette prétendue espèce par les auteurs. Ils sont sans doute assimilables à l'hybride : *Thalurania nigrofasciata* (Gld.) × *Chrysuronia Œnone* (Less.) [Berlioz, The Ibis, 1937, p. 107].

4. « Cyanolesbia Nehrkorni » Berl.

(= « *Neolesbia N.* », auct. plur.).

Type au Musée de Francfort-sur-le-Main, et peut être un second individu connu (sec. Salvin, Cat. B. Brit. Mus., XVI, p. 145). E. Simon a exprimé l'opinion, apparemment très probable et digne de foi, que ce sont des hybrides : *Thalurania* sp. × *Cyanolesbia Kingi* subsp.

5. « Amazilia Lawrencii » Ell.

? Forme douteuse.

L'homologation faite par E. Simon de cet oiseau avec une forme de *Saucerottia viridigaster* Bourc. nous paraît être, quoique très plausible, encore un peu douteuse.

6. « **Amazilia lucida** » Ell.

? Forme douteuse.

Type unique, ancienne collection Elliot, au Muséum de New-York.

7. **Agyrtrina Milleri** (Bourc.) × **Chrysuronia Œnone longirostris** Berl.

(= « *Thaumatias cœruleiceps* » Gould, « *Agyrtria cœruleiceps* » Salv. et auct. plur.).

Type unique, au British Museum de Londres. Voir à ce sujet : E. Simon, Hist. nat. Trochil., 1921, p. 88.

8. « **Agyrtria veneta** » Sim.

Type unique, ancienne collection E. Simon. Très probablement un mélanisme au premier degré d'*Agyrtrina Franciæ* (Bourc. et Muls.) ♀.

9. **Agyrtrina Franciæ** (B. et M.) × **Saucerottia Sauc. cyanifrons** (Bourc.).

(Berlioz, The Ibis, 1937, p. 109).

10. **Lafresnayea Lafresnayei** (Boiss.) × **Helianthea Bonapartei** (Boiss.).

(Berlioz, The Ibis, 1937, p. 106).

11. **Lafresnayea Lafresnayei** [illegible] **Helianthea torquata** (Boiss.).

(= « *Homophania Lawrencei* » Boucard. Type unique, au Muséum de Paris).

12. **Homophania Prunellei** (Bourc.) × **Homophania cœligena columbiana** (Ell.).

(= « *Cœligena purpurea* » Gould).

Nous avons examiné, au British Museum de Londres, les deux seuls spécimens connus de cette prétendue espèce de Gould, et leur nature d'hybrides nous paraît ne pouvoir guère être mise en doute.

13. « **Heliotrypha Barrali** » Muls. et Verr. et
« **Heliotrypha speciosa** » Sav.
(= « *Heliotrypha Simoni* » Boucard).

On connaît plusieurs spécimens référables à ces prétendues espèces, tous trouvés parmi les collections commerciales de Bogota et différant tous légèrement l'un des autres, entre autres par la teinte de la plaque gutturale lumineuse. Nous avons examiné trois d'entre eux, correspondant à chacune de ces formes : deux dans l'ancienne collection E. Simon et le type d'*H. Simoni*, au Muséum de Paris (voir : Berlioz, Bull. Mus. Hist. nat., 1936, p. 233). Tous trois possèdent dans la coloration bronzée de la gorge des traces éparses de teinte rosée, et par ailleurs des touffes tibiales duveteuses assez développées qui, jointes à l'ambiguïté de leurs autres caractères extérieurs, tendent à les faire considérer comme des hybrides probables :

Heliotrypha exortis Fras. | × *Eriocnemis* sp.
ou *Heliangelus Clarissæ* (Long.) |

Les autres caractères, assez variables, de tous ces spécimens, tels que plaque frontale lumineuse plus ou moins effacée, traces plus ou moins apparentes de collier blanchâtre, plaque gutturale plus ou moins nettement délimitée, etc., sont précisément en faveur de leur ascendance spécifique un peu hétérogène, quoique circonscrite dans les groupes *Heliangelus* et *Eriocnemis*.

14. « **Iolæma luminosa** » Elliot.

(= « *Heliotrypha lum.* » auct. plur.).

Trois ou quatre spécimens de cette prétendue espèce ont été mentionnés comme trouvés dans des lots de Bogota (type au British Museum) et tous d'ailleurs considérés comme immatures. Bien que n'ayant pu les examiner comparativement, nous pensons qu'il s'agit très probablement d'hybrides à ascendance partiellement *Heliangelus* ou *Heliotrypha* (selon l'opinion très justifiée des auteurs postérieurs à Elliot, ces oiseaux n'ont rien de commun avec ceux du genre *Iolaema*).

15. Heliangelus Clarissæ (Long.) × Rhamphomicron microrhynchum (Boiss.).

(« *Heliangelus Rothschildi* » Bouc.; type unique au Muséum de Paris).

6. « Ornismya Isaacsoni » Parzud.

(= « *Eriocnemis Is.* », auct. plur.) ?

Type, peut-être unique, au Musée de Liverpool. Un autre spécimen dans la collection Elliot, et un troisième dans la collection Boucard (au Muséum de Paris), considérés comme tels, paraissent offrir des divergences notables vis-à-vis de la description originale. Le spécimen de Paris, examiné, nous paraît peut-être un hybride *Eriocnemis* sp. × *Helianthea* sp.

7. Psalidoprymna Victoriæ (B. et M.) × Psalidoprymna Nuna Gouldi (Lodd.).

(= « *Trochilus Eucharis* » Bourc. et Muls.
= « *Psalidoprymna Eucharis* » auct. plur.).

On n'a signalé l'existence que d'un très petit nombre de spécimens référables au *Ps. Eucharis* (B. et M.). L'un d'eux, dans l'ancienne collection E. Simon, a été examiné par nous et nous paraît offrir tous les caractères évidents de l'hybridité mentionnée ici. Les deux espèces présumées génératrices coexistent d'ailleurs dans la plupart des régions andines, où elles se montrent par contre des représentants altitudinaux l'une de l'autre.

8. « Chalcostigma purpureicauda » Hartert ?

Type, peut-être unique, actuellement au Muséum de New-York. Simon lui assimile le non moins énigmatique *Zodalia thaumasta* Oberh., d'origine équadorienne. Il ne nous paraît pas impossible que la description de Hartert s'applique à un hybride :

Metallura tyrianthina (Lodd.) × *Rhamphomicron microrhynchum* (Boiss.).

19. « Aeronympha prosantis » Oberholser ?

C'est, à notre avis, à tort que Simon a assimilé cet oiseau à l'hybride précédemment cité *Heliangelus Clarissæ* × *Rhamphomicron microrhynchum*. Nous avons pu comparer les deux spécimens, qui nous paraissent nettement différents l'un de l'autre, bien que l'oiseau d'Oberholser témoigne aussi d'une ascendance hybride probable vers *Rhamphomicron*.

20. « Calothorax decoratus » Gould.

(= « *Acestrura decorata* », auct. plur.).

? Forme douteuse.

Nous ne connaissons de cet oiseau que les spécimens du British Museum, que nous avons examinés, et dont un seul, le type, est d'ailleurs en réalité référable à la description. La position systématique parmi le groupe, déjà complexe en lui-même, des *Chætocercus-Acestrura* reste ambiguë et sa provenance elle-même (? collections de Bogota) paraît douteuse. C'est aussi pour cette seconde raison que nous le faisons figurer dans cette deuxième liste, car il se pourrait tout aussi bien que l'on ait affaire à quelque forme localisée qu'à un hybride : ce type de Trochilidés, tout comme celui des *Lophornis*, offre en effet parmi la plupart des prétendues « espèces » composantes, avec une grande similitude du plumage des femelles, l'apparition chez les mâles de caractères progressifs ou intermédiaires, qui, joints à leur répartition géographique souvent imparfaitement connue, rendent leur interprétation systématique un peu litigieuse.

ADDENDUM

Depuis la rédaction de cet article, des recherches ultérieures ont permis encore de trouver parmi les lots de Colibris de Bogota et dans la littérature quelques formes de plus. Ce sont :

8 bis. **Phaëthornis syrm. syrmatophora** Gould : EXC.

Zone subtropicale des Andes occidentales colombo-écuadoriennes.

Un spécimen en très mauvais état (qui n'a pu être conservé), trouvé récemment par l'un de nous, appartenait sans conteste, par la coloration du dessous du corps et du dos, à cette race et non à *columbiana* Bouc.

33 bis. **Chlorostilbon melanorhynchus** Gould ? subsp. . EXC.

Régions occidentales en Ecuador et Colombie.

Un spécimen, récemment trouvé, mais aussi en très mauvais état, confirme notre suggestion exprimée p. 139. Les variations raciales de cette prétendue espèce sont très mal définies.

47 bis. **Damophila Rosenbergi** (Bouc.) : EXC.

Zone tropicale occidentale en Colombie et Ecuador.

Espèce rare partout. Selon Hartert (Trochil., 1900, p. 48), un spécimen aurait été trouvé dans un lot de Bogota.

NOTES SUR LA REPRODUCTION
DE *BRANTA RUFICOLLIS*
EN DEMI-CAPTIVITÉ A CLÈRES

par Georges OLIVIER

La Bernache à cou roux (*Branta ruficollis* Pallas) s'est reproduite en deux endroits à notre connaissance, en Europe occidentale et à l'état de demi-captivité, entre la fin de la première guerre mondiale et 1939 : à Woburn Abbey, chez le duc de Bedford, d'où proviennent les sujets de Clères, et chez M. Blaauw, en Hollande.

En 1939, M. Delacour avait réussi à élever un sujet à Clères; ce dernier ne survécut pas, hélas, aux voyages et dépaysements que l'on dut faire subir en octobre et novembre 1940, du fait de la guerre, à tous les oiseaux de cette espèce.

J'étais donc alerté sur la possibilité de reproduction des Bernaches lorsque sur la demande de mon ami, M. Delacour, je pris en main, après ma démobilisation et mon retour en Normandie, les destinées du Parc Zoologique de Clères.

Ce fut en mars 1941 que je fis revenir de Paris à Clères cinq Bernaches à cou roux que j'installai devant le château; durant cette première année il n'y eut aucune tentative de reproduction, soit que les oiseaux ramenés aient été encore trop jeunes, soit qu'ils n'aient pas été encore assez réacclimatés à leur ancienne résidence.

Ce fut fin mai 1942 que je remarquai un matin l'absence d'une des femelles ; le soir, elle était de retour parmi ses compagnes, mais le lendemain matin elle avait à nouveau disparu. Ayant observé des « coulées » très marquées dans l'herbe, je suivis l'une d'elles — la plus fréquentée et, à 30 ou 40 mètres de la rivière, j'eus

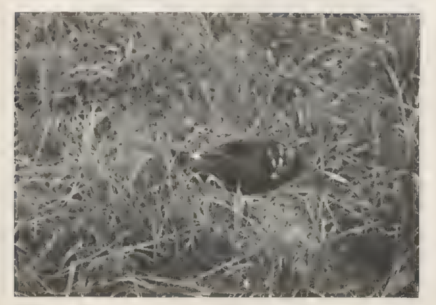


Fig. 1. — Attitude caractéristique de *Branta ruficollis* ♀ couvant



Fig. 2. — *Branta ruficollis* ♂ montant la garde sur le sentier conduisant au nid

lire : Branta ruficollis

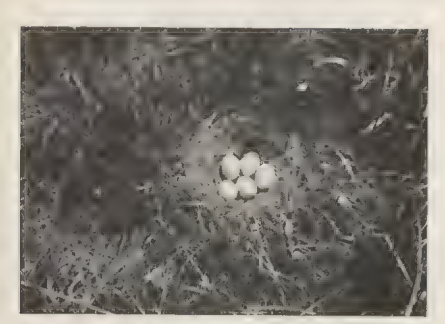


Fig. 3. Nid et ponte de *Branta ruficollis* dans le parc de Clères, en 1942.



Photo G. Olivier

Fig. 4. — Poussin de *Branta ruficollis*.

la joie de trouver l'oiseau sur son nid; il se tenait très aplati, avec la tête également à plat et formant un angle de 90° environ avec le corps. Il offrait ainsi une apparence vraiment extrêmement curieuse, et le dessin très net des taches blanches de la tête ne pouvait donner à un observateur non prévenu — du fait de leur position bizarre — aucune indication permettant de reconnaître une Bernache à cou roux, d'autant plus que la couleur rousse du cou et de la poitrine était précisément invisible.

Je laissai la couveuse en paix et, revenant sur mes pas, je croisai le mâle qui, « crinière » hérissée, manifestait bruyamment son mécontentement de rencontrer un intrus sur son territoire. Il se montra d'ailleurs toujours agressif par la suite pour quiconque approchait à moins de 30 mètres du nid et poussait alors sans arrêt son cri d'alarme si caractéristique, tout autre oiseau était régulièrement écarté par une charge plus ou moins poussée, mais il se montrait tout particulièrement vindicatif envers « Nénette », une Grue couronnée pourtant très débonnaire sur laquelle il se ruait littéralement, tête baissée et ailes à demi-relevées, criant et essayant de lui donner sur les pieds de vigoureux coups de bec, que la Grue éludait d'ailleurs régulièrement en exécutant les sauts gracieux qui sont le propre des siens.

Trois jours après ma découverte, l'un des jardiniers trouva un second nid avec trois œufs, un quatrième gisant brisé à l'extérieur. Le nid que j'avais trouvé en contenait cinq. Comme le montre la photographie ci-contre, ce n'était pas un simple creux dans l'herbe, mais une « matelassure » assez sérieuse d'herbes, de racines, d'herbes, tapissée intérieurement de duvet brunâtre mêlé de quelques plumes plus claires. Le tout était assez soigneusement dissimulé, comme on peut mieux s'en rendre compte sur la photo n° 3.

Les œufs étaient de couleur crème avec une légère teinte verte le jour où je trouvai le nid, mais devinrent par la suite d'un jaune crème sale; il en fut de même pour la seconde ponte, ce qui est plus intéressant pour les raisons que l'on verra.

Les deux couveuses furent laissées à leur incubation durant une douzaine de jours, mais la seconde ayant abandonné ses œufs, je décidai de mettre ceux-ci et ceux de l'autre ponte sous des poules; comme les œufs aban

donnés depuis le matin étaient froids, l'homme qui était avec moi, voulant absolument me prouver qu'il n'y avait rien à espérer, en cassa deux l'un contre l'autre; ils contenaient tous deux un poussin très avancé . à tout hasard, je confiai le troisième œuf à une poule : il donna naissance quelques jours après à un poussin vigoureux. Quant aux cinq œufs du premier nid trouvé, ils étaient malheureusement tous clairs !

Nous avons pu étudier le jeune oiseau dès la naissance jusqu'à ce qu'il ait revêtu complètement la livrée d'adulte.

De la naissance à la première mue d'automne nous sommes en accord complet avec les indications du Witherby's Handbook of British Birds (III, p. 207 : le vertex et les parties supérieures sont de couleur sepia teintés de verdâtre, le front, la nuque et une petite tache près de l'extrémité de l'aile, jaunâtres ; les parties intérieures d'un jaune verdâtre.

En avançant en âge, le poussin devient plus brun sur le dessus et les parties inférieures deviennent brunâtres, à l'exception de la gorge, de la poitrine et de l'abdomen qui tournent au blanc légèrement jaunâtre.

Pour la suite, nous ne voyons pas la chose exactement comme le « Handbook ».

Durant le premier hiver et le deuxième été, le jeune oiseau se distingue de l'adulte par ses parotiques qui sont d'abord grises puis ensuite d'un roux sale; la gorge et la poitrine, au lieu d'être d'un beau roux chaud sont d'un roux sale — c'est-à-dire mêlé de plumes grises ou brunes; la bande latérale et le collier entourant le corps, qui sont blanc pur et nettement définis chez l'adulte, sont ici blanc sale et du fait de la pattern de leurs plumes, en dents de scie sur un bord. Les deux barres sur l'aile, au lieu d'être blanches, sont d'un gris roussâtre; les côtés de l'abdomen et les flancs sont blancs tachetés de brun noirâtre et non blanc pur. Enfin, tout le manteau, le bas de la poitrine et, d'une manière générale, toutes les parties qui sont noires chez l'adulte sont plus ou moins brunâtres et tachetées de plumes plus claires.

La livrée d'adulte n'est revêtue qu'après la mue d'automne de la deuxième année. Même après cette mue, on peut encore distinguer les jeunes oiseaux des sujets plus

âgés du fait que toutes les teintes du plumage sont moins nettement délimitées et accusent pour certaines une moindre richesse de ton; c'est du moins ce que j'ai pu observer sur le jeune sujet de Clères ; je dois ajouter que cette distinction ne peut se faire que par comparaison.

En juin 1943, les *Branta ruficollis* de Clères n'ont fait qu'une seule ponte de deux œufs; l'un de ceux-ci était clair, le second donna naissance à un poussin qui fut élevé et se montra bien portant jusqu'à l'âge de 2 mois et demi; après deux ou trois nuits très humides, il fut trouvé mort un matin en même temps que plusieurs autres palmipèdes élevés dans des parquets voisins.

Parmi les autres Bernaches à cou roux vivant avant la guerre à Clères, il s'en trouve un couple à la Fouilleuse, chez M. François-Edmond Blanc, qui ont, elles aussi, essayé de se reproduire à deux reprises; l'une des deux fois, les poussins furent même élevés pendant quelques jours et c'est par suite d'un accident qu'ils périrent.

On peut en conclure que cette espèce doit se reproduire chez nous lorsqu'il y a conjonction d'un certain nombre de circonstances favorables; celles-ci sont, quant à présent, difficiles à déterminer, mais il semble bien, d'une part, qu'une très grande tranquillité lui soit indispensable avant la période de nidification et, d'autre part, que l'humidité paraît être, comme pour beaucoup d'autres palmipèdes élevés en captivité, très préjudiciable à la santé des jeunes sujets.

Clères, décembre 1943.

REMARQUES SUR LE PASSAGE EN FRANCE, EN DECEMBRE 1938, D'*ANAS CRECCA* ET DE *SPATULA CLYPEATA*

par Noel MAYAUD

Vers la mi-décembre 1938, une vague de froid s'est abattue sur l'Europe occidentale, singulièrement sur la France. Des gelées sévères furent enregistrées et l'Ouest connut des températures exceptionnelles. Le Poitou fut particulièrement éprouvé : des Cyprès pyramidaux, vieux d'un bon siecle, furent geles jusqu'à la base; des Cedres et des Noyers le furent aussi. Par contre, le Sud-Ouest fut relativement épargné (au sud de Bordeaux). Naturellement, une quantité d'oiseaux hivernant dans des régions assez tempérees, comme les Pays-Bas et l'Angleterre, en furent chassés par cette vague de froid et traversèrent la France pour trouver des cieux plus cléments; et des Canards bagués en Angleterre et Hollande furent repris sur notre territoire en nombre appréciable, d'autres bagués en même temps ne furent repris qu'au printemps, sur leurs terrains de nidification. Ce fait n'indique pas de façon péremptoire l'origine des migrateurs qui deferlèrent sur la France en decembre 1938, mais nous ouvre néanmoins des horizons. Les espèces qui nous fournissent cette double référence sont *Anas crecca*, la Sarcelle d'hiver, et *Spatula clypeata*, le Canard souchet.

ANAS CRECCA. A Piaam, dans la Frise hollandaise, un grand nombre de Sarcelles d'hiver furent baguées en automne, surtout le 24 septembre 1938 et aussi les 1er et 22 octobre, 26 et 30 novembre, 6 et 10 décembre 1938 (cf. *Limosa* 1939, p. 103-106, et 1940, p. 127-28). Quelles reprises furent-elles faites sur ce contingent ?

En octobre, une de ces Sarcelles fut reprise à Norwich, en Norfolk ; mais deux autres le furent sur place ou en Hollande. En novembre il y eut deux reprises en Angleterre (Lomates et Lincolnshire), une dans la Frise hollandaise et une dans les Landes, en France. Au début de décembre il y en eut une en Angleterre (Pembroke) et une dans le nord de la Hollande. On constate donc que jusqu'à cette époque un certain nombre de ces Sarcelles restèrent sur place en Hollande, alors que d'autres allaient hiverner en Angleterre. Une seule reprise fut effectuée loin, dans le sud-ouest de la France.

Mais les froids surviennent et, instantanément, les données changent : les Sarcelles hivernantes de Hollande en sont chassées et, du 11 au 19 décembre, on enregistre six captures dans la Seine-Inférieure, l'Orne et la Loire-Inférieure. Puis le Midi est atteint (Bayonne le 20 décembre; l'Aude le 21, cependant que le même jour deux captures étaient effectuées en Angleterre, la Gironde et le bassin d'Arcachon le 22, la Haute-Garonne, l'Ariège et le Roussillon le 23 (en Zélande le même jour on capturait un oiseau resté presque sur place), les départements de la Gironde et des Basses-Pyrénées le 24, les Landes et l'Anjou le 25 (remarquons cet arrêt en Anjou, auquel fait pendant une reprise à Douarnenez, Finistère « fin » décembre), Tarbes le 28; cependant, les 26 et 27 décembre, eurent lieu deux captures, l'une dans le Lancashire, Angleterre, l'autre en Ecosse.

Ces données indiquent donc qu'un certain nombre d'oiseaux sont restés sur place, en Hollande et surtout en Angleterre, tandis que le plus grand nombre fuyait au sud de la Garonne et de l'Aude. En janvier, après le dégel, les oiseaux restèrent probablement sur les lieux atteints comme en témoignent les reprises suivantes : deux en Angleterre (Sussex et Pembroke), quatre en Irlande, une au Portugal, deux en France : Haute-Garonne, 24 janvier, Lot, 27 janvier. En février, il y a quatre captures en Angleterre et Irlande. Le 24 mars eut lieu une capture à Ajaccio (Corse). Il est donc vraisemblable que dès la fin de janvier les oiseaux remontèrent vers le Nord, peut-être même certains le firent dès le courant de janvier, ce qui expliquerait la forte proportion des captures anglaises.

Il est certain que parmi les oiseaux bagués à Piaam, un nombre appréciable devait avoir l'habitude d'hiverner en Angleterre et Irlande. Les captures de l'automne suivant (1939) confirment les données anglaises ci-dessus : deux en Irlande, deux en Angleterre, une en Ecosse.

A Orielton, dans le Pays de Galles, la Sarcelle d'hiver est baguée en hivernage : deux oiseaux bagués, l'un le 9 janvier, l'autre le 14 novembre 1938, ont été repris à la suite de la vague de froid de décembre 1938, le premier dans les Landes, le 20, le second à Arcachon, le 23 décembre. Enfin, un oiseau bagué en pleine vague de froid, à Orielton, le 20 décembre, a été repris dans le département de la Manche le 30 décembre suivant.

Ce sont donc des oiseaux hivernant en Hollande et dans les îles britanniques qui constituèrent une partie du contingent qui traversa la France et se réfugia dans le Sud, en décembre 1938.

Quelle était la patrie d'origine de ces migrateurs ?

Deux oiseaux nous fournissent une indication : ils furent bagués à Piaam, le 24 septembre 1938, en même temps que la plupart de ceux dont nous avons analysé les reprises en France et en Angleterre. L'un fut trouvé mort le 7 mai suivant, en Prusse-Orientale, l'autre fut capturé en Finlande, le 28 avril suivant. Or, le baguage nous apprend que la Suède, la Finlande, l'Islande et le Danemark nous envoient leurs Sarcelles d'hiver dans l'ouest et le sud-ouest de la France (il y a deux captures d'oiseaux russes [lac Ilmen] dans le sud-est). On peut donc penser aux pays scandinaves pour patrie d'origine du gros des migrateurs et peut-être d'islandais en hivernage dans les îles britanniques (1). Il n'y a naturellement aucune sûreté à cet égard.

SPATULA CLYPEATA. Les résultats fournis par les reprises de Souchets sont bien moins significatifs, parce que moins nombreux, mais ils sont analogues à ceux des Sarcelles d'hiver.

C'est au Naardermeer, en Hollande, que les 4, 6, 8 septembre, 4, 8, 10, 12 octobre, 10 et 15 novembre, 16 dé-

(1) D'après le baguage, les hivernants des îles britanniques sont originaires des régions scandinaves, du nord de la Russie et d'Islande.



Reprises d'*Anas crecca* et de *Spatula clypeata* en décembre 1938. Celles de janvier et de mars 1939 ont l'indication du mois, outre celle du quantième. Celles reliées par un trait vers le Nord, au nombre de trois, proviennent d'oiseaux bagués en Angleterre ; toutes les autres concernent des oiseaux bagués en Hollande.

cembre 1938 furent bagués des Canards Souchets, vraisemblablement en hivernage, puisque quatre furent repris en Hollande même en octobre, jusqu'à la fin de novembre. Mais décembre ne fournit que des reprises françaises : Pas-de-Calais le 20; Vendée mi-décembre; Carcassonne le 23; le bassin d'Arcachon le 24; le Roussillon le 25 ; les Landes le 29. La seule reprise de janvier (7 janvier) fut faite sur le Guadalquivir, auprès de Séville, en Espagne méridionale. De même que pour la Sarcelle d'hiver, on suit l'exode des hivernants de Hollande dans le sud de la France, voire jusque dans la péninsule iberique. L'automne suivant on retrouve plusieurs oiseaux bagués à la même époque hivernant dans le nord de la Hollande et un à Saragosse.

Pendant la période de nidification, un des sujets bagués en septembre 1938 fut repris sur le cours de la Petchora (63°32' lat. nord, 56°30' long. est), en Russie, le 15 mai suivant; le 4 août suivant, un autre fut retrouvé à Dantzig, mais était peut être déjà en migration. On peut rapprocher de la reprise faite en Russie celle d'un autre individu bagué au Naardermeer, le 17 février 1938, retrouvé en Russie par 62° nord, 50°40' est, le 15 mai 1939. Ces deux reprises indiquent qu'un certain nombre d'oiseaux russes hivernent en Hollande et qu'il y en avait vraisemblablement dans les migrateurs qui arrivèrent dans le sud de la France, en décembre 1938. Le baguage, d'autre part, nous apprend que quelques oiseaux de Suède, de Danemark et de Russie se sont faits reprendre en France.

⁂

Nous pouvons donc conclure des données ci-dessus que la vague de froid de decembre 1938 a forcé des Sarcelles d'hiver et des Canards souchets hivernant dans les Pays-Bas et en Angleterre à poursuivre plus loin leur migration jusqu'au sud de la Garonne et de l'Aude, voire dans la peninsule ibérique : cet exemple illustre bien l'influence des températures exceptionnellement basses sur les migrations de ces espèces.

NOTES SUR *SAXICOLA TORQUATA* (L.) 1766
TRAQUET PATRE
EN PAYS DROUAIS (DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR)

Par André LABITTE

Ainsi que beaucoup d'autres espèces d'oiseaux de cette partie nord du département d'Eure-et Loir, les représentants de *Saxicola torquata* étaient plus largement répandus autrefois, vers 1905, que maintenant.

Si les cantonnements de reproduction attitrés sont encore très localisés et à peu près régulièrement occupés au printemps, ils sont bien moins nombreux et plus disséminés et dans cette région drouaise on rencontre de moins en moins le Traquet pâtre sur les plateaux où on le voyait beaucoup plus communément il y a une quarantaine d'années.

C'est surtout dans la partie basse des coteaux, en bordure des chemins et voies ferrees longeant les surfaces découvertes des vallées, et principalement le long des talus, remblais ou revers de fossés, que les couples nicheurs s'établissent le plus volontiers, utilisant pour se percher les fils électriques ou les clôtures en ronce artificielle, recherchant par-dessus tout les friches et les terres incultes recouvertes d'herbe. Les abords de la route 829, entre Dreux et Villemeux-sur Eure, qui longe la vallée d'Eure sur sa rive droite, les talus de la voie ferree de Dreux à Maintenon, parallèle à cette route, et la ligne de Paris à Dreux, près du village de Cherisy, sont particulièrement frequentés par de nombreux couples de Traquets pâtres qui y trouvent leur biotape normal. A certains endroits, telle par exemple la bordure de la route 829 dans sa traversée entre le passage à niveau de Luray et la gare d'Ecluselles distante de 1 800 m., longeant parallèlement la voie ferrée dans une partie de plaine au bas du coteau, sur une largeur d'environ 100 mètres, j'ai compté jusqu'à six couples nicheurs, soit un pour 300 mètres environ, déterminant pour chacun une superficie de cantonnement approximative de 30 000 m.

cartés. Les effectifs nicheurs sont à peu près sensiblement les mêmes chaque année; cependant, en 1935, il m'a semblé reconnaître une légère diminution qui ne s'est d'ailleurs pas renouvelée en 1936.

La race qui se reproduit en cette région n'est peut-être pas entièrement et régulièrement migratrice, car pendant les journées de certains hivers j'ai eu l'occasion de voir des Traquets pâtres, soit aux mêmes endroits que ceux fréquentés à la belle saison, soit au milieu de pâturages dans des lieux plus abrités. Peut-être aussi deux races se reproduisent-elles dans cette contrée ?

Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées

1° Les oiseaux observés en hiver sur les lieux de nidification ou dans leurs parages pourraient être les mêmes qu'au printemps. Ils se seraient attardés au point d'y rester pour hiverner jusqu'à la prochaine époque de reproduction. Comme leur présence hivernale est intermittente et que parfois il se passe un assez grand laps de temps avant de revoir ces individus aux mêmes places, ils pourraient être considérés comme *erratiques*. Cependant j'ai constaté la présence permanente d'un couple hivernant dans les environs d'un cantonnement de reproduction, en janvier et février 1937, puis pendant tout le cours de cette même année. Il serait possible que ces oiseaux appartiennent à la forme *Saxicola torquata rubicola* (L.), mais rien jusqu'ici n'a pu m'en fournir la preuve.

2° Les Traquets pâtres hivernants pourraient néanmoins, soit appartenir à la forme *S. t. rubicola*, soit à la race *S. t. hibernans* (Hartet) 1910, ou encore à une forme intermédiaire, et venir de contrées plus nordiques pour séjourner ici pendant la mauvaise saison, mais d'une façon irrégulière et dans les mêmes cantonnements qu'occupent l'été les Traquets pâtres nicheurs.

Ces questions seraient à élucider par l'étude d'oiseaux capturés permettant des comparaisons et par le baguage de nombreux spécimens. Pour ce qui me concerne, il m'a toujours répugné de tuer ce charmant insectivore, même dans un but de détermination scientifique. Pour le baguage, j'ai marqué plus d'une centaine de jeunes Traquets pâtres au nid depuis une douzaine d'années sans obtenir le moindre résultat. En l'occurence, seul le baguage d'oiseaux adultes nicheurs aurait pu fournir quelques indications utiles. C'est pourquoi je ne puis ré

pondre à la note que faisait paraître notre regretté collègue Henri Jouard, *in Alauda* n° 1, 1935, p. 176, intitulée : « Sous combien de races géographiques et lesquelles le Traquet pâtre hiverne-t-il, passe-t-il, niche-t-il en France ? »

Après la remarquable étude de E. Lebeurier et J. Rapine, dans leur Ornithologie de la Basse-Bretagne (1), sur le Traquet pâtre breton qu'ils rapportent à la forme *Saxicola torquata hibernans* (Hartert) 1910, ces modestes notes n'ont d'autres prétentions que d'apporter une bien faible contribution aux connaissances déjà acquises sur ce sujet, par l'exposé des observations que j'ai été à même de faire depuis plusieurs années dans cette partie du département d'Eure-et-Loir.

Il est certain que sans examen d'un matériel suffisant, il ne peut rien être précisé. Cependant, d'après des observations *in natura* et à distance, il semblerait que des individus mâles *Saxicola torquata* ne soient pas identiquement semblables entre eux au printemps, principalement dans la répartition des teintes des parties noires et blanches du dos et de la tête, et de la coloration d'un rouge bai plus ou moins vif de la poitrine. Certains spécimens paraissent en effet beaucoup plus foncés que d'autres, aussi bien pour les dessus que pour les dessous; mais peut-être que ce ne sont là que des variations individuelles ou le fait d'oiseaux plus âgés.

S'il était exact pour certains cas d'hivernage de *S. torquata* que quelques individus de provenance plus nordique viennent parfois passer la mauvaise saison dans cette partie du département, il serait curieux de constater que le stationnement d'hiver a lieu presque toujours sur les mêmes points chaque année. Ceux-ci ne seraient pas dépendant du hasard, mais correspondraient assez exactement à des emplacements de cantonnements de reproduction attitrés d'oiseaux de la même espèce. Si *Saxicola torquata* m'a permis d'en contrôler plusieurs fois des exemples, *Emberiza calandra*, *Alauda arvensis* et *Lullula arborea* m'ont fourni plusieurs fois semblable constatation au moment des stationnements effectués au cours de leur migration automnale ou printanière.

En ce qui concerne le Traquet pâtre, je supposerais volontiers que dans cette région il y a deux sortes de

(1) In O. et R.F.O. n° 1, 1936, p. 86.

nidificateurs représentant peut-être deux races géographiques

a) L'une à caractère plutôt erratique que migrateur;

b) L'autre à tendance migratrice plus caractérisée.

Ne m'appuyant que sur des observations *in natura* et non sur des faits tangibles, il m'est naturellement difficile de tirer des conclusions. Néanmoins, je supposerais volontiers que les Traquets pâtres *erratiques* sont surtout ici les nicheurs qui forment le plus grand contingent des reproducteurs, auxquels viendraient se joindre un peu plus tard les *migrateurs* plus caractérisés, hivernant en des contrées plus méridionales.

Il y aurait pour ainsi dire deux vagues de nidification:

1° La première ayant lieu tôt à fin mars début d'avril, qui serait relative aux oiseaux *erratiques* et quelquefois hivernants dont les retours aux cantonnements de reproduction ont lieu en février-mars.

2° La deuxième ayant lieu plus tard, courant d'avril, qui serait afférente aux Traquets *migrateurs* dont les passages ont lieu en mars et dont quelques couples resteraient ici pour nicher (notamment en 1937, le 25 mars, passage et apport nettement caractérisé de nouveaux individus).

Saxicola torquata n'hiverne pas régulièrement tous les ans dans le Drouais, et quand il le fait c'est toujours ordinairement en petit nombre et par couple. Les hivers rigoureux ne voient jamais leur présence, mais, par des températures moyennes n'excédant pas 7 à 8° sous zéro, il peut encore résister au froid et trouver sa nourriture dans les lieux abrités tels que pâturages entourés de haies en vallée, près de ruisseaux découlant des sources et copieusement garnis de végétation dense mais peu élevée.

Ci-dessous quelques dates d'observations en hiver :

1° Le 15 décembre 1936, une femelle se tient sur une haie en bordure de prairie en vallée.

2° Le 6 janvier 1937, un mâle est posé sur un buisson près du passage à niveau de Luray, emplacement où se cantonne habituellement un couple nicheur au printemps.

3° Le 15 février 1937, malgré la gelée et fort vent d'Est avec soleil, je constate la présence d'un couple sur les fils barbelés d'une clôture de pâturage. Je revois ces deux mêmes oiseaux exactement à la même place :

4° Le 12 décembre 1937, par vent froid de N.-O. et chute de neige.

5° Le 19 décembre, par gelée à —8°.

6° Le 25 décembre, *id.*

7° Le 29 décembre 1943, sur les lieux mêmes de nidification, sur le talus de la voie ferrée de Paris à Dreux (autre couple).

Les premiers retours définitifs sur les places de nidification ont été respectivement les suivants et correspondent également presque régulièrement avec la constatation de la première apparition de l'oiseau dans cette contrée.

Année	1933..	le 4 mars ♂.
—	1934..	le 6 mars ♂ ♀.
—	1935..	le 24 février ♂ ♀ (première apparition le 17 février ♀).
—	1936..	le 4 mars ♂ ♀.
—	1937..	le 15 février ♂ ♀ (le couple a hiverné).
—	1938..	le 9 mars ♂ ♀ (hivernage d'un couple que je suppose être le même).
—	1939..	le 4 mars ♂ ♂ ♀ ♀.
—	1940..	le 20 février ♂ ♀.
—	1941..	le 2 mars ♂ ♀.
—	1942..	le 1er mars ♂ ♀.
—	1943..	le 5 mars ♂ ♀.

Souvent le retour à l'emplacement de nidification attitré n'est effectué à la même date que par un seul couple, mais certaines années deux couples reprennent respectivement possession du leur le même jour. (Observations faites sur un espace d'environ 800 mètres de longueur, sur la route 829, près du passage à niveau de Luray). A cet endroit, certaines années, quatre à cinq couples se reproduisent, les points de nidification de chacun sont donc très près les uns des autres, et il est fréquent de voir les oiseaux d'un couple empiéter sur le cantonnement de son voisin, surtout pendant la période de ponte et d'incubation.

Les nombreuses bagues que j'ai déjà posées ces dernières années à des jeunes Traquets pâtres encore au nid ne m'ont pas permis jusqu'ici, en vertu de la loi de dissémination des espèces, de retrouver les années suivantes, à ces mêmes emplacements, les oiseaux bagués.

Cependant, j'ai eu l'occasion d'observer à très courte distance un mâle adulte possédant une bague à la patte, il se peut que ce soit un des jeunes bagués au nid dans les mêmes parages une des années précédentes, mais il se peut aussi que cet oiseau fut bagué par une autre personne. N'ayant pu le capturer, je ne peux rien affirmer.

Ce sont donc les adultes seuls qu'il faudrait baguer.

Les dates du début de la première ponte sont précoces et régulières chez les premiers arrivants à leur cantonnement de reproduction et ne semblent pas être influencées par les intempéries et la température, elles doivent être afférentes aux *S. torquata* erratiques ou locaux sédentaires.

Elles ont été respectivement les suivantes pour les années :

1934.. le 3 avril.
1937.. le 8 avril
1938.. le 4 avril
1940.. le 4 avril.
1941.. le 4 avril.
1942.. le 4 avril.
1913.. le 31 mars

D'autres commencements de premières pontes, trouvés un peu plus tardivement, sembleraient être difficilement les débuts d'une ponte de remplacement et paraîtraient plutôt être le réel commencement de la ponte de Traquets *migrateurs*, peut-être d'une autre race géographique.

Ces dates sont les suivantes (ponte du premier œuf) :

1935.. le 22 avril.
1936.. le 28 avril.
1939.. le 13 avril ?
1940.. le 18 avril.
1941.. le 16 avril.
1943.. le 12 avril ?

Il est évident, bien que l'espèce sache parfaitement dissimuler son nid, qu'il lui arrive assez souvent de subir la perte de sa ponte ou de sa nichée et qu'elle se trouve dans l'obligation de reconstruire un nouveau nid et de recommencer une ponte, ce qui explique la diversité des

dates auxquelles on peut trouver des œufs. Cependant, par l'examen de nombreux nids, on peut arriver à déterminer à peu près, d'après la moyenne des couvées trouvées au même stade de développement, la période afférente à chaque nichée normale, et suivre un même couple pour définir le nombre de ses pontes normales et de remplacement.

Saxicola torquata erratique ou demi sédentaire ferait trois pontes normales et serait susceptible d'en faire autant de remplacement dans les cas de non réussite des premières. En effet, on trouve ses œufs depuis le début d'avril jusqu'au début du mois d'août, du moins pour certains couples, soit environ pendant un laps de temps de 120 jours. Malgré la difficulté de recherche des nids, j'ai pu obtenir quelques données permettant d'étudier la reproduction de l'espèce et que je crois utile de faire figurer en détails dans cet exposé en un tableau mentionnant les indications relatives à chaque ponte avec leur attribution supposée.

Tableau indiquant les dates des différentes pontes trouvées de Saxicola torquata *avec indication de leur attribution supposée.*

1933, 15 mai - 5 œufs frais, nichée 2e normale, erratique
16 mai 5 œufs frais, nichée 2e normale, erratique
1934, 27 avril 5 œufs frais, nichée 1re normale ou 1er rempl. ?, migrateur erratique ?
1935, 6 [illegible] - 6 œufs trace d'incub., nichée 2e normale, migrat.
1936, 21 [illegible] - 6 œufs trace d'incub., nichée 1er rempl. de 2e normale, ?
2 août - 4 œufs à l'éclosion, nichée 3e normale ou 3e remplac. de 2e normale, ?
1937, 13 [illegible] - 6 B œufs frais, nichée 1re normale, erratique.
20 avril - 5 œufs frais, nichée 1re normale, erratique.
2[illegible] [illegible] - 5 œufs frais, nichée 1re normale, migrateur.
27 [illegible] - 5 œufs frais, nichée 1re normale ou rempl., migrateur erratique ?
6 mai - 4 B1 œufs inféconds, nichée 1er rempl. de B, erratique.
20 mai - 4 B2 œufs inféconds, nichée 2e rempl. de B, erratique.
30 mai - 5 B3 œufs frais, nichée 3e rempl. de B, erratique.
1938, 13 avril - 5 œufs frais, nichée 1re normale, erratique.
15 avril - 5 A œufs incub. 5 à 7 j., nich. 1re norm., erratique
[illegible] [illegible] œufs frais, nichée 1re normale, erratique.
[illegible] 5 œufs frais, nichee 1re normale, erratique.
17 avril 5 œufs frais, nichée 1re normale, erratique.
— 27 avril - 5 œufs frais, nich. 1re norm. ou rempl., migrateur.

1er mai – 6 A1 œufs inb. 2 à 3 j., nichée 1er rempl. de A, erratique
12 mai – 5 œufs frais, nichée 2e normale, erratique.
2[illegible] juin – 5 œufs frais, nichée 3e normale, erratique.
1939, 18 avril – 6 œufs frais, nichée 1re normale, migrateur.
1[illegible] avril 5 œufs frais, nichée 1re normale, migrateur.
28 juin 5 œufs frais, nichée 2e rempl. de 2e normale ou 3e norm. ? erratique ?
1940, 10 avril 5 œufs frais, nichée 1re normale, erratique.
12 avril 5 œufs frais, nichée 1re normale, erratique.
12 avril 5 œufs frais, nichée 1re normale, erratique
14 avril 5 œufs incub 4 5 j., nichée 1re normale, erratique
24 avril 6 œufs frais, nichée 1re normale, migrateur.
1941, 14 avril – 5 œufs incub. 5 à 6 j., nichée 1re norm., erratique.
18 avril – 5 œufs frais, nichée 1re normale, migrateur.
— 21 avril – 5 œufs frais, nichée 1re normale, migrateur
10 mai – 5 œufs debut incub., nichée 1re de rempl., migrat
5 juin – 6 œufs frais, nichée 2e normale, migrateur.
— 27 juin – 5 œufs frais, nichée 2e rempl. de 2e norm. ou 3e normale, erratique ?
1942, 9 avril – 5 œufs frais, nichée 1re normale, erratique.
— 6 mai – 5 jeunes âgés de 8 j., nichée 1re normale, migrat.
24 mai 5 œufs début incub., nichée 2e normale, migrateur. ou 1er rempl. de 2e normale, erratique.
1943, 5 avril 5 œufs frais, nichée 1re normale, erratique
8 avril 5 œufs frais, nichée 1re normale, erratique
10 avril 5 œufs frais, nichée 1re normale, erratique.
13 avril – 5 œufs frais, nichée 1re normale, erratique.
17 avril 5 œufs frais, nichée 1re normale, migrateur.
23 mai 6 œufs frais, nichée 2e normale, migrateur ou 1er rempl. de 2e normale, erratique
25 mai – 6 œufs incub. 3 à 4 j., nichée de 2e normal[illegible] [illegible]

Il apparaît en résumé que :

1° La première nichée normale des oiseaux erratiques ou demi-sédentaires comportant la ponte, l'incubation et l'élevage des jeunes au nid, s'étendrait du début d'avril au commencement de mai.

2° La seconde nichée normale occuperait la période comprise entre la première quinzaine de mai et la deuxième quinzaine de juin.

3° La troisième à partir de la deuxième quinzaine de juin, début juillet.

En ce qui concerne la reproduction de *S. torquata* à tendance migratrice plus caractérisée, la troisième ponte normale n'aurait peut-être pas toujours lieu, un décalage de temps se constate entre la période précoce des Traquets erratiques et celle plus tardive des migrateurs qui disposeraient d'un peu moins de temps pour leur reproduction.

Le Traquet pâtre est très éclectique dans le choix et l'occupation des endroits qui lui conviennent pour nicher et demeure fidèle chaque année, comme beaucoup d'oiseaux, aux emplacements dont l'utilisation lui permet d'élever sa nichée dans les meilleures conditions.

C'est avec grand souci de sa sécurité qu'il dissimule à même la terre son nid généralement situé sur une partie de terrain en pente (talus, revers de fossé), dans une dépression naturelle, sous les herbes qui le recouvrent, et que pour y accéder l'oiseau utilise le plus souvent une sorte de petit couloir voûté sous les tiges d'herbe ou entre deux touffes.

J'ai toujours vu la femelle seule en exécuter la construction, accompagnée par le mâle à chacun de ses déplacements. Le temps nécessaire à l'édification du nid est variable, mais je n'ai jamais constaté une durée inférieure à sept jours (une fois cinq jours).

La mousse entre pour une grande partie dans la construction extérieure du nid (la base et le pourtour) dont l'intérieur est tapissé de crins, plumes, poils et laine selon les cas, mais parfois certains édifices comportent une proportion d'herbes sèches et fines plus grande que de mousse, au cas où celle-ci n'existe pas dans les parages de l'édification.

Les dimensions intérieures d'un nid contenant cinq œufs étaient en millimètres de 65×52 et 48 de profondeur.

Les pontes comportent généralement cinq œufs, mais il s'en rencontre assez fréquemment de six, principalement pour la seconde ponte.

Le pourcentage, d'après quarante pontes trouvées, donnerait une proportion d'environ 75 % pour des pontes de cinq œufs, 16 à 18 % pour des pontes de six œufs, 6 à 7 % pour des pontes de quatre œufs

Tous les exemplaires d'une même ponte sont assez semblables entre eux, mais les pontes diffèrent parfois sensiblement entre elles, variant comme coloration du vert-bleu pointillé de roux pâle, quelquefois imperceptiblement vers le gros pôle, parfois plus accentué, formant couronne; certains sont d'un bleuâtre pâle presque uniforme. La vivacité des teintes a tendance à s'atténuer après séchage des coquilles.

Les dimensions des œufs sont assez homogènes, mais comportent des variations que l'on sera à même de juger

par les descriptions des moyennes suivantes.

Ponte de	5 œufs du 15 mai, moyenne en m/m		18,0×14,5.
–	5 œufs même date	—	17,9×14,3.
—	6 œufs du 6 juin	·	17,2×13,9.
-	4 œufs du 6 mai	—	19,5×14,9.

Les formes obtuses et ovées sont les plus courantes.

Les pontes de remplacement se font dans la quinzaine qui suit la disparition de la précédente comme en témoignent les exemples suivants. Moins le degré d'incubation est prononcé plus la ponte de remplacement se fait hâtivement.

1re ponte normale, enlèvement de 5 œufs frais le 12 avril, dimension moyenne : 19,46×14,66.

2e ponte (de remplacement), enlèvement de 4 œufs frais le 6 mai, dimension moyenne : 19,5×14,9.

3e ponte (de remplacement), prise de 4 œufs frais le 20 mai, dimension moyenne : 19,42×14,75.

4e ponte (de remplacement), enlèvement de 5 œufs frais le 30 mai, dimension moyenne : 19,82×14,67

Ces quatre nids ont tous été édifiés dans un périmètre d'une cinquantaine de mètres. Il est à remarquer que la construction du quatrième nid n'a pas dû excéder plus de cinq jours, qu'il comportait un nombre plus important d'œufs que pour les 2e et 3e pontes; enfin que les dimensions de ceux ci étaient demeurées les mêmes que dans les précédentes pontes.

Pendant l'incubation, le mâle se tient souvent perché à proximité du nid, à l'extrémité d'un buisson ou d'un piquet, sur le fil barbelé d'une clôture ou sur un fil télégraphique et fait entendre son cri d'appel bien connu : *uit-tralk tralk* lorsqu'on s'approche de lui. Il chante également très gracieusement en un vol papillonnant sur place, à peu de hauteur, rappelant un peu le Faucon crécerelle faisant le Saint-Esprit, mais quand il a des jeunes il excelle à dépister l'importun qui cherche à l'observer de trop près ou qui se trouve à proximité de sa nichée.

Il m'a été permis d'observer assez longuement le comportement d'un couple nourrissant ses jeunes au nid. Celui-ci me fut relativement facile à découvrir en me tenant caché à une vingtaine de mètres pour surveiller les allées et venues des parents apportant la becquée.

Ce nid m'était passé complètement inaperçu deux semaines plus tôt, lorsque la femelle couvait, et ne manifestait sa présence par aucun indice pouvant la dévoiler quand je passais auprès d'elle.

Dans le début de la découverte de la nichée, le couple fit preuve d'une audacieuse sagacité afin de détourner mon attention. Sur les pieux de clôture en haut du talus où était situé le nid, ou sur le rameau élevé d'un églantier à proximité, les deux oiseaux restaient longtemps posés, surtout le mâle qui, le bec empli de victuailles destinées à ses jeunes, ponctuait d'un mouvement de la queue et des ailes son cri d'appel bien connu : *ouistatrack, ouistrack*, marquant ainsi son impatience. Peu farouche, fièrement campé sur ses frêles tarses, il quittait sa position pour se mettre encore plus en vue sur le petit chemin passant au bas du talus, mais toujours en deçà ou au delà de sa nichée comme pour mimer l'abordage du nid et me tromper sur sa véritable situation. Puis, après une courte pause dans l'herbe, il repartait, toujours le bec plein, décrivant au vol un arc de cercle pour venir se poser à un autre endroit. Le manège dura plus d'un quart d'heure, et ce ne fut qu'après bien des hésitations et des réticences que le couple consentit à aborder le nid en ma présence, s'étant probablement rendu compte que mon allure désintéressée ne constituait aucune mauvaise intention à leur égard.

Par la suite, ils se montrèrent moins méfiants, principalement le mâle. Ayant remarqué qu'à chaque arrivée les deux oiseaux, avant de gagner leur nid, se posaient à l'extrémité d'une petite branche émergeant du talus à environ 1 mètre de leur progéniture, point d'atterrissage utilisé à chaque voyage, je pus utiliser cette circonstance pour braquer mon appareil photographique sur ce repère dont il n'était distant que d'un mètre, me tenant moi-même à une douzaine de pas pour opérer de cette distance le déclenchement électrique de l'obturateur. Je pus ce jour là prendre autant de clichés que je voulus. Ce que mon œil ne pouvait discerner à cette distance, l'objectif me le révéla, notamment le genre de nourriture distribuée aux jeunes. Les proies apportées par le mâle et la femelle consistaient en jeunes sauterelles, criquets, grillons, chenilles diverses, bourdons, mouches, coléoptères divers, etc... Les apports se faisaient à la cadence de toutes les 4 ou 5 minutes dans le début de l'après-midi

et étaient effectués plus souvent par le mâle, la femelle témoignait plus de sauvagerie et restait d'assez longs moments sans se montrer. Dans le milieu de la journée, les apports se firent moins fréquents et à peu près à égalité par le mâle et la femelle. Les deux oiseaux arrivaient soit l'un après l'autre, soit en même temps, dans ce dernier cas, la femelle avait toujours la priorité pour distribuer les aliments et le mâle attendait sur la petite branche qu'elle ait fini pour donner à son tour la becquée. Le nourrissage reprit sur un rythme encore plus accéléré vers la fin de l'après-midi par la femelle seule pendant que le mâle se tenait un peu plus loin. Comme pour beaucoup d'oiseaux nichant sur le sol, les jeunes quittent le nid avant d'être capables d'entreprendre aisément leur vol et se tiennent dans la partie basse des buissons.

LE HÉRON CENDRÉ NICHEUR EN BASSE-LOIRE

par l'Abbé DOUAUD

Depuis plusieurs années, je soupçonnais le Héron cendré de nicher en nombre en Basse-Loire, dans la région de Paimbœuf : couples stationnaires pendant toute la saison de la reproduction, jeunes répandus dès la mi-juin, mais sans avoir jamais trouvé de nid. Autrefois, l'espèce nichait en colonie en pleine vallée nord, presque au pied du sillon de Bretagne, dans les bois dépendant de l'ancienne abbaye de Blanche-Couronne, près de Savenay; un lieudit y porte encore le nom de « Héronnière », ce qui en atteste l'importance passée, mais avec les déboisements de ces dernières années, les nids sont à peu près disparus. On en signalait encore quelques uns vers 1933, dans les derniers massifs de conifères, en bordure du marais, qu'ils fréquentent toujours, mais uniquement comme remise pour la nuit. En admettant que quelques-uns s'y reproduisent encore à l'occasion, ce n'est évidemment pas de là que venaient les nombreux oiseaux aperçus de mars à juin.

J'en étais là de mes conjonctures quand un chasseur de halbrans me dit avoir trouvé, le 4 juillet 1943, cinq nids de Hérons dans un bosquet de saules, à l'île de Pierre-Rouge, dont l'un avec quatre jeunes prêts à voler, les autres vides. La date tardive pouvait faire penser au Héron pourpre, d'autant plus qu'on ne me spécifiait pas l'espèce. Je dus attendre au 20 février pour découvrir quelques nids — une vingtaine — vides à ce moment.

Pierre-Rouge, l'île aux Hérons, est une immense vasière longue de 2 km. 500, formée par les alluvions de la Loire — au début du siècle elle n'existait pas encore — couverte partout de fourrés de roseaux inextricables, hauts de 2 mètres et plus, d'où émergent des saules qui forment une sorte de forêt amphibie : la présence du Pic épeiche, absent partout ailleurs dans la vallée, mais attiré là par les nombreuses chenilles du Bombyx gâtebois (*Cossus cossus*) montre la densité de la saulaie. La pointe O. de

l'île se trouve à 2 km. dans le N.-E. de Paimbœuf, en bordure du chenal de Nantes.

Le 10 avril, je me rendis à la colonie découverte, d'autant plus impatient que des ouvriers avaient, paraît-il, trouvé des œufs une dizaine de jours avant, en abattant du bois sur les lieux. Avant même d'aborder, j'entendais de partout les cris des Hérons sur l'île: un « gràouk » guttural, bas, assez semblable à celui du ♂ pendant les vols nuptiaux. Arrivé au buisson où se trouvaient les nids aperçus précédemment, une bande de Hérons, 52, tous cendrés, s'enleva et se mit à tourner silencieusement à une cinquantaine de mètres au-dessus. Quelques-uns allèrent se brancher plus loin, parfois 6 à 7 dans le même arbre. Après une brève prospection, je dénombrais 30 nids, 9 escaladés avaient respectivement 4, 4, 4, 3, 3, 2, 1, 0, 0 œufs; 2 œufs prélevés dans une ponte de 4 étaient légèrement incubés : 5 à 6 jours. Pendant qu'une partie des oiseaux tournoyait toujours en silence, des cris partaient de tous les buissons environnants, le même cri qu'à l'arrivée. Les 30 nids découverts n'étaient donc qu'une partie de la colonie, il devait au moins y en avoir une soixantaine dans un rayon de 500 mètres. Les difficultés du terrain rendaient pour le moment toute évaluation plus précise impossible. A peine m'étais je éloigné des nids de 40 mètres que les Hérons descendaient et s'y posaient, quelques uns se remettant immédiatement à couver.

Le 12 avril, nouvelle exploration, à 1 kilomètre de là. A peine débarqué, un Héron cendré s'envole d'un buisson de saules et tournoie avec insistance au-dessus de son nid, facile à découvrir de ce fait, il contient 4 œufs. Un peu plus loin, d'un autre buisson, une vingtaine d'oiseaux s'enlèvent, parvenu à leur point d'envol, j'y trouve 10 nids, tous ayant 3 ou 4 œufs. Des buissons environnants, d'autres Hérons partent.

D'après ces deux séries d'observations, on peut conclure qu'il y a au moins une centaine de nids à Pierre-Rouge, disséminés en petits groupes sur toute l'île.

Les nids étaient placés dans des buissons de saules marsaults très fournis, encore sans feuilles, élevés de 3 à 4 mètres, qui couvrent par « marcottage » chacun 2 à 3 ares. Les saules blancs, aussi fréquents et bien plus élevés, ne sont utilisés que par les Corneilles noires, ni-

cheuses communes elles aussi. Aucun nid n'était à moins de 2 m. 50 de terre, ceux dont les branches de support étaient brisées et abaissées étaient restés inoccupés. Les nids récents étaient à peine plus grands que des nids de Corneilles, mais bien plus aplatis, entièrement en brindilles de saules, intérieur nu, sauf dans deux cas, trois épis de roseaux secs. Un nid, évidemment très ancien, avait près de 1 m. 30 de diamètre. Un autre avait été rebâti, portant à 3 mètres de hauteur. Certains étaient à moins de 1 m. 50 l'un de l'autre; un seul isolé, un peu à l'écart. Les œufs étaient tous bleu vert clair uni, souvent tachés de la vase adhérente aux doigts de la ♀ à son retour des bancs. D'un nid à l'autre, l'homogénéité des couleurs et des tailles, un peu plus gros qu'un œuf de poule ordinaire — en l'absence de tout instrument, je dus m'en tenir à de simples comparaisons — même forme, m'a beaucoup frappé. Seule, une ponte avait les œufs bleu vert nettement plus clair. D'après le nombre des œufs dans la plupart des nids, j'étais arrivé avant la fin de la ponte.

Au milieu d'une colonie, j'ai remarqué un nid presque semblable à celui du Pigeon ramier, dans une enfourchure, à 1 m. 50 du sol, fait de petites brindilles de saules lâchement entrelacées. Ce ne peut être l'ébauche d'un nid de Héron, les branchettes sont trop petites et l'emplacement trop bas : sans doute un nid de Blongios nain.

La héronnière est probablement assez ancienne : en 1937, j'avais déjà remarqué des couples séjournant au printemps.

Les Hérons vont et viennent continuellement entre l'île et les bancs découverts à marée basse ou, enfoncés dans l'eau jusqu'au ventre, ils pêchent les anguilles et quelques crevettes : j'en ai compté 12 ensemble dans un petit bras secondaire. A l'heure du flot, beaucoup partent vers les marais de l'intérieur, ils s'y tiennent dans les douves ou sur les prés, immobiles, guettant les petits rongeurs. Leurs allées et venues restent les mêmes pendant toute l'année.

D'après ce que j'ai vu les années précédentes, à la mi-juin, à peu près tous les jeunes volent, sauf ceux des couvées de remplacement refaites après une destruction précoce, comme celle découverte le 4 juillet. Ils sont alors

pendant quelques jours plus communs que jamais, mais dès le début de juillet, leur nombre a bien diminué, dates qui correspondent à ce que j'ai observé près de Nantes de l'erratisme des jeunes venant de Grandlieu : du 15 juin aux premiers jours de juillet, les oiseaux voyagent constamment entre le lac et la Loire. C'est à ce moment que l'avant-garde des oiseaux du Nord arrive : passage nocturne de quelques isolés peu nombreux vers le Sud dès le début de juillet, à l'étang de Martigné-Ferchaud, près Chateaubriant, à 70 km. au nord de l'estuaire. Les premières bandes importantes de migrateurs — 10 à 15 oiseaux — arrivent à partir du début de septembre. A la Toussaint encore, il n'est pas rare de voir 20 à 30 Hérons cendrés pêchant en même temps sur les bancs. Un fort contingent hiverne, grossi par les bandes qui arrivent à chaque vague de froid.

Les oiseaux qui vont se reproduire au Nord remontent au début de février, chauchant alors leurs vols nuptiaux. Ceux qui nichent en Loire arrivent à la fin du mois et au début de mars : les concentrations de 7 à 8 couples sont communes alors dans les prés riverains. Des isolés continuent à passer à l'étang de Martigné jusqu'au 25 mars.

Du 3 au 13 avril, je n'ai vu qu'un seul Héron pourpré allant pêcher sur les vases au jusant, l'espèce n'est donc pas très nombreuse ici : le fleuve, avec ses fortes marées et sa faune marine, ne lui est pas très favorable, il préfère se tenir plus loin, vers l'amont et en Brière, où il niche.

Saint-Laurent-des-Autels, le 2 mai 1944.

SUR LES CAPTURES DU COURLIS A BEC GRÊLE *NUMENIUS TENUIROSTRIS* VIEILLOT

par Noël MAYAUD

Stresemann et Grote viennent dans un tout récent travail (Ist *Numenius tenuirostris* im Aussterben begriffen? *Orn. Monatsb.*, 1943, p. 122-127) d'attirer l'attention sur le fait que le Courlis à bec grêle semble se raréfier sensiblement depuis une cinquantaine d'années. Actuellement, l'espèce niche dans les marais de Kamysch et de Samara, Obschtschi-Syrt, soit entre les cours inférieurs de la Volga et de l'Oural; à l'est du fleuve Oural, dans les districts de Kourgan et de Syrt; et dans l'ouest de la Sibérie, sur quelques points (lac Tschany, Smeinogorsk, etc.). Cette aire de nidification paraît d'autant plus restreinte que l'espèce n'y est commune nulle part : elle offre les caractères d'une aire vraisemblablement très réduite sur ce qu'elle était autrefois. Il est probable aussi que le peuplement était plus dense alors. On ne comprendrait pas autrement que l'espèce était considérée au XIXe siècle comme commune au Maroc, Algérie, Tunisie, ainsi qu'en Sicile, c'est-à-dire dans ses quartiers d'hiver.

Stresemann et Grote ont dépouillé la littérature ornithologique des régions balkaniques, hongroises et italiennes, et relevé que l'oiseau est rencontré de façon de moins en moins abondante depuis le siècle dernier. Ils se demandent si l'espèce n'est pas menacée d'extinction. De même, les captures accidentelles effectuées en Allemagne (9), Hollande (8), Belgique (5), Angleterre (4), se réfèrent pour une bonne part à des années du XIXe siècle, et ont eu lieu, sauf deux exceptions, avant 1915. Qu'en est-il à cet égard pour la France ?

En Corse, l'espèce n'a pas été signalée. Elle l'a été maintes fois dans la région méditerranéenne de la France

Polydore Roux la figura : planche 308. Crespon la dit passer quelquefois en octobre dans le Gard (*Orn. Gard*). Jaubert dit qu'on la voit chaque année en petit nombre (*Rev. Mag. Zool.*, 1856, p. 152), quelquefois au printemps (*Richesses ornithologiques*, p. 474). Müller (von) écrit que l'oiseau passe isolement en automne en Camargue (*J. f. O.*, 1856). Soixante ans plus tard, L'Hermitte précise qu'il ne l'a « jamais vu capturé en Provence, mais... sur le marché en provenance d'Italie » (*R.F.O.*, 1916, p. 332), donnée qui contredit celle de Jaubert et Müller, mais qui se comprend parfaitement s'il y a eu, depuis le milieu du siècle dernier, une raréfaction sensible de ce Courlis. La dernière observation de Camargue est celle de Griscom qui dit en avoir vu cinq le 31 décembre 1918 (*Ibis*, 1921, oct.).

En Savoie, Bailly en cite six à huit près Chambéry, au commencement d'octobre 1846, et la capture d'un ♂ adulte près le Bourget, le 8 septembre 1852 (*Orn. Savoie*, IV, p. 130).

En Saône-et-Loire, d'après Crespon (*Orn. Gard*), « M. de Verneuil, de Paray-le-Monial, écrit à M. Temminck qu'il en a tué un sur la Saône, fin octobre. » Pour la même région, Montessus inscrit l'espèce de passage accidentel dans les mois d'août, septembre et mai (*Ornithologie de Saône-et-Loire*, 1890, p. 101) : on peut penser qu'il s'agit des sujets (2 ♂ ♂ et 1 ♀) capturés à Pierre-en-Bresse, par Rossignol, à une époque qui n'est pas précisée dans le *Catalogue de la collection ornithologique formée par feu M. Rossignol père, ex-vétérinaire à Pierre-en-Bresse, Saône et Loire*, 1890. Cette collection était le résultat de « quarante années de recherches » dans la région, selon les termes dont s'est servi son fils pour la présenter. Rossignol père a publié quelques notes de 1876 à 1882. Il semble donc que les captures de Courlis à bec grêle, effectuées à Pierre-en-Bresse, soient postérieures à 1845, et antérieures à 1885, à peu près.

Dans la Côte-d'Or, l'espèce est citée par Marchant comme « accidentelle très rare » et dit que, d'après Nodot, elle aurait niché aux environs de Chalon-sur-Saône (!).

Lescuyer la donne « de passage accidentelle, très rare »

(*Noms et classification des oiseaux observés dans la vallée de la Marne*, 1885).

En Vendée, un sujet a été capturé à l'Aiguillon-sur-Mer, le 9 septembre 1904 (coll. Seguin-Jard).

Dans la région de Nantes, une dizaine de sujets furent recueillis avant 1885. Quinquendon acheta un spécimen sur le marché de Nantes, à la fin de décembre 1872. Il donna aussi à Louis Bureau un sujet acquis sur le même marché, en novembre 18... Dans la collection Quiquendon existait un autre Courlis tué en Loire-Inférieure, le 1er avril 1876.

Péligry possédait dans sa collection « depuis plusieurs années », nota L. Bureau, en avril 1878, un sujet tué en automne en Loire-Inférieure, cédé depuis à L. Bureau.

Bonjour avait obtenu quatre de ces Courlis, tous à Donges (avril, mai 1869, ♀ ad. octobre 1869; juin 1870 (par Péligry).

Le 16 mars 1879, à Donges, Louis Bureau en abattit un qui faisait partie d'une bande de Courlis cendrés.

Enfin une ♀ jeune fut achetée sur le marché de Nantes le 17 octobre 1883, pour le Muséum de Nantes.

En opposition avec ces données du Nantais, en Basse-Bretagne l'espèce n'a jamais été signalée (Lebeurier *in litt.*).

En Normandie, deux sujets furent abattus, l'un à l'embouchure de l'Orne, le 14 septembre 1857, l'autre à Sallenelles (Calvados), en septembre 1865 (Gadeau de Kerville, *Faune de Normandie*, p. 300). Olivier parle de quelques captures en Haute Normandie sans préciser (*Oiseau R.F.O.*, 1938, n° spécial du Congrès); M. Long ne l'y a jamais rencontré pour son compte.

Dans la Somme, Baillon signale l'espèce comme ayant été obtenue une fois dans l'arrondissement d'Abbeville (*Catalogue* ..., 1834), cependant que Marcotte cite une capture dans les marais de Noyelles et une autre à Cayeux (Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville, *Mém. Soc. Emulation Abbeville* 1857-60, p. 327). Enfin, une ♀ fut obtenue en baie d'Authie, le 25 juillet 1930 (*Oiseau R.F.O.*, 1931, p. 101) : c'est la donnée française la plus récente.

Dans le Pas-de-Calais, « une ♀ a été tuée le 16 janvier dernier, dans les environs de Montreuil-sur-Mer » (De-

gland, *Tableau des ois. obs. dans le Nord de la France*, 1829-30, p. 257). En 1867, Degland et Gerbe citent une capture aux environs de Calais, en février 1840.

En outre, ils écrivent : « On en a capturé près de Mont-« pellier, de Nîmes, de Marseille, en automne... Nous « avons vu chez le docteur Lesauvage, à Caen, et dans « le Muséum de cette ville, des sujets qui ont été tués « sur les plages maritimes du Calvados et, plusieurs « fois, nous l'avons rencontré sur les marchés de Paris, « venant de la baie de Somme et d'autres points de la « Picardie... » Cela semble indiquer que vers le milieu du XIXe siècle, tant que l'espèce fut commune, son apparition n'était tout de même pas exceptionnelle, singulièrement dans le nord de la France. Les données du Nantais, entre 1869 et 1883, donnent la même impression. Les indications, plus vagues, parce que probablement l'espèce était moins rare que plus au nord, de Jaubert et Muller pour la région méditerranéenne, au milieu du siècle dernier, concordent exactement. Il apparaît bien qu'alors le Courlis à bec grêle était de passage rare en France, mais pas exceptionnel du tout.

Il est évident que depuis une cinquantaine d'années les choses ont bien changé. Les données du XXe siècle pour la France sont exiguës : une capture en Vendée en 1904, une autre dans la Somme en 1930 et une observation en Camargue en 1918. Ceci confirme absolument les indications de Stresemann et Grote sur la raréfaction constatée de l'espèce au cours de ses migrations et de son hivernage.

A PROPOS DE L'OUVRAGE : « LES OISEAUX » DE LA « FAUNE FRANÇAIS », DE L.-P. VIEILLOT

par René RONSIL

Si les grands ouvrages de L.-P. Vieillot, *Histoire naturelle des plus beaux oiseaux chanteurs de la zone torride*, *Histoire naturelle des oiseaux de l'Amérique septentrionale*, etc. sont particulièrement recherchés par le bibliophile amateur de belles iconographies, l'ornithologiste préférerait de beaucoup mettre la main sur les *Oiseaux* de la *Faune française* ou sur l'*Ornithologie française*.

Nous disons préférerait, car c'est une éventualité sur laquelle il ne doit guère compter. En effet, si les premiers deviennent de plus en plus rares par suite du « cassage » intensif qu'il en est fait, ils ne sont pas introuvables; les seconds, par contre, ne figurent presque jamais aux catalogues des libraires, et les exemplaires mis en vente depuis le début du siècle peuvent se compter sur les doigts

Récemment, grâce à l'obligeance du Dr Bourlière, j'ai acquis un de ces deux ouvrages, les *Oiseaux* de la *Faune française*, que je recherchais depuis longtemps, désespérant de le posséder un jour, même très incomplet. C'est un exemplaire remarquable ayant appartenu à A. Bouvier qui, vraisemblablement, voulait en faire une réimpression.

Disons d'abord quelques mots des volumes de cette *Faune* que j'ai pu consulter dans les grandes bibliothèques publiques ou dont les références bibliographiques me sont connues.

Le titre n'existe que par les couvertures des livraisons, les faux titres et les titres véritables, aussi bien pour les Oiseaux, les Mammifères que pour les Serpents, les In-

sectes, etc., semblent n'avoir jamais été imprimés. Voici le libellé de ces couvertures :

Faune française ou Histoire naturelle, générale et particulière des Animaux qui se trouvent en France, constamment ou passagèrement à la surface du sol, dans les eaux qui le baignent et dans le littoral des mers qui le bornent. Par MM. L.-P. Vieillot, A.-G. Desmarest, H. Ducrotay de Blainville, Audinet-Serville, Lepelletier de Saint-Fargeau, C.-A. Walckenaer. On souscrit à Paris, chez F.-G. Levrault, libraire, rue de la Harpe, n° 81; à Strasbourg, même maison ; à Bruxelles, à la Librairie parisienne, rue de la Madeleine, n° 438.

Entre les noms des auteurs et les adresses de souscription se trouve le numéro de la livraison.

Pour les *Oiseaux*, huit livraisons seulement furent mises dans le commerce. En voici les numéros, les dates de parution et la pagination :

Livraisons 5 et 6, 15 juin 1822, pp. 1-96.
— 9 et 10, 28 février 1824, pp. 97-192.
— 15 et 16, 28 octobre 1826, pp. 193-288.
— 17, 27 septembre 1828, pp. 289-368.
— 22, 30 mai 1829, pp. 369-443.

Il y eut trois formats pour les planches et deux qualités de papier. A ce sujet, quelques indications que l'on trouve au dos de la couverture de certaines livraisons : « Conditions de la souscription : L'ouvrage formera 90 livraisons, composées de 10 planches chacune et de 5 feuilles de texte. Prix de chaque livraison :

« Texte in-8 ordinaire, figures noires : 4 fr.
— — figures coloriées : 10 fr.
— vélin, figures coloriées in-4° : 15 fr.
— — figures coloriées in-4° et noires avant la lettre : 20 fr. »

Après la parution de la quatrième livraison, il se fit un léger changement. Chaque livraison fut composée de 10 planches figures noires, et de 6 feuilles de texte à 4 fr. la livraison, 11 fr. sur papier vélin, figures coloriées, et 17 fr. figures coloriées in-4° sur grand raisin vélin et texte in-8 vélin. De plus, « il a été tiré seulement cinq exemplaires de ces gravures sur grand in-4°, figures en noir avant la lettre, et les mêmes figures soigneusement coloriées. La livraison est de 50 fr. Un seul et unique

exemplaire est à vendre ; il se compose des dessins originaux peints sur peau vélin ».

Quelques années plus tard, les prix baissèrent considérablement, et vers 1841 un libraire parisien mettait en vente « Les Oiseaux de la Faune de France, par L.-P. Vieillot, in-8 de 443 pages et de 88 planches coloriées, 35 fr. — Le texte est complet; ce qui fait que ,malgré que les planches 69-85, 87-88, 103-111; 113-168 (en tout 84 planches) n'aient pas paru, l'ouvrage n'en peut pas moins être considéré comme un traité complet d'Ornithologie française, avec 88 planches au lieu de 172 annoncées d'abord ». Il est inutile de dire que cette baisse fut de courte durée.

Les exemplaires connus sont les suivants :

- Exemplaire de la Bibliothèque Nationale : in-8°, couverture de la 29e livraison (planches), pp. 1-443, 88 pl. noires, 1-68, 86, 89-102, 112, 169-172.

- Exemplaire de la Bibliothèque du Muséum : in-8°, pp. 1-443, 88 pl. coloriées, 1-68, 86, 89-102, 112, 169-172.

- Exemplaire de la Bibliothèque du British Museum : in-8°, pp. 1-443, 88 pl. coloriées.

- Exemplaire L. Bureau : in-8°, pp. 1-443, atlas de 90 pl. coloriées ainsi numérotées : 1-70, 86, 89-102, 169-172.

- Exemplaire d'Alph. Milne-Edwards, vendu le 21 mai 1901, annoncé ainsi au catalogue : « Vieillot (L.-M.). Faune française. Oiseaux. Paris 1830. Texte in-8°, pp. 1 à 433 (*sic*) et atlas in-4° de 88 pl. noires avant la lettre et de 88 pl. coloriées. »

Dans les bibliographies ou références bibliographiques j'ai trouvé :

- Engelmann, in *Bibliotheca Historico-naturalis, Leipzig*, 1846 : Faune française, etc... 1° Les Oiseaux, par L. P. Vieillot, in-8 de 443 pages et de 88 planches. Le texte est complet ; les planches 69-85, 87-88, 103-111, 113-168 n'ayant pas paru : 88 planches au lieu de 172 annoncées d'abord.

- Degland et Gerbe, in *Ornithologie européenne, 1867* : Vieillot, Faune française, etc... Oiseaux, 1 vol. in-8°, avec 88 pl. col. Paris 1821-1828.

— L. Lavauden, in *Alauda, série III, 6e année, n° 2, avril-juin 1934*, p. 172 (*La question de la Roquette*) :

« Vieillot, Faune française.. Les Oiseaux. La publication fut commencée par livraisons en 1821 ; suspendue en 1823, reprise en 1828. Il n'a paru que 29 livraisons des Oiseaux, sur 90 annoncées. On annonçait aussi pour les Oiseaux 172 planches coloriées. Il n'en a paru que 91 ».

Le texte se compose donc de 443 pages pour tous les exemplaires (433 pour celui de la vente d'Alph. Milne-Edwards, c'est certainement une erreur de typographie). Elles sont numérotées en chiffres arabes 1 à 443 (fin de la table). Une introduction « qui devait donner tous les caractères des familles n'a malheureusement jamais été publiée ».

Comme je l'ai dit plus haut, l'exemplaire en deux volumes in-8° que je viens d'acquérir est celui de A. Bouvier. Les notes manuscrites qu'il comporte laissent présumer qu'il avait l'intention de le rééditer. En voici l'inventaire complet :

Premier volume. Texte : sans couverture de livraison, ni titre, 3 feuilles de garde dont une, la 2e, porte au crayon les indications suivantes : « Une grande introduction qui devait donner tous les caractères des familles, n'a malheureusement jamais été publiée, ainsi que la plupart des gravures des Echassiers et Palmipèdes. » Ici un grand blanc et vers le milieu de la feuille : « introduction ici une couverture de livraison », puis un peu au-dessous : « et faire un titre manuscrit sur la page suivante (voir le texte sur sa fiche) »; pages 1-443, 5 feuilles manuscrites (à l'encre). En haut de la première feuille : « Oiseaux décrits par Vieillot dans son Ornithologie française »: c'est une table des planches qui n'a absolument rien de commun avec la véritable *Ornithologie française* du même auteur.

Deuxième volume. Planches : 3 feuilles de garde, la 1re porte ces annotations, à l'encre, toujours de la main de Bouvier : « Les Nos des planches se suivent du N° 1 à 106 (la planche 86 est placée après la planche 92), puis viennent les planches 108, 109, 112, 115, 169, 170, 171 et 172; soit en tout *114 planches*. — L'exemplaire du Muséum, qui était celui de Cuvier, ne renferme que 86 planches, ainsi composé, de 1 à 68, 86, 89 à 97, 99 à 102, 112 et 169 à 172. — L'exemplaire vendu à la vente d'Alph. Milne-Edwards, le 21 mai 1901, était ainsi libellé au ca-

talogue pour ce qui concerne la partie des Oiseaux : Vieillot (L.-M.), Faune française, Oiseaux, Paris 1830. Texte in-8°, pp. 1 à 433 et atlas in-4° de 88 pl. noires avant la lettre et de 88 pl. coloriées. A. Bouvier ». 114 planches dont 110 coloriées, 3 noires ou légèrement teintées de bistre (pl. 84, 108, 115) et une (pl. 109) légèrement teintée également dont seuls les becs et les pattes des sujets ont été tirés en couleur. En voici le numérotage : 1-106, 108-109, 112, 115, 169-172. La planche 86 est numérotée 86 (87), elle compte en effet pour double puisque la planche 87 n'existe pas; après la planche 92 vient une autre planche 86 et portant ce même numérotage dans le texte (page 203). Bouvier l'a renumérotée au crayon 92 *bis*.

Les planches sont de Prêtre, gravées par Mme Massard, Massard aîné, Mlle Coignet, Annedouche, Guyard, etc., imprimées en couleur et retouchées à la main.

Cet atlas contient donc 23 planches de plus que tous les exemplaires les plus complets actuellement connus.

Dorénavant, la référence bibliographique pour les *Oiseaux* de la *Faune française* doit être de 114 planches et non de 88 ou 91 comme précédemment.

NOTES ET FAITS DIVERS

Nouvelles ornithologiques de la région de Sully-sur-Loire

L'été 43 n'a rien apporté de très sensationnel. Le passage des petits Échassiers sur les grèves de la Loire a été plutôt médiocre, moins abondant que du temps où la chasse était permise. Petits Pluviers à collier et Sternes Pierre-Garin ont niché comme d'habitude. Guignettes, Chevaliers gambettes et surtout Aboyeurs, en quantité modérée. Courlis cendrés peu nombreux — je n'ai pas vu de Courlis corlieux, dont plusieurs spécimens avaient passé l'an dernier.

Le 22 août trois Cigognes, fait exceptionnel pour le Loiret, ont passé la nuit sur le toit d'une petite ferme et la journée suivante à pâturer dans les prés et les champs. J'ai pu les approcher de très près et les photographier. Elles ont couché sur le toit d'une autre ferme et ont continué leur voyage le 24. Ce jour-là j'en ai vu un vol de quatorze traversant la Loire direction nord-sud. Le premier Balbuzard a passé le 1er septembre, le dernier le 13 octobre.

Le 9 septembre, après une très petite gelée blanche, a eu lieu un premier départ d'Hirondelles et les Sternes Pierre-Garin et Minuta sont parties également presque toutes.

Beaucoup de Hérons cendrés sur les bancs, Goélands argentés, à pieds jaunes et marins.

Le 26 septembre il reste encore pas mal d'Hirondelles et une jeune Sterne minuta.

Plus une Hirondelle après le 5 octobre.

Le 16 octobre quantité de Mouettes rieuses et les Vanneaux déjà nombreux arrivent en foule. Le 9 octobre premier passage de Grues — quelques vols les jours suivants. Le 18 octobre un grand vol de plus de 200 longeant la Loire vers le sud. Le même jour observé un grand vol de Vanneaux posés sur un banc et mélangés intimement, en nombre à peine inférieur, de Pluviers dorés. Par temps brumeux, le lendemain, entendu et vu une Oie sauvage et deux Cormorans.

Beaucoup de Couverts mélangés de quelques Pilets à longue queue et de quelques rares Canards siffleurs. Le mardi 26 octobre, le passeur de Saint-Benoît m'apporte un Stercoraire cataracte qu'il a trouvé épuisé nageant sur la Loire. Je l'envoie au Professeur Berlioz. Comment un tel oiseau s'est-il égaré ici ? (Il y a eu un coup de vent de sud-est violent).

Le 1er novembre une troupe de onze Grues se pose en plaine, y pâture toute la journée et reste dans le pays jusqu'au 3 au soir, pillant les terres semées en seigle, s'envolant à peine quand les cultivateurs les chassaient à grands gestes et s'abattant 200 m plus loin. Quel changement dans les mœurs de ces intelligents oiseaux a amené l'interdiction de la chasse !

Rétrospectivement je signale la capture d'un Casse-Noix en octobre 1939 et l'observation certaine faite par moi d'une grande Aigrette sur un banc en face de Saint-Benoît le 10 mai 1940.

A. Andrieux.

Curieux cas d'adaptation chez certains oiseaux lors de leur nidification

Le 27 avril 1944, un de mes neveux me conduisit voir au hameau de Cavaumont (La Mailleraye-sur-Seine, Seine-Inférieure) un nid de Grive draine *Turdus visci-* construit dans un poirier, à 1 m de hauteur environ, ce

vorus) qu'il avait trouvé quelques jours auparavant; nid était composé — outre les matériaux généralement employés par cette espèce — d'un assez grand nombre de banderolles d'interception — en papier et aluminium — utilisées par l'aviation anglo-américaine et que les paysans normands désignent du nom pittoresque de « paille d'avion » ! Trois jeunes Grives déjà bien emplumées étaient confortablement installées dans ce nid «argenté » qui ressemblait fort à ceux — contenant des œufs en chocolat ou coloriés — que l'on pouvait voir avant-guerre aux vitrines des confiseurs, à l'occasion de certaines fêtes.

Quelques jours plus tard, il me fut donné d'observer aux Essarts (Seine Inférieure), un nid de Pinson (*Fringilla cœlebs*) qui avait été construit lui aussi avec quelques unes de ces banderolles, mais en bien plus petit nombre toutefois que le nid précédent.

Enfin le 25 mars 1945, M. Lucien Prudhomme trouva dans le bois du Champ de Bataille, près de Saint Nicolas-du-Bosc (Eure), dans une coupe de 3 ou 4 années et à environ 1 m. 50 du sol, un nid dont l'auteur n'a pu être identifié avec certitude, bien qu'il ressemble à un nid de Rousserolle.

Ce nid est artistement tressé de matériaux ordinairement utilisés par ces oiseaux et de petites bandelettes d'interception, de format beaucoup plus petit que dans les deux cas précédents.

Pour les trois nids, les banderolles se trouvaient toujours à l'extérieur, la coupe intérieure étant constituée des matériaux ordinairement employés.

Il est intéressant de constater que les oiseaux savent, le cas échéant, tirer parti de certaines occasions favorables s'offrant à eux, de manière fortuite; cela prouve également combien il est arbitraire de codifier avec une rigueur toute mathématique, l'emploi de matériaux déterminés pour la construction du nid de telle ou telle espèce.

Après l'observation du nid de Pinson, je suis aussi resté quelque peu rêveur en voyant à quelques jours d'intervalle, un jardinier qui employait des banderolles d'interception comme épouvantails pour protéger ses petits pois, précisément contre les Pinsons.

Dans l'utilisation des dites bandelettes, qui donc donnait la preuve de plus grande intelligence, le jardinier ou le Pinson ?

Georges OLIVIER.

En complement à la note ci-dessus je peux signaler que j'ai trouve, le 7 mai 1945, en forêt de Fontainebleau, une Grive musicienne *Turdus ericetorum* Turton, couvant sur un nid de construction normale, mais orne en dessous d'un gros flocon de bandes d'aluminium qui pendait sur une longueur d'environ 15 centimètres.

P. BARRUEL.

L'aigle Botté dans le departement de l'Orne

Dans son travail sur « Les Oiseaux de la Haute-Normandie », notre collègue, M. Georges Olivier, ne cite pas cet oiseau dans sa liste, mais donne une note que je transcris ici (1).

« *Nota* Nous ne mentionnons pas dans cette liste l'Aigle botté, *Hieraaetus pennatus* Gmel. , car nous n'avons pu, malgré nos recherches, trouver de capture absolument authentique pour la Haute-Normandie.

» Nous sommes toutefois persuadés qu'il y a été observe et capture, mais cet oiseau a été confondu avec la Buse.

» Dans sa « Faune de la Normandie », Gadeau de Kerville l'a inclus dans la liste des oiseaux observés dans cette province, d'après ce qu'a ecrit Nourry, lequel n'a donné aucune précision géonémique, et pour l'Orne, d'après Degland et Gerbe. »

Possédant la plupart des travaux zoologiques du département de l'Orne, je vais donner quelques renseignements au sujet de cet oiseau.

Le département de l'Orne eut la bonne fortune de posséder, dans la ville d'Alençon, un savant naturaliste, M. l'Abbé Arthur, Louis Letacq (1855-1923), qui consa-

(1) L'oiseau et la R. Fr. d'Ornith. Vol. VIII. 1938.

cra son existence à étudier les richesses animales et végétales de sa région. En 1896-99, après de nombreux travaux de recherches préliminaires, l'Abbé Letacq, fit paraître « Les Oiseaux du departement de l'Orne », un important travail se recommandant tout à la fois, par la richesse, l'exactitude et la précision des indications et comprenant 323 pages.

Pour l'Aigle botté, il cite également en ces termes Degland et Gerbe.

« ...observé dans plusieurs départements du centre et de l'Ouest de la France, où il est accidentel et rare. Degland l'a signalé dans le nôtre, sans préciser la localité (*Ornith. Europ.* t. 1er, p. 37). »

Il ne se passe pas d'années sans que l'Abbé Letacq n'augmente son travail, par de nombreuses notes qu'il donne dans les bulletins de diverses sociétés. C'est ainsi qu'en 1903, il rédige une note importante de 21 pages, où il est question de l'Aigle botté. « Notes sur quelques oiseaux du département de l'Orne, rédigées d'après la collection et les manuscrits de M. Abel Martin, de Bellême ». Je reproduis entièrement les lignes consacrées à l'oiseau en question.

« *Aquila pennata* Gm. (Aigle botté). — Cet Aigle a niché en 1834, dans la forêt de Bellême; le nid contenait deux petits, dont l'un, mort après avoir été nourri en captivité pendant sept à huit mois fut donné à M. Martin, et est aujourd'hui conservé dans son musée. Degland qui, dans l'*Ornithologie Européenne,* 2e édit., t. I, p. 37, signale l'Aigle botté dans l'Orne, avait peut-être eu connaissance de l'intéressante capture faite à Bellême.

» M. Martin indique aussi *de visu* un Aigle botté tué près d'Alençon et faisant partie de la collection Leger. »

En 1905, l'Abbé Letacq fait paraître une courte note, sur un Aigle botté tué au voisinage de la Forêt d'Ecouves. (La Forêt d'Ecouves, située sur la crête des collines de la Normandie, entre Sées et Carrouges, est une des plus belles et des plus grandes forêts de France.)

Enfin en 1913, l'Abbé Letacq donne une autre note sur un nid d'Aigle botté trouvé dans le bois de Sassy (commune de Saint-Christophe-le-Jajobet).

Marcel LEGENDRE.

Une Colonie de Hérons Cendrés dans le Finistère

Il existe dans la région de Pont-Aven (Finistère) une colonie assez importante de Hérons cendrés. Nous avons observé ces oiseaux pour la première fois vers le 15 août 1943, au fond d'une anse de l'Aven, fleuve côtier à fond vaseux qui découvre en grande partie à marée basse, ils s'étaient posés sur la vase, au nombre d'une quinzaine dans notre champ visuel, et se laissèrent approcher à une distance de près de 200 m., après quoi ils prirent leur vol et disparurent.

Ces oiseaux ont été revus quelques jours plus tard, à 500 m. de là, vers 17 h. (heure solaire) : ils volaient isolément, à 20 ou 25 m. au-dessus du sol, venant tous de l'Est, et vinrent se percher à 500 ou 600 m. de nous, au sommet de quelques grands arbres (Chênes et Pins principalement), situés dans une zône élevée d'un bois touffu faisant partie de la propriété privée du Hénant; cet endroit est peu fréquenté, bien qu'il y ait des fermes à proximité, le vol dura une dizaine de minutes pendant lesquelles un peu plus de 35 individus furent dénombrés; tous se posèrent au sommet des arbres.

Il semble donc que ces oiseaux soient installés dans la région; ils revenaient ce soir-là d'une expédition à l'Est du lieu de leur rassemblement, à une distance qui n'a pu être précisée, peut-être étaient-ils allés simplement sur les rives de l'Aven. La proximité immédiate d'un parc à moules n'est peut-être pas sans rapport avec leur établissement dans cette localité, mais la présence des vasières de l'Aven paraît en être une explication suffisante.

Un groupe de Hérons cendrés a également été observé une fois, la même année, le long du Bélon, à quelques kilomètres de là; il est possible qu'il s'agisse de la même colonie.

Cette espèce est régulièrement observée dans la région, du moins depuis un certain nombre d'années, mais, à ma connaissance, seulement par petits groupes de deux ou trois individus; il est probable que les circonstances actuelles sont la cause de leur développement.

J. BOURGOGNE.

Cantonnement hivernal de Asio Flam. Flammeus (*Pontop.* 1763) en Pays Drouais (*département d'Eure-et-Loir*)

Dans cette région centre ouest de la France, le Hibou des marais n'est pas un visiteur commun ni régulier à chacun de ses passages. C'est encore à l'automne et particulièrement octobre-novembre de certaines années qu'on le rencontre le plus volontiers, soit isolément, soit par petites troupes de 4 à 6. Le stationnement n'est jamais de longue durée, de deux à quatre jours au maximum, pendant lesquels on peut faire lever les oiseaux des terres en friches recouvertes de hautes herbes sèches sur les coteaux. La direction de leur migration semble être nord-sud. Au début de mars, il arrive parfois que l'on revoit aux mêmes emplacements, mais encore plus fugitivement et plus irrégulièrement, quelques représentants de cette espèce, surtout isolément ou par couples.

Ne se montrant jamais très farouches, les Brachyotes s'envolent toujours de terre à courte distance, se dirigeant parfaitement, même par grand soleil. Leur vol caractéristique, peu élevé, entrecoupé de battements et de planements a beaucoup de ressemblance avec celui des Busards.

Au cours de l'hiver rigoureux de 1942, sur le coteau de la rive droite de la vallée d'Eure, en exposition sud-ouest, j'ai fait lever le 16 janvier, d'une terre en friche provenant d'un ancien labour d'environ un demi hectare, un Hibou brachyote qui était gîté au sol, recouvert depuis plusieurs jours déjà, d'une épaisse couche de neige de laquelle émergeaient les tiges desséchées d'herbes

diverses. A mon approche l'oiseau alla se brancher près de moi sur un pommier; dérangé à nouveau et me laissant approcher assez près, il alla se reposer un peu plus loin sur un autre pommier. Trois ou quatre fois je lui fis recommencer le même manège, mais au lieu de s'éloigner chaque fois dans une direction déterminée, ce Hibou décrivait, à chacune de ses poses, un cercle ayant pour centre le point d'où je l'avais fait lever et ne paraissait pas vouloir quitter cet emplacement.

Le 24 janvier, après une période de grand froid et toujours de la neige au sol (le thermomètre ayant marqué jusqu'à — 22° centigrade) je retrouve cette fois deux Brachyotes à ce même endroit.

Pendant tout le mois de février particulièrement froid (température variant de — 12° à — 17°) et malgré la neige qui est retombée à plusieurs reprises, fondant partiellement une journée pour regeler le lendemain et former ainsi un verglas emprisonnant la terre et la végétation d'une carapace de glace, ces deux oiseaux n'ont pas quitté ce cantonnement. J'ai trouvé séparément le gîte respectif de chacun des individus à peu de distance l'un de l'autre, à même la neige, au creux d'un sillon, dénotant un emplacement attitré. Plusieurs duvets adhéraient au fond ou étaient accrochés aux tiges d'herbes des alentours dépassant la neige. Des pelotes de rejection au nombre d'une vingtaine gisaient en tas, démontrant que ces oiseaux n'avaient pas jeûné les jours précédents malgré les conditions très défavorables à la recherche de leur nourriture. Ces pelotes longues de 50 à 68 mm. et d'un diamètre de 21 mm. ne contenaient que des poils et des os de micromammifères. Dérangés ce jour là (28 février) de leurs repaires, ces deux Brachyotes sont allés se poser sur un pommier duquel je n'ai pas voulu les faire fuir.

Le 3 mars, par continuation du dégel commencé le 1er, je lève cette fois six Hiboux qui se tenaient par terre dans la même friche à peu de distance les uns des autres. Il est curieux de remarquer le rassemblement sur ce même point, de nouveaux oiseaux, venus se joindre à leurs semblables.

Le 11 mars, il n'en reste plus que deux, probablement les deux mêmes qui ont hiverné à cet endroit depuis le

16 janvier, soit depuis près de deux mois. Une grosse quantité de pelotes indiquaient par leur composition, les restes d'un grand nombre de petits rongeurs qui ont été exterminés dans les parages.

A partir du 19 mars, je constate que les deux Brachyotes ont définitivement quitté les lieux après 61 jours d'hivernage passés dans des conditions d'intempérie exceptionnellement dures. Je n'avais jamais encore été à même d'observer semblable comportement en cette région, du Hibou des marais, et je pense qu'il y a un certain intérêt à le signaler.

Dans sa faune ornithologique du Loir-et-Cher, R. Reboussin signale *Asio flammeus* comme périodique assez rare au nord de ce département, mais l'a vu souvent voler en Beauce blésoise au crépuscule et en automne; il serait très commun dans les queues d'étangs de la forêt d'Orléans. D'après le Marquis de Tristan, il y aurait eu confirmation de la reproduction de l'espèce par la découverte en 1931 de trois nids dont un en Beauce et deux en Sologne; soit à environ 100 km. à vol d'oiseau en direction Sud, de mon centre d'observation.

André LABITTE.

Le Guêpier d'Europe à l'Ile d'Yeu

Il y a plusieurs captures ou observations de Guêpiers en Vendée ; la plus ancienne référence est celle d'Impost qui signale que « trois individus parurent dans l'île de Noirmoutier dans le mois d'août 1810. M. Casimir Lebreton en tua un dans le bois de la Grande Lande... »

J'ai omis cette espèce dans la liste des oiseaux de l'Ile d'Yeu, à tort. Anatole Sautot, naturaliste-préparateur à Nantes, avait cité une capture (Liste d'Oiseaux de la Loire-Inférieure, *Feuille des jeunes naturalistes*, 1887, XVIII, p. 20) ; j'en reproduis les passages concernant le Guêpier ainsi que les notes les commentant laissées par Louis Bureau.

Sautot : « Voici les noms de quelques oiseaux intéressants de la Loire-Inférieure que j'ai eu l'occasion de me procurer en 1886.... ♂ Guêpier, Ile Dieu, 12 juin, seul

exemplaire... Il y a donc quatre espèces (dont le Guêpier : N. M.) qui paraissent pour la première fois dans le département.... Tous ces oiseaux font partie du Musée de la Ville. »

L'Ile d'Yeu, dont l'orthographe est parfois : Dieu, se trouvant en Vendée et non en Loire-Inférieure, les commentaires suivants de Bureau sont particulièrement précieux :

« Anatole Sautot, naturaliste-préparateur à Nantes, m'a facilité pendant sa longue carrière l'acquisition des spécimens qui pouvaient présenter de l'intérêt pour la collection régionale. La liste ci-dessus concernant la faune de la Loire-Inférieure, il me paraît utile d'apporter quelques précisions au sujet des spécimens dont il est fait mention :... 3° « ♂ Guêpier, Ile Dieu, 12 juin, seul exemplaire. » Cet individu tué à l'Ile d'Yeu, Vendée, le 12 juin 1886, a été naturalisé pour M. Luco, maire de l'Ile, qui désira le garder. Il faisait partie d'une petite troupe de quatre qui se tenaient sur les rochers du bord de la mer et qui, tous, ont été tués; mais les autres n'ont pas été naturalisés. Le 21 janvier 1888, j'appris par M. Joubert, beau-frère de M. Luco, que le Guêpier en question, après avoir subi des détériorations, était perdu. »

Noël Mayaud.

Le Cini dans la région Parisienne

Notre collègue M. Noël Mayaud, a donné dans le dernier numéro de cette Revue (Vol. XIII, 1943), de nouvelles précisions sur l'extension du Cini dans certaines régions françaises. J'y ajouterai ici quelques renseignements pour la région parisienne.

Il semble que l'oiseau commence à se montrer autour de la capitale vers 1865. D'après l'ouvrage du Docteur F. Hoefer, « Le Monde des Bois », paru en 1867, l'auteur constate en effet que le Cini n'est pas très rare aux environs de Paris. C'est également l'avis de René Paquet dans sa « Monographie du Cini », parue en 1875.

Pour Paris, Rene Paquet qui fit paraître en 1874, sous le nom de Nérée Quépat, une brochure sur les Oiseaux de Paris, écrit que durant le printemps et l'été de 1872 et des années suivantes, deux couples de Cinis habitent le Jardin des Plantes. Deux autres se trouvent au cimetière Montparnasse. Enfin il aperçoit en mars 1874, une petite troupe de ces oiseaux dans le Jardin du Luxembourg.

Peu à peu, l'oiseau continue sa montee du sud au nord et commence à devenir moins rare dans la région parisienne. En 1884, Crette de Palluel le note toutefois encore rare, mais de passage à l'automne. Une dizaine d'années plus tard, l'oiseau se montre plus commun et des nidifications sont constatées. C'est ainsi que Lomont en 1893-94, le signale nichant sur les arbres qui bordent les fortifications près du bois de Boulogne. Un peu plus tard, G. Etoc, le trouve également nichant dans les nombreux jardins autour du bois.

Aujourd'hui le Cini est devenu assez commun autour de Paris. Il se rencontre également dans l'intérieur de la ville et niche dans différents jardins, notamment au Jardin des Plantes, Parc-Monceau, Cimetière Montparnasse, Cimetière Montmartre.

Marcel LEGENDRE.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES RÉCENTS

BERLIOZ (Jacques)

La Vie des Colibris

(Éditions Gallimard, Paris 1944)

La vie des Colibris, quel titre charmant pour attirer l'attention du lecteur désireux de connaître la vie de ces êtres, qui comptent parmi les plus ravissants et les plus curieux du monde des oiseaux !

« Colibri » est un nom d'origine caraïbe, qui s'applique à une famille d'oiseaux du Nouveau-Monde que l'on désigne couramment en langue française sous le nom d'Oiseaux-Mouches. Les anciens auteurs avaient créé une confusion en attribuant le premier nom aux oiseaux à bec arqué et le deuxième aux oiseaux à bec droit. Cette distinction n'a aucune valeur taxinomique et ce groupe d'oiseaux constitue dans la nomenclature moderne la famille des Trochilidés.

Les Oiseaux-Mouches sont des oiseaux captivants à tous points de vue car la nature s'est plue à les combler de tous ses dons. Ils possèdent la grâce, l'élégance et surtout un plumage éblouissant rehaussé de parures aussi riches que variées. Pour cette raison, beaucoup portent des noms de pierres précieuses que leur ont donné les naturalistes émerveillés à la vue de ces oiseaux-bijoux. On comprend ainsi l'admiration des premiers voyageurs découvrant pour la première fois près d'une fleur magnifique, un Colibri rutilant à peine plus gros qu'un bourdon de nos jardins, et notre Buffon a-t-il pu laisser courir sa plume, pour donner à ces oiseaux une description si magnifiquement colorée.

M. Jacques Berlioz, qui possède dans ses cartons l'une des plus belles collections de Trochilidés existant actuellement dans le monde, a écrit un très joli livre sur ses oiseaux favoris. Sa science ornithologique, ses voyages dans les diverses parties de l'Amérique, lui ont permis de réaliser un ensemble parfait qui satisfait tous les lecteurs; le simple curieux des choses de la nature, comme le naturaliste toujours heureux de se documenter. Nul n'était mieux qualifié que l'auteur pour nous donner une vie des Colibris.

L'ouvrage se divise en deux parties : Biologie des Colibris et Les Colibris dans la nature. Les différents chapitres qui les composent sont inspirés d'une excellente observation et d'une connaissance parfaite de la vie de ces oiseaux. C'est ainsi que la partie Caractères Généraux, bien développée, nous apporte d'utiles précisions sur des choses peu connues et beaucoup de faits nouveaux.

Le chapitre La Locomotion, est également bien documenté, car le vol particulier de ces oiseaux a donné lieu, ces dernières années à de nombreuses expériences en captivité. La nidification, l'habitat, la distribution géographique avec les migrations, etc... tout est à lire et à relire

Ce travail est illustré de quelques dessins dans le texte : Schéma de phases du vol, variations d'aspect du bec, etc. Je regrette de ne pas y voir quelques dessins de ces longues rectrices, parures aussi étranges que belles que l'on trouve chez quelques espèces. Des photographies hors texte, nous montrent différents aspects de l'habitat de certains Colibris. Enfin, deux belles planches en couleurs représentant deux oiseaux : le Rubis-Topaze et le Ventre-Doré; elles sont très artistement dessinées par l'auteur

Remercions donc M. Berlioz de nous avoir donné un livre bien documenté et très attrayant, dont la lecture sera un réel plaisir pour tous les lecteurs

Marcel LEGENDRE

OLIVIER (Georges

Monographie des Pies-Grièches du genre LANIUS

Lecerf, Rouen 1941

L'importante monographie que nous a offert récemment et en pleine guerre, M. Georges Olivier, est digne de susciter à bien des titres l'estime et la reconnaissance des ornithologistes français privés depuis de longs mois de toute pâture scientifique. Ce beau livre, telle la promesse d'un essor qui va renaître, leur fournit, en dehors de son intérêt proprement ornithologique, un bel exemple de ce que peut la ténacité au service d'une tâche poursuivie avec amour.

L'étude présente d'un groupe d'oiseaux, délicate a priori, a dû paraître bien souvent à son auteur assez décevante à mener à bien au milieu des difficultés de documentation, des impossibilités d'échanges de vues des interdictions de tout ordre et, à dire vrai, c'est à peine si son travail, en dehors de quelques groupes, obligatoirement traités de façon plus succinte, se ressent de ces tristes contingences multipliées.

Cette monographie nous donne une étude systématique du genre *Lanius* qui est, à mon avis, la partie la plus remarquable de l'ouvrage. L'auteur y a su insister sur la valeur des caractères juvéniles et qui est primordiale. Après l'arbre phylétique, d'une originale conception, vient la description des espèces et des races, leur distribution géographique, leur reproduction et leurs mœurs. Cette seconde et fort copieuse partie intéressera peut-être davantage les ornithologistes que rebutent les arcanes de la systématique pure. Il convient toutefois de constater que le genre d'ouvrage tel que celui dont nous rendons ici compte, traitant d'une famille ou d'un genre de grande amplitude, vaudra surtout par sa partie de discrimination systématique parce qu'elle seule permet à l'auteur, s'il dispose d'un riche matériel, d'aller au bout de ses conclusions, de mettre en valeur ses conceptions personnelles, en un mot de fournir un travail original. La partie biologique péchera toujours par insuffisance de documentation directe et sera forcément tributaire d'une compilation plus ou moins étendue suivant l'ampleur du sujet lui-même L'auteur apportera tout au plus, s'il est doublé d'un bon observateur, quelques éléments nouveaux aux connaissances de ses devanciers et encore ces éléments ne vaudront ils que pour les espèces de ses régions familières; s'il est voyageur

il étendra quelque peu son champ d'action, mais celui-ci demeurera toujours fatalement restreint. Une vie entièrement consacrée aux recherches de cet ordre suffirait-elle à la tâche ? Il faut louer Georges Olivier pour la somme de travail bibliographique à laquelle il a du s'astreindre en vue de mener à bien la partie biologique de son travail et ne donner que le meilleur et le sûr. Si, pour les espèces indigènes qu'il connaît bien, ses observations personnelles sont toujours abondantes et précises, pour de nombreuses espèces exotiques et en dehors de la littérature [illegible] su, très heureusement, nous faire profiter des renseignements de première main extraits d'amicales correspondances d'ornithologistes de belle classe, de telle sorte que se trouve atténué ici, dans la mesure du possible, le défaut que nous signalions précédemment et qui demeure inherent à ces sortes de travaux.

J'aimerais disposer de nombreuses pages pour pouvoir me livrer, à l'occasion d'une si riche et si rare rencontre, aux discussions scientifiques et spécieuses que réclamerait le sujet mais qui déborderaient le cadre de ce simple compte rendu. Je ne puis qu'engager les ornithologistes à lire eux mêmes et à tirer profit, jusque dans la critique, de cette monographie, la première de quelque importance et traitant d'un genre entier écrite par un auteur français qui a su s'adjoindre pour éclairer et vivifier un texte forcément quelque peu ingrat l'élite des illustrateurs actuels. Les planches en couleur de MM. Barruel, Delapchier et Reboussin sont de premier ordre, ayant le charme dans la précision. On trouvera également dans l'ouvrage de nombreux graphiques, des cartes de distributions et de nombreuses reproductions photographiques venant illustrer la biologie de quelques espèces.

L'œuvre pour avoir été conçue dans une période particulièrement ingrate où tout semblait parfois manquer, même la foi, il en revient à son auteur un mérite très particulier. Son effort suscitera des émules et j'en sais déjà qui s'apprêtent à suivre un si courageux exemple pour le plus grand renom de l'Ornithologie française que la sombre éclipse que nous venons de traverser n'a qu'à peine atteinte.

J. Rapine

PÉRIODIQUES

Le Gerfaut

30e année — Fasc. I — 1940

Wortelaers (Fl.). — *Une saison de nidifications avec un couple de Bondrées apivores,* Pernis apivorus (L.), *dans la forêt,* 1938 *(une planche).*

Grote (Hermann). — *Manifestations migratoires chez les Oiseaux soi-disant sédentaires (une figure).*

Dupond (Ch.). — *Note pour contribuer à l'étude des formes du Pipit des Arbres,* Anthus trivialis L.

Dupond (Ch.). — *Oiseaux bagués à l'étranger et retrouvés en Belgique.*

Notes et Observations diverses. — Bibliographie

Fasc. 2 — 1940

DUPOND (Ch.). — *Faune de Belgique. Observations ornithologiques faites en Belgique de mai 1939 à mai 1940.*
MAERSCHALK (J. DE). — *Quelques observations faites au cours de la saison de nidification 1939.*
DUPOND (Ch.). — *Oiseaux bagués à l'étranger et retrouvés en Belgique.*

Notes et Observations diverses. - Bibliographie

Fasc. 3 — 1940

DELMÉE (E.). — *Dix années d'observations sur les mœurs de la Mesange charbonnière et de la Mesange bleue* Parus major major L. et Parus cæruleus cæruleus *L. par les nichoirs et le baguage.*
THIBAUT DE MAISIÈRES (Cl.). — *Les Oiseaux du domaine forestier Pallavicini, N. W. du mont Bükk (deux cartes).*
DUPOND (Ch.). — *Oiseaux bagués à l'étranger et retrouvés en Belgique.*

Notes et observations diverses. - Nécrologie. - Bibliographie

Fasc. 4 — 1940

DUPOND (Ch.). — *Œuvre du baguage des Oiseaux en Belgique. Exercice 1939.*
DUPOND (Ch.). — *Oiseaux bagués à l'étranger et retrouvés en Belgique.*
DELMÉE (E.). — *Dix années d'observations sur les mœurs de la Mesange charbonnière et de la Mesange bleue* Parus major major L. et Parus cæruleus cæruleus *L. par les nichoirs et le baguage (suite).*
THIBAUT DE MAISIÈRES (Claude). — *Les Oiseaux du domaine forestier Pallavicini, N. W. du mont Bükk (Hongrie) (suite).*

Bibliographie

31e année — Fasc. 1 — 1941

THIBAUT DE MAISIÈRES (Claude). — *Les Oiseaux du domaine forestier Pallavicini, N. W. du mont Bükk (Hongrie) (suite et fin).*
THOMAZ DE BOSSIÈRE (R. de). — *Quelques observations sur la Mésange à la longue queue.*
DUPOND (Ch.). — *Encore une théorie du tambourinage des Pics.*
DUPOND (Ch.). — *Oiseaux bagués à l'étranger et retrouvés en Belgique.*

Bibliographie

Fasc. 2 — 1941

DUPOND (Ch.). — *Faune de Belgique. Observations ornithologiques faites en Belgique de mai 1940 à mai 1941.*
SCATON (W. N.). — *Quelques trouvailles intéressantes dans la Sibérie orientale.*

Notes et Observations diverses. - Bibliographie

Fasc. 3 — 1941

DUPOND (Ch.). — *Œuvre du baguage des Oiseaux en Belgique. Exercice 1940.*
DUPOND (Ch.). — *Oiseaux bagués à l'étranger et retrouvés en Belgique.*
DERSCHEID (J. M.). — *Notes sur certains Canards plongeurs.*
DUPOND (Ch.). — *Le Gobe-Mouches nain* Siphia p. parva (*Bechstein*).

Bibliographie

Fasc. 4 — 1941

LIPPENS (Leon). — *Note sur les migrations tardives au printemps et sur le séjour en été d'Oiseaux d'eau non nicheurs.*
DUPOND (Ch.). — *Le Gobe-mouches nain*, Siphia p. parva (*Bechstein*) (*suite*).
WEESENBEEK (J. Van). — *Notes sur la nidification du Hibou moyen-duc,* Asio o. otus (*L.*).
BENEDEN (A. Van). — *La faune avienne de la Montagne Saint Pierre, près de Maastricht.*

Notes et Observations diverses. - Bibliographie

32e année — Fasc. 1 — 1942

DUPOND (Ch.). — *Une incursion de* Pterocles o. orientalis (*L.*), *en Belgique.*
JOHANSEN (Prof. Dr Hans). — *Quelques notes sur les trouvailles ornithologiques de la Sibérie orientale, publiées dans « Le Gerfaut », 1941, 2.*
BENEDEN (A. Van). — *Le Coq-sur-Mer en juillet.*
HALFLANTS (P.). — *Observations faites au Maroc en 1936 et en Italie en 1938.*

Notes et Observations diverses. - Bibliographie

Fasc. 2 — 1942

DUPOND (CH.). — *Œuvre du baguage des Oiseaux en Belgique. Exercice 1941.*
DUPOND (Ch.). — *Oiseaux bagués à l'étranger et retrouvés en Belgique.*
BENEDEN (A. Van). — *Quelques observations sur le Gobe-mouches noir,* Muscicapa hypoleucas (*Pallas*).
THIBAULT DE MAISIÈRES (Claude). — *Observations sur le comportement du Gobe-mouches à collier,* Muscicapa albicollis *Temminck.*
DUPOND (Ch.). — *Quelques exemples de commensalisme chez les Oiseaux.*
BENEDEN (A. Van). — *Un ancien peintre animalier, certainement ornithologue ignoré.*

Notes et Observations diverses. - Bibliographie

Fasc. 3 — 1942

DUPOND (Ch.). — *Faune de Belgique. Observations faites en Belgique de mai 1941 au printemps 1942.*

Bibliographie

TABLE DES MATIÈRES

(Volume XIV. — Nouvelle Série. — 1944)

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

DONT LES ARTICLES SONT PUBLIÉS DANS CE VOLUME

NOTES ET FAITS DIVERS

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des donateurs 1944

MM. Delacour.
Olivier.
Dr Thibout.
De Maréchalar.
Etchécopar.
Van Aaker.
R. Bouet.
Mme Feuillée-Billot.
M. Comte de la Salle.

MM. Dr Deleuil.
Deramond.
Legendre.
Mayaud.
Dr Poty.
Salembier.
Serady.
Tourseillier.
Chatelain.

Cette liste ne comprend pas le nom des organismes qui nous ont subventionné.

ANNONCES

R. D. Etchecopar, 107, rue Lauriston, Paris XVIe

Recherche œufs de France et d'étranger ainsi que tout ouvrage récent d'ornithologie et d'oologie.

René Ronsil, 8, rue des Ternes, Paris XVII

Echangerait ouvrages ornithologiques en langue anglaise (Sharpe, Gould, Willoughby, Bent, Ibis, etc.), contre ouvrages ornithologiques français.

C. Chappelier, 14, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise)

Recherche Revue Fse d'Ornithologie, N° 152.
Céderait : Nos 20 - 40 - 46 - 60 - (64 à 72) - 106 - 132 139 - 141 - 142 - 144 - 157 - 174.

Société Ornithologique de France

Fondée le 9 août 1921, reconnue d'utilité publique le 23 mai 1929

PRÉSIDENT : M. J. RAPINE

VICE-PRÉSIDENT : M. A. BLANCHET

SIÈGE SOCIAL

11, RUE DU MONTPARNASSE, PARIS (VIe)

La Société a pour but la diffusion des études ornithologiques pour tout ce qui concerne l'Oiseau en dehors de l'état de domesticité.

Les travaux de la Société sont publiés dans la présente Revue.

La cotisation annuelle est de 150 francs pour la France, et de 250 francs pour l'étranger, à verser au Compte Chèques Postaux : Paris 544-78.

Tous les membres reçoivent gratuitement la *Revue*, le *Bulletin mensuel* et, sur demande, les *Mémoires* à paraître.

Toute la correspondance doit être adressée au siège social.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION DE FRANCE

Fondée le 10 février 1854

Reconnue d'utilité publique le 26 février 1856

PRÉSIDENT : Dr G. THIBOUT

LA SECTION D'ORNITHOLOGIE

de la SOCIÉTÉ D'ACCLIMATATION s'occupe plus particulièrement de tout ce qui intéresse les applications de l'ornithologie : *Ornithologie biologique, Acclimatation, Elevage, etc...*

Président : M. J. DELACOUR

67, rue Cuvier, Paris (ve)

Fédération des Groupements Français pour la Protection des Oiseaux

LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

fondée sous les auspices de la Société Nationale d'Acclimatation

Président : M. J. DELACOUR

129, boulevard Saint-Germain, Paris (vie)

Cotisation annuelle : 20 francs

Imp. Lecerf-Rouen